J.A. – 1951 SION 1 – 16e ANNÉE – Nº 26

MARDI 1er FÉVRIER 1983

NF QUOTIDIEN
Téléphone 027/23 30 51
Publicité: Publicitas-Sion
Téléphone 027/21 21 11

Le Nº 1 franc

La plus fabuleuse exposition de
meubles rustiques campagnards
unique en Suisse
Trisconi & Fils
Meubles rustiques
à Monthey, à 50 m de la Placette
Tél. 025/71 42 32

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Berne prévoit un milliard pour relancer l'économie et soutenir l'emploi

Un milliard de francs pour un programme d'acquisitions, des mesures encourageant les exportations et la recherche, ainsi que le soutien du reclassement des chômeurs, tel est dans les grandes lignes le programme de relance que le Conseil fédéral a adopté hier. En fait, il ne s'agit que du pemier train de mesures, le deuxième doit être soumis à la consultation en février. Pour le Conseil fédéral, il y a urgence: le premier «paquet» devrait être examiné par les Chambres fédérales en mars déjà.

3

Valais: coup de poing à la sinistrose économique

Au cours d'une conférence de presse tenue hier à Sion, le conseiller d'Etat Guy Genoud, chef du Département de l'économie, a présenté un avant-projet de loi sur l'encouragement à l'économie.

Ainsi, l'Etat prévoit deux sortes d'aide et d'intervention. D'abord une aide indirecte à travers un fonds pour l'équipement de 65 millions (40 actuellement) qui élargirait le champ d'action de la LIM (loi sur les investissements en région de montagne) en favorisant une meilleure politique des zones industrielles, les investissements dans des infrastructures touristiques ou industrielles, la réserve de terrains nécessaires aux différentes activités économiques.

Pour l'aide directe, la nouveauté est la création d'une société pour le développement de l'économie valaisanne. Celle-ci devra gérer un fonds de dix millions. Ce fonds prendrait en charge les intérêts de prêts dans des cas fort divers d'investissements, d'innovations, de diversification d'entreprises existantes ou à créer et pourrait financer directement des frais de recherches et de développement.

25

GRAND CONSEIL

Un petit tour d'échauffement

En une heure, les députés ont liquidé l'ordre du jour de la séance de lundi, acceptant, à l'unanimité, les cinq décrets soumis à leur approbation. Un petit tour d'échauffement donc, auquel participèrent presque tous les titulaires ou leurs remplaçants.

Auparavant, les députés ont mis fin à l'incertaine campagne des transferts. A la suite de deux jugements du Tribunal fédéral, ils ont validé l'élection de M. Hubert Imhof, membre du FDPO, et représentant le district de Rarogne oriental. Un seul membre du Parlement cantonal a refusé de suivre les conclusions du TF. Ainsi, après deux ans de discussions, de disputes juridiques et de recours, le Grand Conseil siège au complet.

M. Hubert Imhof a été aussitôt assermenté. Il attendait sans angoisse la décision de ses collègues dans la salle des pas perdus.

En coulisse, certains députés faisaient observer que le TF avait agi à la façon d'une «cour constitutionnelle» dans toute cette affaire. Il ne s'est pas borné à recommander le changement d'une loi contestée ou contestable. Il a ordonné au Grand Conseil la validation d'un mandat, solution finalement préférable à celle qui déclarait non valables les élections du 1er mars 1981.

La députation du district de Rarogne oriental est donc composée de la manière suivante: MM. Rudolf Ritz, d.c., Hubert Imhof, FDPO, et les suppléants d.c., MM. Bernard Stucky et Klaus Zurschmitten.

On apprenait, hier, que le règlement d'exécution de la loi sur la police cantonale était retiré de l'ordre du jour de la présente session. De profondes divergences, semble-t-il, séparent le Conseil d'Etat et la commission chargée de l'examen de cet objet.

Le projet de loi sur l'instruction publique ayant également été retiré de l'ordre du jour, les députés pourront tout à loisir développer leurs motions, postulats et interpellations. Exercices utiles sans doute. Mais, au vu de ces retraits successifs, comment ne pas s'interroger sur l'opportunité d'une session prorogée, si dépourvue de sujets importants ou urgents.

A défaut d'exercices forcenés, les députés pourront admirer une toile du peintre Dubuis offerte aux politiciens esthètes par la commune de Sion. Elle égaie heureusement l'austérité des lieux.

6

H. Pellegrini

De citoyen... en recrue

Ils ont été environ 16 000 jeunes à prendre hier matin le chemin des casernes pour accomplir leur école de recrue. En Valais, l'école d'artillerie 35 réunit 350 jeunes gens à Sion (notre photo) tandis que celle d'infanterie de montagne a vu arriver à Saint-Maurice quelque 450 futurs soldats.

17 et 21

Double jeu de la CGT et triple jeu de Mitterrand

Lorsque Mitterrand prit des ministres communistes dans son gouvernement, ce fut un choc pour beaucoup car, durant sa campagne présidentielle, il avait laissé planer le doute pour piper les voix de ceux qui redoutaient les communistes, puis il les leur avait imposés. Il s'évertua alors à expliquer que s'il avait hissé les communistes au gouvernement, ce n'était pas par une sympathie spéciale qu'il leur portait, mais pour assurer LA PAIX SOCIALE. Or, il n'y a jamais eu autant de GUERRE SOCIALE, autant de grèves violentes, que depuis que les communistes sont au pouvoir.

Ce qui prouve le **double jeu de la CGT,** qui signe l'armistice au gouvernement et lance la guérilla dans les usines. Et le **triple jeu de Mitterrand:** lequel, s'il prétendait acheter la paix sociale de quelques portefeuilles en pâture aux communistes, n'en était pas moins coupable de ne l'avoir pas déclaré honnêtement **avant** les élections; et de UN. Lequel, étant à la fois informé et intelligent, n'ignorait pas que la présence de ministres communistes n'écarterait pas la guerre sociale, donc que son alibi ne valait rien; et de DEUX. Lequel, s'il n'avait vraiment pas de penchant pour les communistes, n'aurait eu aucune raison de trancher en leur faveur dans tous les litiges qui ont suivi; et de TROIS.

PAR SUZANNE LABIN

Dans le conflit chez Citroën, la CGT fut condamnée à trois reprises pour occupation illégale des locaux. Ailleurs, elle fut condamnée pour séquestration et violences. Le ministre de l'Intérieur, aux ordres de Mitterrand, n'autorisa pas l'usage de la force publique pour faire appliquer les décisions judiciaires. En dépit de ce déni de justice en faveur de la CGT communiste, un autre ministre socialiste aux ordres de Mitterrand, Jean Auroux, eut le front de s'écrier devant l'Assemblée nationale: «Que les chefs d'entreprise cessent de se considérer au-dessus des lois.» (!) C'était à succomber d'une attaque d'apoplexie, car la vérité était exactement à l'opposé. C'est la CGT qui se considère au-dessus des lois, et ce sont les patrons qui implorent vainement que celles-ci soient appliquées.

Quand la CGT voit un Jean Auroux se conduire davantage en marxiste qu'en ministre de tutelle soucieux de rétablir le respect des lois, quand elle voit le chef de l'Etat en personne prendre le parti des communistes contre ses propres ministres socialistes, pour quoi se gênerait-elle pour bafouer les lois?

2

L'AOMC a 75 ans – La raison l'a emporté

Le 1er février 1983 est une date importante pour l'AOMC qui fête ses 75 ans d'existence et surtout pour les populations desservies puisque le chemin de fer à voie étroite a été maintenu par décision du Conseil fédéral.

L'Aigle-Ollon-Monthey-Champéry se compose de deux tronçons bien distincts, l'un de montagne et l'autre de plaine. (Voici une composition de l'AOMC en gare d'Aigle.)

15

M. Guy Genoud, président du groupe d.c. du Conseil des Etats

M. Guy Genoud a été appelé hier par ses collègues à la présidence du groupe démocrate-chrétien du Conseil des Etats, en remplacement de M. Alfons Egli, élu en décembre conseiller fédéral.

Cette décision des conseillers aux Etats d.c. de notre pays prouve en quelle estime est tenu M. Genoud à Berne et avec quelle intelligence et efficacité il travaille sous la coupole fédérale, pour le bien du pays en général et du Valais en particulier. Il mérite notre estime et nos félicitations.

HUMEUR...
Quel rhume de cerveau!
2

MO: chance extraordinaire
25

Le marché des petites annonces
6

Monsieur Jeunesse
VETEMENT MARTIGNY

Humeur

Quel rhume de cerveau!

On se souvient de la victoire des Sandinistes sur le régime de Somoza en 1979. Quelle sympathie générale accueillit cette libération! Le Nicaragua revenu à la démocratie, à la paix, au bonheur du peuple! Des dirigeants jeunes, dynamiques, pleins de bonne volonté et qui avaient même promu aux plus hautes responsabilités deux prêtres qui avaient soutenu leur cause!

Il y avait dans ce concert de louanges quelques affreux dont on évitait soigneusement de parler et qui, dès mars 1979, avaient osé écrire:

«Ce qui est insupportable, inadmissible, c'est de voir des assassins communistes accaparer comme autant de héros nationaux les premières pages de nos quotidiens, puis arriver au contrôle suprême de la population d'un pays par une série de coups de main fondés sur la prise d'otages, la terreur et la mort des innocents.» Silence aux calomniateurs!

Le Monde du 4 janvier dernier constatait, avec un zèle de mélancolie parfumé d'écœurement, que la révolution sandiniste avait été confisquée. Le pays a perdu de plus en plus sa liberté; les arrestations se sont amplifiées; 785 personnes ont disparu, assassinées pour la plupart par la police. Le pays de Canaan se met à ressembler à une démocratie populaire!

Il n'y a pourtant pas eu mutation, mais simple maturation. La même maturation qu'ont connue ou que connaissent d'autres pays.

L'expression de «révolution confisquée» est donc particulièrement impropre. Elle ne sert qu'à masquer l'erreur commise. Une erreur qui se répète avec une singulière persévérance, ce qui fait un tas de «révolutions confisquées».

Ne devrait-on pas une bonne fois moucher ces gardiens de la conscience universelle qui ne sentent jamais rien parce qu'ils sont enrhumés. Et qui, plutôt que de se soigner, s'en vont constamment répéter que la m... fleure bon le jasmin.

SLIM

Lettre de Genève, par Marcel-W. Sues

Du président au sautier

Il y eut changement et réception au plus haut degré politique, ces derniers jours. Le président du Grand Conseil qui est juridiquement assimilé à un conseiller d'Etat, change chaque année. Le libéral Chappuis laisse son siège au radical Claude Fischer qui n'est député que depuis huit ans et qui en a 45.

Energique, travailleur, il jouit de la confiance de ses collègues. D'emblée il a dit ce qu'il fallait dire. «Le fonctionnement parlementaire est menacé de paralysie. On parle beaucoup trop; on multiplie les interventions orales, les projets de loi, les motions, les pétitions. On intervient sur trop de sujets peu importants. Il y a saturation. Il y a redites et publicité personnelle. Nous allons ramener le temps de parole de quinze à dix minutes. La discipline de groupe devrait être beaucoup plus stricte. Nous gaspillons le temps, alors que nos travaux sont de plus en plus nombreux.» Sera-t-il entendu et suivi?

Une femme, membre du PDC, a été élue deuxième vice-présidente. Normalement elle devrait accéder dans deux ans au fauteuil suprême. Elle y sera la première de son sexe.

Nous avons eu une très intéressante cérémonie. On a célébré le 500e anniversaire du poste de sautier, haute fonction créée le 28 janvier 1483! Le guet d'alors fut nommé garde et habitant perpétuel de la maison de commune. Il devait obéissance à MM. les syndics. Il eut soixante-huit successeurs. Il était chef de la police. Gardien de l'Hôtel de Ville, il y demeura jusqu'en 1920. Il était aussi chef du protocole et recevait les ambassadeurs. Il était détenteur du sceau public et apposait les scellés.

Les siècles ont passé. Aujourd'hui, il est secrétaire permanent du Parlement, avec tous les nombreux devoirs qui en découlent. Face au Conseil d'Etat il tient le rôle de maître de cérémonie. Dans les défilés et cortèges il porte la masse et précède le Conseil d'Etat. Pour le reste il est le chef d'administration de cette sorte de secrétariat général.

Au revoir ou adieu?

Très importante réception d'adieu au cours de laquelle nos autorités, tant cantonales que municipales, ont pris congé de S.E. Cottafavi, secrétaire général adjoint des Nations unies et, à ce titre, directeur général du Centre européen des Nations unies à Genève. Il était entouré de ses principaux collaborateurs et des directeurs ou présidents des institutions internationales ayant leur siège en notre ville. C'était le contact le plus élevé entre celle-ci et l'ONU. Nous perdons une personnalité qui avait une réelle et active amitié pour nous, sentiments qui lui étaient rendus. De tels contacts sont d'une grande utilité. Il appartiendra au successeur d'en faire autant.

Peu sont en uniforme

Puisque nous parlons des milieux diplomatiques passons à leur entourage. La réunion de l'OPEP, ces magnats du pétrole, est un bon exemple. Assurer leur sécurité est une de nos obligations; de l'aéroport à leur hôtel, puis durant leur séjour et leurs séances. Certes, nous avons notre police locale dont une section est spécialisée pour cette garde. Mais cela ne suffit pas. L'aéroport dispose aussi d'une police armée qui lui est propre. Enfin chaque délégation est protégée par de nombreux agents qui ne quittent pas de l'œil l'homme dont ils ont la garde. Il y avait treize délégations ou observateurs. Il faut encore mentionner la police qui contrôle l'entrée de l'hôtel, les rues, les immeubles avoisinants, les locaux du palace et les salles d'assemblées. Tant et si bien qu'en additionnant tous ces hommes, y compris ceux de l'Intercontinental, on arrive à plus de 450 surveillants dont la bonne moitié est armée. Le grand public oublie souvent les obligations qui nous incombent et les protections draconiennes dont nous sommes responsables.

Sécurité en déroute?

Puisque nous mentionnons la police, examinons ses statistiques pour 1982. La criminalité ne cesse d'augmenter. Les hold-up ont fait un saut en avant. Il y en eu cinq en 1981 et quatorze en 1982. Les agressions à main armée furent pratiquées 52 fois et 154 fois sans arme; les arrachages de sac, 90 fois. Il y eu 3950 cambriolages! La plupart des pickpockets arrêtés étaient étrangers.

Mais les plus gros chiffres concernent les moyens de transport. Sont enregistrés à Genève 195000 véhicules à moteur, 35000 vélomoteurs et 78000 bicyclettes. En douze mois on a volé 830 véhicules, 980 motos et 3950 cyclomoteurs. Pour être complet disons que les stupéfiants saisis représentent 6 millions. Enfin 189 personnes ont été arrêtées sur 1650 contrôlées. Nos policiers et agents de sûreté n'ont pas chômé!

Ivresse!

Dans ces statistiques annuelles il est encore un domaine qui mérite d'être connu de tous les automobilistes. Des agents de la circulation ont retiré sur notre pourtant si petit territoire, 2100 permis de conduire et 600 interdictions de personnes domiciliées à l'étranger. On approche à grands pas des 3000, ce qui est considérable, cela d'autant plus que 560 cas sont dus pour ivresse au volant. Cette cause va en se multipliant. Il est grand temps que ceux qui sont au volant s'en rendent compte; cela d'autant plus que si 665 permis de conduire étaient retirés pour un mois, il y en avait 42 pour une durée illimitée. Comment faire pour aller au travail si vous n'avez pas d'autre moyen de locomotion?

Les «verts»

Dans deux mois on vote, ce sont les élections municipales. Une nouveauté: la création d'un parti écologique à l'instar de ce qui se fait dans quelques cantons et surtout à l'étranger. Le canton de Vaud a déjà son Groupement pour l'environnement, Genève ne saurait rester en retard! Pour l'instant les écologistes sont restés membres de leur parti politique. Pourquoi s'isoler pour un seul sujet? Il est vrai qu'une tentative similaire s'était produite en 1978, mais elle n'avait pas atteint le quorum. La présente fera-t-elle mieux?

Salomé

«C'est tellement parfait que cela en est terrifiant!», me disait un collègue en sortant de la première de *Salomé*. S'il est un drame lyrique de Richard Strauss qui a fait parler de lui, depuis 1905 à Dresde, c'est bien celui-là. Tout le monde connaît l'œuvre d'Oscar Wilde et tous les mélomanes la partition de Richard Strauss. La décapitation de saint Jean-Baptiste sur l'ordre de Salomé parce qu'il n'a pas voulu faire l'amour avec elle. Le baiser maudit sur les lèvres d'un mort.

Pour monter une telle pièce, il faut trouver une femme qui soit comédienne, chanteuse et danseuse exceptionnelle. Il faut ensuite un metteur en scène novateur qui soit aussi exceptionnel. Nous avions vu ce drame, ici-même, en 1959, 1967 et 1975. Rien de comparable avec la présente production. Le fameux Maurice Béjart, l'extraordinaire Julie Migenes, le magnifique Orchestre de la Suisse romande sous la baguette de Horst Stein, en ont fait la plus belle soirée de la saison, la plus émouvante scène depuis des années. Béjart, jusque dans les moindres détails, mélangeant avec un art consommé l'antiquité et le présent, grâce à l'artiste qu'il avait découverte, dominant toutes les difficultés de cette affreuse histoire, sans la moindre faute de goût, réalise un spectacle qu'interminablement une salle subjuguée, conquise, trépidante, applaudit.

Double jeu de la CGT et triple jeu de Mitterrand

Suite de la première page

Dans la majorité des litiges entre candidats communistes et socialistes pour les prochaines élections municipales, le chef du Parti socialiste Jospin, avec l'absolution de Mitterrand, prend parti pour le candidat communiste!

Dans le débat sur la Sécurité sociale, François Mitterrand s'éleva contre les mesures prises en 1967 par Georges Pompidou en vue de réduire l'influence pernicieuse et onéreuse de la CGT, et il décida, à l'encontre de son ministre, que les conseils d'administration des **caisses d'assurance-maladie** seront à nouveaux élus, à savoir livrés à la démagogie musclée et aux prélèvements intéressés de la CGT. Dans la bataille pour les 39 heures **sans réduction de salaires,** Mitterrand trancha en faveur de la CGT krasuckiste et contre la CFDT socialiste et même contre son ministre de l'Economie, Jacques Delors, et contre son premier ministre, Pierre Mauroy...

Ainsi, Mitterrand s'avéra plus royaliste que Mauroy...

Michel d'Ornano commente comme suit la situation dans la police: «Ce n'est pas le ministre socialiste qui commande, c'est le syndicat communiste qui demande des têtes; et c'est le ministre qui cède.» D'où la mise au placard des commissaires efficaces Leclerc et Lemouël.

Et Raymond Marcellin qui, en tant qu'ex-ministre de l'Intérieur, est bien au fait de ce dont il parle, déclare: «Un gouvernement qui n'est plus maître de sa police n'est maître de rien. La puissance publique ne peut pas abdiquer ses pouvoirs entre les mains d'un dirigeant de syndicat de fonctionnaires. Ce serait le gouvernement des subalternes et la négation de l'Etat républicain par le renversement de l'autorité. L'extension abusive des pouvoirs syndicaux depuis le 10 mai me paraît infiniment grave pour l'avenir.»

Cette démission du pouvoir de l'Etat socialiste devant le pouvoir des syndicats communistes est excellemment illustrée par une caricature de Jacques Faizant. Elle représente Ubu-roi Krasucki siégeant sur un trône, une couronne sur la tête, le sceptre à la faucille et au marteau à la main, et déclarant à Mitterrand et à Mauroy, l'échine humblement courbée devant eux: «Je veux bien vous garantir votre emploi encore quelque temps, mais tâchez de filer doux»...

Suzanne Labin

Chandeleur: présentation du Seigneur au Temple

L'Eglise célèbre la fête de la Présentation du Seigneur au temple, plus connue chez nous comme la Chandeleur, le 2 février, donc quarante jours après la naissance du Christ. Conformément à la loi du Seigneur, Jésus fut présenté au temple par Marie et Joseph. Liturgiquement cette présentation signifie la rencontre de la Lumière du monde avec le peuple des croyants.

En effet, les deux représentants du troisième âge, le vieillard Siméon et la prophétesse Anne étaient venus au temple, sous l'impulsion de l'Esprit-Saint; éclairés par ce même Esprit, ils reconnurent leur Seigneur dans le petit enfant et ils l'annoncèrent à tous avec enthousiasme.

La présence de ces deux vieillards au temple à l'arrivée du Messie a fait naître l'idée de faire de ce 2 février en même temps une journée de prière à la rencontre du Christ, la Lumière de la vie montante.

Le secrétaire de la Sacrée Congrégation des sacrements et du culte divin, S.E. Mgr Virgilio Noe, consulté dans cette affaire, a répondu négativement car vouloir ajouter au calendrier une nouvelle journée à thème risquerait d'altérer l'année liturgique. Il écrit: «C'est là une excellente idée, mais la fête liturgique de la Présentation du Seigneur, très ancienne, a une signification traditionnelle de «rencontre» du Seigneur avec son peuple, de laquelle il ne convient pas de distraire l'attention des fidèles. La présence, dans l'Evangile, de Siméon et Anne est certes très suggestive. Il suffirait, pour donner à ce jour l'accent que vous désirez, de donner dans ce sens quelques-unes des possibilités de souplesse offertes maintenant par la liturgie postconciliaire, en particulier dans les monitions, l'homélie, les intentions de prière universelle; de même à l'office, dans les intercessions de laudes et vêpres.»

Depuis des années déjà, la Chandeleur n'est plus fête chômée. La plupart de nos fidèles doivent rencontrer le Christ sur les chantiers et dans les lieux de travail, et ceux qui peuvent venir le matin à 7 heures à la cathédrale ou aux offices des paroisses ne sont pas très nombreux. Par contre le troisième âge pourrait faire de cette journée une rencontre amicale avec le Seigneur, Lumière du monde, que nous rejoignons tous à plus ou moins longue échéance, d'après les consignes de la Sacrée Congrégation du culte divin, indiquées plus haut.

Soit Siméon soit la prophétesse Anne ont passé les dernières années de leur vie dans le temple. Les deux vocations tardives ont su apprécier à juste titre comme c'est beau de vivre au parvis du Seigneur. Les personnes du troisième âge devraient également apprécier la grâce d'avoir le Christ sous le même toit.

Une rencontre spéciale avec le Christ qui est la vie est aussi la **bénédiction de saint Blaise,** le 3 février, avec les bougies bénies la veille pour préserver les croyants des maladies de la gorge et de toutes les autres maladies. Superstition? Pas pour ceux qui ont la foi.

Chanoine E. Tscherrig

Valais

Le chômage en hausse

SION. – Les chiffres des chômeurs complets à fin janvier 1983 sont connus. Pour l'ensemble du canton, ils s'élèvent à 2944, ce qui représente une aggravation par rapport à l'an dernier à la même époque (2403 chômeurs, soit 541 de moins). La barre des 3000 n'est cependant pas dépassée, cette barre qui n'avait été franchie qu'en 1979 (3164 à fin janvier).

Le nombre des chômeurs en Valais à fin janvier est à mettre immédiatement en relation avec les nombreux chantiers de construction qui sont arrêtés à cette période de l'année. Même si l'hiver 1982-1983 est relativement clément, l'immobilisation des chantiers n'est guère différente, dans la mesure où l'on ne peut entreprendre la reprise des travaux sans savoir si le froid et la neige ne risquent pas de les interrompre dans les jours suivants.

PUBLICITAS
21 21 11

RECEL? PAS RECEL?

BERNARD RAMBERT sera à nouveau jugé

LAUSANNE (ml). – Bernard Rambert, l'avocat zurichois, libéré de toute peine, le 5 novembre 1982 par le tribunal correctionnel de Nyon, comparaîtra à nouveau devant la justice vaudoise, à Orbe cette fois-ci. Ainsi en a décidé hier après midi la Cour de cassation du Tribunal cantonal vaudois, au terme de longues discussions juridiques. Raison de ce renvoi devant une nouvelle Cour correctionnelle, la question du recel qui, ont estimé les juges lausannois, n'avait pas clairement été précisée à Nyon. Cette décision satisfait en partie seulement le procureur Willy Heim, qui avait déposé recours après le jugement de l'automne dernier.

La défense n'avait naturellement pas la même opinion. En l'absence de Me Garbade, séjournant actuellement au Mexique, c'est Me Vergès qui plaida tout d'abord en faveur de son client. S'appuyant sur les considérants du tribunal de la Côte, l'avocat français tenta de démontrer que les arguments du procureur Heim n'étaient nullement fondés, qu'il s'agissait d'une interprétation, bref, qu'«à vouloir trop prouver, on ne prouvait rien».

Les deux juges lausannois et le président Jaton, bien que divisés, n'ont pas suivi cette démarche, relevant particulièrement la contradiction entre l'établissement des faits et l'imprudence présumée de Rambert. Si les liens entre ce dernier et son client, le multirécidiviste Walter Stürm, ne sont pas sujet à caution, le fait, en revanche, que l'avocat zurichois n'ait pas jeté de suspicion sur le «cadeau» offert par Stürm, les deux fameuses malettes volées à Sion valant 1000 francs, ne paraissait pas crédible. C'est pourquoi, ils demandaient l'annulation du jugement pour cette question uniquement. Ils disaient non par contre à l'autre partie du recours concernant l'entrave à la justice, ainsi que celui concernant le coaccusé Andréas Kistler. Le président Jaton, opposé à la mesure de l'annulation, s'inclinera devant la volonté des deux juges maintenant leur position. Une partie des frais de la cause, soit les sept dixièmes, mis à Nyon à la charge de l'Etat, sera rediscutée à Orbe.

UTILISATION DU SOL ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

300 spécialistes réunis à l'EPF Lausanne

Les 3 et 4 février 1983, près de 300 aménagistes, géomètres, ingénieurs du génie rural, ingénieurs forestiers et géographes engagés dans l'aménagement du territoire, participeront à un Symposium national à l'aula de l'EPFL à Lausanne, organisé par l'Institut de photogrammétrie de la haute école. Ils se familiariseront avec les possibilités d'utilisation des données touchant le renouvellement de la statistique de la superficie de la Suisse, l'inventaire forestier national et la réforme de la mensuration officielle, actuellement en préparation ou déjà en exécution. Ces inventaires sont appelés à fournir un aperçu de l'utilisation actuelle du sol et, à plus longue échéance, à montrer les changements et évolutions dans l'utilisation du sol. De tels inventaires ont surtout une valeur en tant qu'instrument de planification politique aux niveaux national, régional et cantonal.

Les conférenciers alémaniques, romands mais venant également de RFA sont des experts de l'administration, des représentants de bureaux privés, ainsi que des scientifiques. Les conférences sont données en français et en allemand, avec traduction simultanée. Disons encore que cette manifestation bénéficie de l'appui de la Société suisse de mensurations et améliorations foncières, de l'Institut pour l'aménagement du territoire de l'EPFZ, de l'Office fédéral de la statistique, de l'Institut fédéral de recherche forestière et du Groupe de coordination pour la télédétection.

Simone Volet

LE CONSEIL FÉDÉRAL PRÉSENTE SON PROGRAMME DE RELANCE

Un milliard pour stimuler la demande et soutenir l'emploi

BERNE (ATS). – Stimuler la demande pour soutenir l'emploi, voilà le principe des premières mesures de relance de l'économie suisse que le Conseil fédéral a adoptées hier. Coût de l'opération : un milliard dont les deux tiers seront consacrés à des achats (matériel militaire, protection des eaux, énergie) et un tiers à l'encouragement des exportations. Les Chambres fédérales en discuteront en mars déjà.

Ce premier train de mesures n'aura donc qu'une action à court terme sur la situation de l'emploi. Les achats et les aides à l'exportation qui coûteront 970 millions de francs à la Confédération déclencheront un volume global de commandes d'environ deux milliards de francs. Le « deuxième paquet » que le Conseil fédéral soumettra à la consultation des milieux intéressés en février aura des effets à long terme. Il agira sur l'offre en ce sens qu'il aidera l'économie privée à adapter ses structures. Pour cela, le Conseil fédéral proposera une garantie contre les risques à l'innovation (le projet des experts vient d'être publié) et un renforcement des instruments de politique régionale (collaboration plus étroite entre la Confédération et les cantons pour aider les régions menacées).

La part du lion

La part du lion de ce programme de relance revient à la stimulation de la demande interne. La Confédération passera des commandes supplémentaires ou encouragera des équipements en investissant un montant de 641 millions de francs. Le choix des projets a été déterminé par deux critères : rapidité d'exécution (adjudication dans les six mois et réalisation dans deux à trois ans au plus) et utilité avant tout aux régions connaissant un chômage supérieur à la moyenne ou souffrant de gros problèmes structurels.

272 millions pour l'armée

La plus importante position du programme des acquisitions est celle relative au matériel de guerre : 272 millions de francs pour la fabrication du système de guidage Skyguard, de réservoirs supplémentaires pour les avions Tiger, de fusées pour les obus d'artillerie et d'autres achats. Près de cent millions serviront à encourager les chemins de fer privés à renouveler leur matériel roulant (coût total de l'opération : 188 millions), 64 millions à promouvoir la construction de logements (volume global des travaux ainsi déclenchés : 880 millions de francs) et 42 millions à compléter l'équipement de la protection civile. Voilà pour le « gros morceau ». Le programme prévoit encore une vingtaine d'autres projets qui vont de la conservation des monuments historiques à l'amélioration du logement dans les régions de montagne, en passant par l'assainissement de l'économie fromagère et les améliorations foncières.

Encourager la recherche

Le Conseil fédéral souhaite encourager plus que par le passé la recherche scientifique sur les adaptations structurelles. Il demande aux Chambres d'augmenter de 25 millions de francs le crédit destiné à cet effet. En outre, le gouvernement propose d'augmenter de 800 000 francs (pour l'année en cours) les contributions fédérales au reclassement et aux perfectionnements des chômeurs.

La « garantie contre les risques à l'exportation », la GRE, reste le principal instrument de la Confédération pour promouvoir les exportations de l'industrie suisse. Or, cette GRE est sérieusement dans les chiffres rouges (fin 1983, la dette auprès de la Confédération sera de l'ordre de 300 millions). Pour rétablir l'équilibre financier de cette institution, il faudrait soit augmenter les primes versées par les exportateurs, soit réduire les prestations. Or, ce n'est vraiment pas le moment de prendre de telles mesures. Aussi, le Conseil fédéral propose-t-il aux Chambres d'augmenter de 80 millions le crédit inscrit au budget 1983 à ce titre et de 90 millions celui prévu pour 1984.

L'augmentation des crédits mixtes et de l'aide à la balance des paiements, dans le cadre de la coopération internationale au développement, est un autre moyen de stimuler les exportations. Les crédits mixtes, accordés par les pouvoirs publics et des banques privées, permettent aux pays à revenu moyen du tiers monde d'acheter des équipements. L'aide à la balance des paiements leur donne une marge de manœuvre pour surmonter des difficultés passagères. Le Conseil fédéral propose d'ajouter 100 millions au crédit existant de 350 millions. Cette augmentation devrait déclencher un volume de commandes de l'ordre de 200 à 300 millions de francs. Enfin, pour renforcer la présence de l'économie suisse à l'étranger – expositions industrielles, publicité touristique – un crédit de 32 millions devrait être ajouté aux dépenses actuelles à ce titre.

Pour une bonne partie des projets d'acquisition inscrits dans ce programme, le Conseil fédéral s'est contenté d'avancer la date de la réalisation. Les dépenses supplémentaires consenties dans l'avenir immédiat devront donc être compensées par la suite. C'est dire que le Conseil fédéral, d'une part, compte sur une reprise économique à moyen ou long terme et que, d'autre part, il ne perd pas de vue l'assainissement des finances fédérales, mais accepte d'en retarder la date. Sur les 641 millions destinés à la stimulation de la demande interne, seuls 67 millions n'étaient pas prévus dans les crédits d'engagement (crédits ouverts ou planifiés pour plusieurs années).

KURT FURGLER

«Pas de protectionnisme»

BERNE (ATS). – En présentant ce programme de relance de l'économie, M. Kurt Furgler, nouveau chef du Département fédéral de l'économie publique, a insisté sur la modération des mesures, notamment en matière d'exportation. Il ne s'agit pas de faire du protectionnisme offensif, a-t-il déclaré en substance, mais d'aider notre économie à au moins conserver ses parts aux marchés du monde. Le Conseil fédéral n'entend pas dramatiser la situation, a encore dit M. Furgler. Il sait en revanche que les mesures qu'il propose n'ont d'effet que si elles sont prises à temps. De gros problèmes d'adaptation nous attendent en 1983. Ils pourront être résolus grâce notamment aux avantages que possède la Suisse sur bon nombre de pays étrangers : un appareil politique en état de fonctionner et la paix sociale.

Un crédit pour les pommes

BERNE (ATS). – Le Conseil fédéral a libéré hier un montant forfaitaire de 450 000 francs au plus pour la transformation industrielle de 3000 tonnes de pommes de table de la récolte 1982. Ce montant sera versé à la Fruit-Union suisse, chargée de contribuer aux frais de stockage supportés par les détenteurs d'entrepôts livrant des pommes de table aux cidreries en février 1983.

Cette intervention de la Confédération s'avère indispensble pour éviter un effondrement des prix payés aux producteurs. Suite à l'extraordinaire abondance des récoltes en Suisse comme en Europe, les quantités en stock totalisent actuellement encore 45 000 tonnes en chiffres ronds ; comparées à celles des années normales, qui se situent vers 40 000 tonnes, elles sont exagérément élevées. Leur mise en valeur industrielle immédiate peut seule empêcher un effondrement des prix et encourager les ventes.

Cette mesure s'appuie sur l'article 25 de la loi sur l'agriculture : les fonds proviennent avant tout de la réserve destinée à l'encouragement de la culture des champs et de l'écoulement des produits.

34 millions pour Cointrin

BERNE (ATS). – Le Conseil fédéral a proposé hier aux Chambres l'octroi de deux crédits additionnels destinés à l'aéroport de Genève-Cointrin. Il s'agit de 32,6 millions de francs pour le raccordement ferroviaire de l'aéroport et de 2 millions de francs pour la nouvelle tour de contrôle.

En 1980, le Parlement avait ouvert un crédit d'engagement de 64 millions de francs en vue de relier par le rail la gare de Cornavin et l'aéroport de Cointrin, raccordement dont le coût global est estimé à 189 millions de francs. De récentes études ont cependant montré que ce premier crédit d'engagement ne suffisait pas. La rallonge de 32,6 millions de francs permettra de financer certaines modifications apportées au projet.

Le second crédit additionnel, 2 millions de francs, permettra d'achever la construction de la nouvelle tour de contrôle destinée aux services de la sécurité aérienne de Cointrin. Rappelons en effet que la sécurité aérienne est de la compétence de la Confédération. Cette dernière s'en charge par l'intermédiaire de Radio Suisse S.A., à qui elle fournit les terrains, les bâtiments, les installations et appareils techniques.

Bonnes intentions

L'économie suisse éternue, le Conseil fédéral n'a pas l'intention de la laisser s'enrhumer. « Gouverner, c'est prévoir », dit M. Furgler venu en personne présenter le programme de relance.

Il avait le sourire des grands jours, notre nouveau chef du Département de l'économie publique, pour expliquer ce que contient ce paquet-cadeau à l'économie suisse. Mais surtout paquet-cadeau au parti démocrate-chrétien qui reçoit là un outil précieux à la veille des élections d'automne. Et il sera encore amélioré avec le deuxième volet de mesures prévues pour l'été prochain.

Ceci dit, revenons au but de ce programme. M. Furgler est un conseiller fédéral dynamique, pressé de liquider les affaires. En l'occurrence, il a su reprendre ce qui a été préparé sous le règne de son prédécesseur et accélérer le mouvement. Comme nous l'affirme un haut fonctionnaire du département, personne n'imagine qu'un tel programme se prépare en trois semaines. Les mesures se trouvaient déjà dans les tiroirs, mais M. Honegger estimait que l'heure n'avait pas encore sonné. Aujourd'hui, indique M. Furgler, la situation est différente. « Il ne faut pas dramatiser, mais la situation est mûre. »

A l'annonce de ce projet de la Confédération, la majorité des réactions sont positives, ce que l'on comprend ! Ce projet prouve les bonnes intentions du gouvernement qui, en même temps, est confronté aux soucis d'économiser. Souhaitons que l'euphorie ne retombe pas, car pour l'instant ces mesures ressemblent à un saupoudrage de millions. On se demande même si réellement il pourra sauver des emplois à long terme, et comment. Hormis les efforts pour l'aide à l'exportation qui devraient apporter une aide à l'industrie des machines, la fabrication du matériel de l'armée qui permettra à des entreprises de recevoir des commandes pour survivre, on peut se demander si les crédits envoyés aux pays sous-développés vont vraiment remettre la balance des échanges en équilibre. Achèteront-ils des montres à la Suisse ? Ceci a toute sa valeur dans le cadre du FMI, mais ici on peut en douter.

Impossible de citer ici la longue liste des millions supplémentaires projetés, mais une chose est certaine : nous ne comprenons pas exactement la portée de certains encouragements. La conservation des monuments historiques par exemple. Quant aux 7 millions pour les routes nationales, on aimerait savoir pour lesquelles, si l'on sait que Berne n'arrive pas à prendre de décision sur le rapport Biel. On se demande où vont aller ces suppléments. On va améliorer les logements, corriger les cours d'eau, construire des chemins forestiers, réaliser des installations contre la pollution et des centaines d'autres choses encore. Mais on ne sait pas dans quelle région. On ne sait pas non plus à quoi seront destinés les 3,2 millions attribués au tourisme.

Ce projet de relance semble conçu pour faire plaisir à tout le monde. Son impact sera surtout psychologique. On se réjouit s'il y a quelques retombées sur l'avenir de l'économie suisse. Cependant, pour l'avenir, c'est la créativité qu'il faut développer, et cela aucun programme ne peut le donner. Elle trouve difficilement l'impulsion dans une société où tout est dû, où le génie est trop souvent l'avantage de savoir demander que de savoir inventer.

Monique Pichonnaz

EN BREF

BERNE (ATS). – Au cours de sa séance hebdomadaire, le Conseil fédéral a pris les autres décisions suivantes :

- **Traduction :** un accord avec l'Université de Genève et avec l'EPF de Lausanne est renouvelé, en vue de préparer l'adhésion de la Suisse à un projet de traduction électronique lancé par la CEE.
- **Endettement :** l'accord de consolidation de la dette roumaine est approuvé par la Suisse. Il stipule le rééchelonnement des crédits commerciaux garantis d'une durée supérieure à un an et échus en 1981 et 1982.
- **Comptabilité :** la comptabilité fédérale sera plus transparente. Elle séparera dans quelques années dépenses courantes et dépenses d'investissement, à l'instar de ce qui se fait dans les cantons.
- **Protection civile :** le rapport demandé par M. Beda Humbel (d.c. AG) sur l'état de préparation de la protection civile est prêt. Il sera présenté dans deux semaines.
- **Nomination :** le nouveau directeur de l'Office fédéral de la production d'armements s'appelle Kurt Hübner et vient de Bâle.

ENQUÊTE SUR LES ACCIDENTS D'AVIATION

CHUTE D'UN PIPER AU COL DE JAMAN

Une trop faible expérience des vols en montagne

(mpz). – Une tactique inadéquate et une faible expérience pour le vol en montagne sont à l'origine de l'accident survenu le 6 juin 1981 au col de Jaman. On se souvient que, peu avant 18 heures, le pilote décolle de l'aérodrome de Gruyères avec trois passagers à bord du Piper PA-28 HB-OHU pour un vol de plaisance. Vers 10 h 10, l'appareil remonte la baie de Montreux. Arrivé trop bas au fond d'un vallon, le pilote tente un virage de retour au cours duquel l'avion heurte un arbre et s'abat dans un ravin. Le pilote et deux passagers sont tués. Le quatrième occupant est grièvement blessé. Le Piper est détruit.

Selon la commission d'enquête, il faut exclure (avec une probabilité proche de la certitude) qu'une défectuosité technique ait joué un rôle dans l'accident. La température et le degré d'humidité relative régnant lors du vol rendent improbable un givrage du carburateur, qui aurait pu entraîner une baisse de puissance du moteur.

Quant au pilote, il détenait une licence valable et était habilité à exécuter le vol entrepris. Aucun indice ne permet de penser qu'il n'était pas en bonne santé au moment de l'accident.

Collision avec le relief

Cette collision avec le relief survient d'une tactique inadéquate et une faible expérience pour le vol en montagne. La commission d'enquête donne les explications suivantes :

Aéronautiquement parlant, et bien que située à une altitude modeste, la région de la Selle qui ferme le vallon des Verraux au nord peut être assimulée à un col alpin. Le comportement du pilote dans un tel relief doit par conséquent répondre aux règles et à la pratique du vol en montagne.

On peut admettre que le pilote avait l'intention, en s'engageant dans ce vallon, de survoler le col qui le ferme à 1450 mètres d'altitude. Cela signifie qu'il aurait dû se trouver à 1600 m d'altitude à proximité du col, ce qui n'a manifestement pas été le cas.

La région de l'alpage Les Grésaleys est le dernier endroit où le relief offre encore un espace suffisant pour virer en vue de gagner de l'altitude avant de s'engager dans le vallon des Verraux. A cet endroit, s'il avait l'intention de se diriger vers le col en vol ascendant, avec un taux de montée de 460 pieds par minute, le pilote aurait dû avoir une altitude de départ de 1430 mètres. Or il n'était qu'à 1240 mètres. Son déficit d'altitude était donc de 190 mètres.

En s'engageant au milieu du vallon, manifestement trop bas pour aborder le col dans de bonnes conditions de sécurité, le pilote s'est coupé de toute possibilité de faire demi-tour. Lorsqu'il s'est tout de même résolu à tenter cette manœuvre, il ne disposait plus d'un espace suffisant.

On peut se demander si le pilote connaissait les conditions topographiques de la route choisie. En effet, le coude formé par la vallée masquait le col lorsque l'avion est entré dans le vallon.

ACCIDENT D'HÉLICOPTÈRE A RAROGNE

Préparation insuffisante de l'atterrissage

(mpz). – Le 23 mai 1981, un hélicoptère tombe sur l'aérodrome de Rarogne, l'aide de mission est blessé alors que les quatre autres occupants sont indemnes. Selon les résultats de l'enquête effectuée par la commission fédérale ad hoc, l'accident est dû à une préparation insuffisante de l'atterrissage.

Un blessé, quatre personnes indemnes. L'accident n'avait heureusement pas fait de victime. Par contre les résultats de l'enquête prouvent qu'une large part de la responsabilité incombe au pilote, celui-ci ayant volontairement mis la turbine au ralenti dans le but de faire une autorotation jusqu'au sol.

Il s'est alors présenté en fin de trajectoire à faible hauteur avec une vitesse trop élevée.

Rapport des faits

Au cours de la phase finale d'approche, à une hauteur de 50 m, le pilote, et ceci sans en informer les occupants, retire volontairement le levier de puissance de la turbine en position de ralenti, dans le but d'exercer une autorotation jusqu'au sol. Il pousse ensuite le manche en avant afin d'augmenter la vitesse de l'hélicoptère. Il veut ainsi, selon ses propres déclarations, disposer d'une énergie cinétique optimum, qu'il pourra ensuite réduire par un « flare ». Avec une vitesse de 180 km/h, il dirige la machine en direction d'un pré de 600 m de long, parallèle à la piste 27. A l'extrémité de celui-ci se trouve un chemin de roulage en dur. L'hélicoptère survole ce pré à 10 m au-dessus du sol avant de choir d'une faible hauteur sur le chemin. L'appareil pivote de 100 degrés dans le sens des aiguilles d'une montre autour de son axe vertical. L'aide de mission, assis non attaché à l'arrière de la cabine, est éjecté hors de celle-ci. Il est légèrement blessé alors que les autres occupants sont indemnes.

Soutien à la SSR et à son directeur

BERNE (ATS). – Le directeur général de la Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR), Leo Schürmann, n'a en aucune façon transgressé la règle de retenue imposée au personnel de la société en faisant des déclarations sur la surveillance des prix. Par ailleurs, les relations entre autorités politiques et SSR sont absolument satisfaisantes. C'est ce que le Conseil fédéral a répondu hier par écrit à des parlementaires qui lui demandaient son avis.

La conseillère nationale Yvette Jaggi (soc. VD) jugeait inopportune l'annonce publicitaire parue avant la votation de novembre dernier sur la surveillance des prix dans laquelle, en tant qu'ancien « M. Prix », l'actuel directeur général de la SSR faisait campagne en faveur du contre-projet. Le gouvernement lui répond que chaque citoyen du pays a le droit d'exprimer librement ses opinions. La seule règle de retenue imposée aux collaborateurs de la SSR, y compris leur directeur, consiste à ne pas utliser abusivement pour ce faire les médias électroniques pour lesquels ils travaillent. Or, M. Schürmann n'a pas transgressé cette règle.

Pour sa part, le conseiller national François Jeanneret (lib. NE) s'est fait l'écho auprès du Conseil fédéral des critiques émises par le rédacteur en chef de la *Liberté*, François Gross, à l'occasion de sa démission du comité central de la SSR qui aurait été influencée par des tendances politiques qui pourraient porter préjudice à sa mission. Le Conseil fédéral relève en outre que les sociétés régionales de la SSR remplissent une fonction nécessaire, et que ses sociétés cantonales constituent un lien adéquat entre le public et les directions régionales ; on pourrait toutefois faire un plus large usage du dialogue ainsi rendu possible, remarque-t-il.

Toujours au sujet du directeur général de la SSR, le Conseil fédéral assure à la conseillère nationale Heidi Deneys (soc. NE) qu'il est libre de choisir son conseiller. Rien à redire donc si M. Schürmann consulte sa femme avant chaque décision importante, comme il l'a déclaré dans une interview. Enfin, à l'adresse du conseiller national Jean Ziegler (soc. GE), le gouvernement estime que les journalistes de la Radio romande n'appellent pas systématiquement « Judée et Samarie » les territoires cisjordaniens occupés par Israël. Cela ne permet pas, à son avis, de supposer de leur part une intention délibérée.

PUBLICITAS-SION Tél. (027) 21 21 11

aujourd'hui MADAME

Un tableau ne vit que par celui qui le regarde. Pablo Picasso

Un menu

Fonds d'artichauts aux crevettes
Fricassée de lapin aux oignons
Nouilles
Pain perdu

Le plat du jour

Pain perdu

Préparation et cuisson: 20 minutes.

Pour quatre personnes, il faut un quart de litre de lait, 4 cuillerées à soupe de sucre, 2 cuillerées à soupe de rhum (facultatif), 2 œufs, 4 tranches de pain (ou de brioche) rassis, 50 g de beurre.

1. Mélangez dans une assiette creuse le lait, 2 cuillerées à soupe de sucre et 2 cuilerées à soupe de rhum. Dans une autre, battez les œufs en omelette.

2. Trempez les tranches de pain dans le lait sucré, pendant deux minutes pour les laisser s'imbiber, puis dans les œufs battus.

3. Faites chauffer modérément le beurre dans une grande poêle. Quand il commence à blondir très légèrement, mettez-y les tranches à dorer, côte à côte, une ou deux minutes de chaque côté. Saupoudrez-les généreusement de sucre en les servant.

A notre avis: avec du pain ou de la brioche un peu rassis, vous obtiendrez un résultat encore meilleur, et vous utiliserez vos restes. Et si, par un grand hasard, il vous reste du pain perdu froid, recouvrez-le de confiture maison pour le présenter. C'est un modeste dessert qui a toujours du succès auprès des enfants.

La cuisine sans sel

Avec une alimentation hyposodée, c'est-à-dire non salée, la fadeur des mets décourage bien souvent les convives et risque d'entraîner à la longue une inappétence, ou anorexie, plus ou moins accentuée. Plusieurs éléments peuvent permettre de pallier cet inconvénient. La qualité des produits utilisés doit être irréprochable: fruits et légumes mûrs à point, viandes et volailles de première qualité, poissons très frais. Le goût naturel des aliments a une importance primordiale qu'il importe de respecter ou de mettre en valeur. Si les sels de régime peuvent être d'un certain secours, il n'en reste pas moins que des modes de cuisson, des assaisonnements différents peuvent mener à la découverte de nouvelles saveurs.

Je vous donnerai donc plusieurs recettes (sans sel) durant le mois, qui vous permettront de réaliser des plats malgré tout savoureux.

Poireaux tièdes

Pour quatre personnes. Préparation: 10 minutes. Cuisson: 10 minutes environ. 1 kg de petits poireaux, 1 cuillerée à soupe de vinaigre à l'échalote, 2 feuilles de laurier, 6 grains de poivre, 1 cuillerée à café de moutarde sans sel, 1 cuillerée à café de ketchup sans sel, 2 cuillerées à soupe de persil et de cerfeuil ciselés, poivre.

1. Nettoyez les poireaux, coupez la barbe et la partie verte des feuilles, lavez soigneusement les blancs et laissez-les entiers.

2. Mettez le vinaigre, le laurier et le poivre dans une marmite à pression, ajoutez un verre d'eau, posez les poireaux dans le panier métallique, fermez et laissez cuire de 6 à 8 minutes à partir du chuintement de la soupape.

3. Préparez la sauce: mélangez la moutarde et le ketchup, poivrez et ajoutez les trois quarts des fines herbes.

4. Lorsque les poireaux sont cuits, rangez-les dans un plat de service long, enrobez-les de sauce, parsemez du reste des fines herbes et servez tiède.

Question de santé

Une future maman peut-elle faire du sport?

La future maman ne doit pas se plonger dans une totale inactivité si les impératifs de la grossesse ne lui imposent pas l'immobilisation. Un «exercice minimum» est recommandé. Sans aller jusqu'à participer à des compétitions sportives, comme cette patineuse enceinte de cinq mois, il est souhaitable par exemple de faire régulièrement des promenades d'un bon pas (éviter de courir) sur la route et mieux en sous- bois, en mettant aux pieds des chaussures à semelles épaisses et très souples qu'apprécient les sportifs à l'entraînement et les jeunes (les «trainings»).

La pratique de la bicyclette n'est pas non plus déconseillée. Là non plus, pas de vélo de course, encore moins de performances de vitesse ou d'escalade de cols. Il faut un vélo bien droit, au besoins en surélevant le guidon. Sur une route bien tranquille, on fait de petites promenades en famille à rythme soutenu.

Quant à la natation, c'est le sport idéal de la grossesse: délivrée d'une partie de son propre poids, la future maman fait fonctionner tout son corps et se gave d'oxygène... pour deux...

Les échos de la mode

Un revenant de choc, le bouton de manchette!

D'autant que les fabricants français ont rivalisé d'idées pour créer de nouveaux modèles: tête d'éléphant, bâtonnet encerclé d'anneaux d'or jaune et blanc, mini-gourmette avec fermeture inédite, double ovale d'or jaune strié, double masque grec et or jaune mat et vieilli, pastilles d'or jaune très pur serties, clôt de deux diamants et d'un saphir, double abeille stylisée en or jaune.

Triangles, carrés, ovales, ronds, ces boutons de manchette révèlent donc les formes les plus diverses.

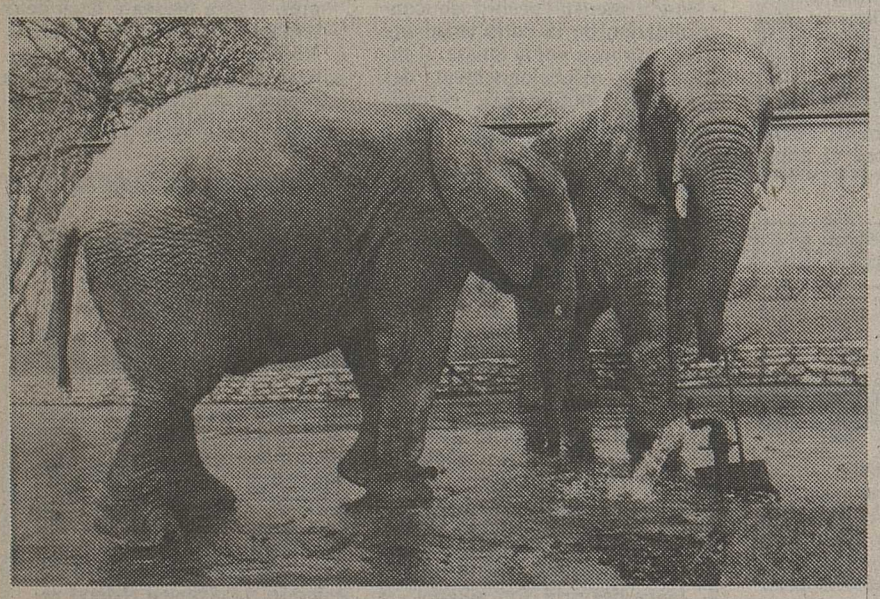

Puis-je vous offrir un verre!

C'est ce que semble proposer cet aimable pachyderme à son compagnon...

Nouveau

CET EMPLACEMENT EST RÉSERVÉ CHAQUE JOUR A LA PUBLICITÉ DE NOS ANNONCEURS

Renseignements sur les formats et tarifs: PUBLICITAS SION Tél. (027) 21 21 11 (Interne 32 ou 33)

Imprimeur et éditeur responsable:
André Luisier, directeur général.
Imprimerie Moderne de Sion S.A.
Administration et rédaction: 1950 Sion, rue de l'Industrie 13, tél. 027/23 30 51-52.
Chèques postaux 19-274.

RÉDACTION CENTRALE

Hermann Pellegrini, rédacteur en chef; Roland Puippe et Pierre Fournier, rédacteurs en chef adjoints; Gérald Rudaz et Roger Germanier, éditorialistes et analystes; Jean-Paul Riondel, rédacteur de nuit; F.-Gérard Gessler, Michel Pichon, Jean Pignat, Françoise Luisier, Antoine Gessler, Gérald Théodoloz, Gaspard Zwissig, rédacteurs de jour; Fabienne Luisier et Hervé Valette, rédacteurs stagiaires; Jean-Pierre Bähler, Jacques Mariéthoz, Gérard Joris et Christian Michellod, rédacteurs sportifs.

SERVICE DE PUBLICITÉ:

Publicitas S.A., Sion.

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

RÉCEPTION DES ANNONCES

Publicitas S.A., Sion, avenue de la Gare 25, téléphone 027/21 21 11. Télex 38 121.

DÉLAIS DE RÉCEPTION DES ANNONCES

Edition du lundi: le vendredi à 10 heures.
Edition du mardi: le vendredi à 16 heures.
Edition du mercredi au samedi: l'avant-veille du jour de parution à 16 heures.
Avis mortuaires: la veille du jour de parution jusqu'à 18 heures (en dehors des heures de bureau ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal au 027/23 30 51 jusqu'à 23 heures).

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Surface de composition d'une page: 293 x 440 millimètres.
Corps fondamental: 8 (petit).
10 colonnes annonces de 25 mm de largeur.
6 colonnes réclames de 45 mm de largeur.

TARIF DE PUBLICITÉ

Annonces: 75 ct le millimètre (colonne de 25 mm), hauteur minimale 30 mm.
Réclames: 3 fr. 07 le millimètre.
Gastronomie: 1 fr. 74 le millimètre.
Avis mortuaires: 1 fr. 10 le millimètre (colonne de 45 mm).
Rabais de répétition sur ordres fermes et sur abonnements d'espace.

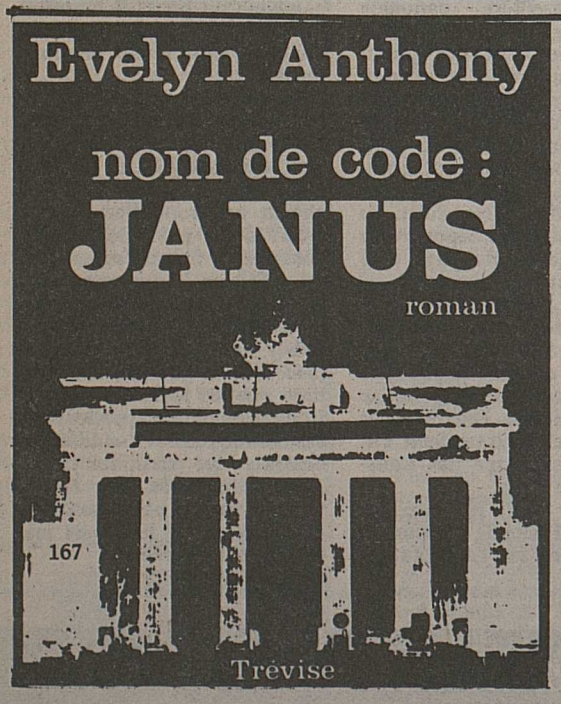

— Non. La seule chose que vous pouvez faire, c'est répondre à mes questions.

— Si je vous dis tout, me promettez-vous que vous nous laisserez partir pour l'Amérique? Andrews nous a donné l'assurance que nous y serions protégés.

— Oui, répondit Holler en éteignant sa cigarette. La CIA peut vous avoir. Je ne voudrais pas qu'il arrive quoi que ce soit à votre petite fille; ou à votre femme. Je l'ai vue là, dehors. C'est une belle gosse. Bon, commencez par le commencement, Gunther. Et prenez votre temps.

Holler se cala dans son fauteuil.

— J'ai été arrêté près du pont de Friedrichstrasse. Certains d'entre nous avions enlevé nos uniformes de SS et nous nous étions habillés en civils en espérant traverser les lignes russes au nord de la ville. Mais nous n'avions pas la moindre chance. Les Russes ont pris le pont et il n'y avait pas moyen de passer. Ils m'ont ramassé et emmené au centre d'interrogatoire qu'ils avaient établi près de Wilhelmstrasse. Je n'avais pas de papiers sur moi et aucune histoire plausible à raconter pour me couvrir. Le responsable était un colonel soviétique. Il m'a soupçonné d'être un officier SS et m'a dit que j'allais être fusillé. Alors j'ai essayé de gagner du temps. Je lui ai dit qui j'étais, en ajoutant que je me trouvais dans le bunker. On m'a envoyé à l'arrière, dans un camp spécial, et l'interrogatoire proprement dit a commencé. C'était le même homme qui le conduisait. Je leur ai dit tout ce que je savais du suicide du Führer et d'Eva Braun, je leur ai donné les noms des gens qui étaient avec nous dans le bunker, je leur ai dit aussi qu'Himmler essayait de son côté de négocier la paix avec les Alliés de l'Ouest, mais cela ne leur a pas suffi et j'ai compris qu'ils allaient me pendre.

Mühlhauser leva les yeux vers Holler, puis les baissa sur ses mains, comme s'il s'attendait à les trouver changées.

— Alors, j'ai conclu un marché avec le colonel. Je lui ai révélé ce que Fegelein m'avait dit pour que je le transmette à Himmler. Eva Braun avait un enfant d'Hitler. C'était un garçon et il était âgé de deux ans. Je lui ai dit où on le cachait. En guise de récompense, ils m'ont envoyé dans un camp de travail.

A suivre

cinémas

SIERRE — BOURG 027/55 01 18

Ce soir a 20 h 30 – Prolongation – 12 ans
Vous avez aimé la « Boum », vous serez emballé par
LA BOUM 2

SIERRE — CASINO 027/55 14 60

Provisoirement à la Sacoche
A la maison des jeunes

Ce soir à 20 h 30 – 14 ans
Le plus grand triomphe du cinéma italien
JE NE SUIS PAS UN HOMME FACILE
Adriano Celentano, Ornella Muti.

MONTANA — LE CASINO 027/41 27 64

Soirée à 21 h – 18 ans
OPÉRATION DRAGON
Un authentique Bruce Lee, parmi les meilleurs

CRANS — LE CRISTAL 027/41 11 12

Matinée à 17 h, soirée à 21 h, nocturne à 23 h – 18 ans
CLASSE 1984
de Mark Lester.
Un grand film sauvage, une apocalypse finale.
Cramponnez-vous à vos fauteuils.

SION — ARLEQUIN 027/22 32 42

Ce soir à 20 h 30 – 12 ans
Sophie Marceau, Pierre Brasseur, Brigitte Fossey dans la nouvelle comédie de Claude Pinoteau
LA BOUM 2
Enfin le film attendu par tous les jeunes.

SION — CAPITOLE 027/22 20 45

Ce soir à 20 h 30 – 16 ans
LE PÈRE NOËL EST UNE ORDURE
de Jean-Marie Poiré avec l'équipe du Splendid.

SION — LUX 027/22 15 45

Ce soir à 20 h 30 – 16 ans
En grande première le dernier film d'Yves Boisset
LE PRIX DU DANGER
avec Michel Piccoli, Gérard Lanvin et Marie-France Pisier.
Quand les jeux télévisés deviennent les jeux de la mort.

MARTIGNY — CORSO 026/2 26 22

Ce soir à 20 h 30 – 16 ans
Science-fiction et aventures fantastiques dans
LA CRÉATURE DU MARAIS
Dès demain mercredi à 20 h 30 – 18 ans
Une chasse à l'homme dans Los Angeles
DESCENTE AUX ENFERS

MARTIGNY — ETOILE 026/2 21 54

Ce soir: RELÂCHE
Dès demain mercredi à 20 h 30 – 16 ans
VICTOR, VICTORIA
de Blak Edwards avec Julie Andrews

ST-MAURICE — ZOOM 025/65 26 86

Aujourd'hui: RELÂCHE
Demain mercredi à 20 h 30 – 14 ans
Film d'art et d'essai
FITZCARRALDO

MONTHEY — MONTHEOLO 025/71 22 60

Dernier soir à 20 h 30 – Admis dès 14 ans
LA BOUM 2
avec Sophie Marceau, Brigitte Fossey et Claude Brasseur.
Dès demain soir à 20 h 30 – 14 ans
Lino Ventura dans son tout dernier film
LE RUFFIAN

MONTHEY — PLAZA 025/71 22 61

Attention dès ce soir à 20 h 30 – 14 ans
Bourré de gags et d'action!
Une des plus folles poursuites de toute l'histoire du cinéma...
200 000 DOLLARS EN CAVALE
A vous couper le souffle!

BEX — REX 025/63 21 77

Ce soir à 20 h 30 – Interdit aux moins de 18 ans révolus
MES FIANCÉES BRÛLANTES
Pour public averti.

LOTTO LOTERIE A NUMEROS

Liste des gagnants du tirage N° 5 de la Loterie suisse à numéros :

1 gagnant avec 6	Fr. 684 861.—
5 gagnants avec 5 +N° compl.	40 000.—
149 gagnants avec 5	4 596.40
8 071 gagnants avec 4	50.—
132 421 gagnants avec 3	5.—

Campagne de carême 1983 sur le thème du travail

Mercredi 2 février, à la salle paroissiale, rue de l'Eglise 10 à Monthey, l'**Action de carême** présentera son matériel d'information et d'animation pour la campagne de carême 1983.
Séances à 14 h 30 et 20 h.
Invitation à toutes les personnes intéressées.

télévision

tv Suisse romande

14.30 Télévision éducative
Les troubadours. Avec la participation de Roger Zaneth.
16.25 Point de mire
16.35 Vision 2: 16.35 Musique populaire: Ritournelles
17.05 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
Gil et Julie. Devine qui fait ce bruit?
17.20 Zora la rousse
La fille du maire.
17.45 Téléjournal
17.50 Sur un plateau La vie au quotidien
18.40 Le journal romand
19.00 Les petits Suisses... et les autres
19.10 Le dernier mot
19.30 Téléjournal
20.05 Dallas
29. L'héritier (2e partie).
21.00 Signes des temps: Trois graveurs engagés.

1. La grande guerre de Frans Masereel.

21.50 Les visiteurs du soir: Les écrivains romands
Ce soir: Gaston Cherpillod, un écrivain contre
22.15 Téléjournal
22.30 Spécial session
22.40 Hockey sur glace

tv Deutsche Schweiz

8.45 TV scolaire
9.45 La maison où l'on joue
10.15 Cours d'anglais (45)
10.30 TV scolaire
2. Assouan.
14.45 Da capo
16.45 La maison où l'on joue
17.15 TV scolaire
6. Visages de la télévision: les présentateurs.
17.45 Gschichte-Chischte
17.55 Téléjournal
18.00 Carrousel
18.35 Enfants de la terre
1. Nés du sable.
19.05 Magazine régional
19.30 Téléjournal Sports
20.00 Derrick
Via Genua. Série policière avec Horst Tappert et Willy Schäfer.
21.05 CH-Magazine
21.50 Téléjournal
22.00 Aujourd'hui à Berne
22.10 Sports
23.10 Téléjournal

tv Svizzera italiana

14.00 TV scolaire
15.00 TV scolaire
18.00 Quel désastre!
5. Un lévrier.
18.05 Contes du folklore japonais
Le talisman.
18.15 La famille Mezil
10. Une récolte exceptionnelle.
18.45 Téléjournal
18.50 Viaval
En direct avec des nouvelles et des jeux.
19.25 Des voisins encombrants
Un amour trompé. Série.
19.55 Magazine régional
20.15 Téléjournal
20.40 Alcatraz
1re partie. Film de Paul Krasny et Ernest Tidyman, avec Telly Savalas, Michael Beck, Art Carney, Alex Karras, etc.
22.10 Orsa maggiore
22.55 Téléjournal
23.05 Ici Berne
23.15 Mardi-sports Téléjournal

France 1

11.15 TF1 Vision plus
12.00 Magazine d'informations et météo
12.30 Atout cœur
Présentation: Patrick Sabatier.
13.00 TF1 actualités
13.45 Féminin présent
Le couple.
13.45 A votre santé. 14.05 CNDP. 14.25 Los Angeles, 1. Les jeux étaient faits. 15.15 Piano-thé 15.20 Féminin seulement. 15.40 Dossier. 16.20 Librairie du mardi. 16.35 Piano-thé. 16.40 Du côté d'ailleurs. 16.55 La table d'Adrienne. 17.15 Piano-thé. 17.20 Flash-femmes. 17.25 L'œil en coin. 17.45 Variétés.
18.00 C'est à vous
18.25 Le village dans les nuages
18.50 Histoire d'en rire
19.05 Météo première
19.20 Actualités régionales
19.45 S'il vous plaît
Bernard Haller à l'Ecluse.
20.00 TF1 actualités
20.30 D'accord, pas d'accord
20.35 L'an 40 ou Un peuple et ses fantômes
Libre chronique d'une année inoubliée (1re partie). Avec: Marie-Christine Barrault, Pierre Vaneck, Michel Lonsdale, Yves Gasc, François Maistre, etc.
22.50 TF1 actualités

Antenne 2

10.30 A2 Antiope
11.15 A2 Antiope
12.00 Midi informations
12.08 L'académie des 9
12.45 Journal de l'A2
13.35 Magazine régional
13.50 Les amours de la Belle Epoque: Petite Madame (2)
Feuilleton de René Lucot.
14.05 Aujourd'hui la vie
Sécurité et transports collectifs.
15.00 Hunter
4. Le complot. Série.
15.50 Chansons sans frontières
17.05 Entre vous
17.45 Récré A2
Pic Pic Pic. Sido Rémi. Il était une fois le cirque. C'est chouette.
18.30 C'est la vie
18.50 Des chiffres et des lettres
19.20 Actualités régionales
19.45 Le théâtre de Bouvard
20.00 Journal de l'A2
20.30 D'accord, pas d'accord
20.40 Les dossiers de l'écran: Marathon Man
Un film de John Schlesinger (1976). Avec: Dustin Hoffman, Laurence Olivier, Roy Scheider, William Devane, Marthe Keller, etc.
Débat: Les criminels de guerre, quarante ans après.
23.15 Antenne 2 dernière.

France 3

18.30 FR3 jeunesse
Atout jeunes.
18.55 Tribune libre
19.10 Soir 3
19.20 Actualités régionales
19.40 Télévision régionale
19.55 Il était une fois l'espace
20.00 Les jeux de 20 heures
20.35 La dernière séance
20.40 Actualités Gaumont 1948. 20.45 Tom et Jerry. 20.50 Les aventures de Don Juan, film avec Errol Flynn, Viveca Lindfords. 22.40 Casse-Noisette fait l'école buissonnière. 22.50 Réclames de l'époque. 22.55 Attraction. 23.15 ■ L'aigle des mers, film avec Errol Flynn, Brenda Mershall, Claude Rains, Donald Crisp, etc. **Une minute pour une image.**
1.20 Prélude à la nuit

Allemagne 1·2·3

ALLEMAGNE 1. – 13.15-13.30 Vidéotexte. 15.40 Vidéotexte. 16.10 Téléjournal. 16.15 Semaine verte internationale à Berlin. 17.00 Was ist was. 17.20 Alpha 5. 17.50 Téléjournal. 18.00 Programmes régionaux. 20.00 Téléjournal. 20.15 Le café en mesure. 21.00 Monitor. 21.45 Dallas. 22.30 Le fait du jour. 23.00 Arena. 24.00-0.05 Téléjournal.

ALLEMAGNE 2. – 13.15-13.30 Vidéotexte. 15.40 Vidéotexte. 16.00 Téléjournal. 16.04 Mosaïque. 16.35 Die Vogelscheuche, série. 17.00 Téléjournal. 17.08 L'Illustré Télé. 17.50 Rate mal mit Rosenthal. Flash d'actualités. 18.20 La panthère rose. 19.00 Téléjournal. 19.30 Die Filzlaus, film. Conseils aux cinéphiles. 21.00 Téléjournal. 21.20 Stalingrad, 40 ans après, film. 22.05 Le début de la nuit de Walpurgis. 23.05 Sport. 23.50 Téléjournal.

ALLEMAGNE 3. – 18.00 Rue Sésame. 18.30 Telekolleg I. 19.00 Les gammas. 19.30 Magazine médical. 20.20 Miroir du pays. 21.35-23.20 env. Die Reifeprüfung, film.

Autriche 1

AUTRICHE 1. – 10.30 Sterns Stunde. 11.15 L'Antarctique, monde inhabité. 11.30 Sports. 13.00 Informations. 17.00 AM, DAM, DES. 17.25 Pour les enfants. 18.00 Die tolldreisten Streiche des Dick Turpin, série. 18.30 Programme familial. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Magazine d'actualités. 20.15 Stalingrad, quarante ans après. 21.00 ■ Der Arzt von Stalingrad, film. 22.45-22.50 env. Informations.

radio

RSR 1

Informations à toutes les heures (sauf à 22.00 et 23.00) et à 12.30 et 22.30
Stop-service à 10.00, 14.00, 15.00 et 16.00
Tél. (021) 21 75 77
Promotion à 8.58, 12.25, 16.58, 18.58, 19.58 et 22.28.
0.05- 6.00 Relais de couleur 3
6.00 Journal du matin
Informations et variétés. Présentation: Geneviève Descloux et Serge Moisson
6.00, 7.00, 8.00 Editions principales
avec rappel des titres à 7.30 et 8.30
6.30 Journal régional
6.35 Journal des sports
6.55 Minute œcuménique
6.58 et 7.58 SVP Conseil
par Dominique Jaccard.
7.32 Le billet
8.10 Revue de la presse romande
8.38 Mémento des spectacles et des concerts
8.40 Quoi de neuf en Suisse romande
par Anne de Castello
9.05 Saute-mouton
Une production de Janry Varnel
12.20 La pince
par Emile Gardaz
12.27 Communiqués
12.30 Journal de midi
Bulletin météorologique
Edition principale
12.45 env. Magazine d'actualité
13.30 Avec le temps
Une production de Jacques Donzel
18.05 Journal du soir
18.15 Actualités régionales
18.25 Sports
18.30 Le petit Alcazar
par Pierre Grandjean et Jean-Claude Arnaudon
19.00 Titres de l'actualité
19.05 env. Les dossiers de l'actualité
Plus revue de la presse suisse alémanique
19.30 Le petit Alcazar (suite)
20.02 Au clair de la une
une production de Robert Burnier, assisté d'Elisabeth Kobi
(Avec des informations sportives)
22.30 Journal de nuit
22.40 Petit théâtre de nuit Les treize coups de minuit
de Claire Quilty
Avec: L. Aubert, A. Neury, G. Tournier, etc.
22.05 Blues in the night
par Bruno Durring
0.05-6.00 Relais de Couleur 3

RSR 2

0.05-6.00 (s) Relais de Couleur 3
Promotion à 6.58, 7.58, 10.30, 12.58, 13.58, 17.58 et 22.28
6.00 Informations
6.05 (s) 6-9 avec vous
Un réveil en musique
7.00 Informations
8.00 Informations
8.10 Classique à la carte L'anniversaire musical Swiss made Les grandes voix oubliées
8.58 Minute œcuménique
9.00 Informations
9.05 Le temps d'apprendre
par Véra Florence
9.05 L'invité du jour
9.10 La classe
Un jeu de Michel Dénériaz
9.20 Ici et maintenant
Rubrique d'éducation permanente
9.30 Regards sur...
par Jacques-Edouard Berger et Véra Florence
10.00 Portes ouvertes sur...
La vie
Alcoolisme et société, par Mousse Boulanger
10.30 (s) La musique et les jours
par Pierre Perrin
1. L'intégrale de F. Schubert
2. Grands interprètes
12.00 (s) Musique populaire Grands compositeurs
Aujourd'hui: Franz Schubert
12.30 Titres de l'actualité
12.32 (s) Table d'écoute (1)
12.55 Les concerts du jour
13.00 Journal de 13 heures
13.30 (s) Table d'écoute (2)
14.00 La vie qui va
Le quotidien de la société
15.00 Suisse musique
17.00 Informations
17.05 (s) Hot line Rock line
par Gérard Sutter
18.00 Informations
18.10 Jazz non-stop
par Patrick Bernon
18.30 Empreintes
19.20 Novitads
Informations en romanche
19.30 Per i lavoratori italiani in Svizzera
20.00 Informations
20.02 (s) Aux avant-scènes radiophoniques Le joueur
22.30 Journal de nuit
22.40 (s) env. Scènes musicales Le journal d'un fou
24.00 Informations
0.05-6.00 (s) Relais de Couleur 3

Beromunster

Club de nuit
6.00 Bonjour
9.00 Agenda
12.00 Sport
12.15 Félicitations
12.40 Le rendez-vous de midi
14.05 Pages de Rossini, Verdi, Mascagni, Gomes, Vive, Penella, Caballero et Minkus
15.00 Tubes hier, succès aujourd'hui
16.05 Musique pour un invité
17.00 Tandem
18.30 Sport
18.45 Actualités
19.30 Théâtre en dialecte
20.05 Musique populaire
21.30 Le coin du dialecte
22.05 Hockey sur glace et hit-parade
23.05 Jazztime
24.00 Club de nuit

Monte Ceneri

Informations à 1.00, 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 10.00, 12.00, 14.00, 16.00, 23.00, 24.00, 1.00
Radio-nuit
6.00 Premier matin
9.05 Mille voix
12.10 Revue de la presse
12.30 Actualités
13.05 Feuilleton
13.30 Chantons à mi-voix
14.05 Radio 2-4
16.05 Il flammiferaio
18.30 Chronique régionale
19.00 Actualités spécial soir Il suonatutto
23.05 Dernière heure
24.00 Radio nuit

Nouveau

CET EMPLACEMENT EST RÉSERVÉ CHAQUE JOUR A LA PUBLICITÉ DE NOS ANNONCEURS

Renseignements sur les formats et tarifs:
PUBLICITAS SION
Tél. (027) 21 21 11 (interne 32 ou 33)

Bulletin d'abonnement

Le journal de tous pour tous

Amis du NF, transmettez ce bulletin à une connaissance.

Si elle s'abonne, qu'elle nous signale votre geste, pour qu'en fin d'année nous puissions vous témoigner notre reconnaissance de façon tangible.

Le soussigné souscrit un abonnement au NF dès ce jour jusqu'au 31 déc. 1983, au prix de **132.–**

Nom: .....

Prénom: ..... *Fils (fille) de:* .....

Adresse exacte: .....

.....

Date: ..... *Signature:* .....

Ce coupon est à détacher et à retourner à l'administration du *Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais,* rue de l'Industrie 13, 1951 Sion. L'abonnement se renouvelle tacitement sauf révocation écrite un mois avant l'échéance.

GRAND CONSEIL

Groupe d.c.: Un retrait et des revenants

Sous la présidence de M. Pierre Moren, le groupe d.c. du Grand Conseil s'est réuni, hier, en fin de matinée, à la salle de la Matze, à Sion.

A l'occasion de cette séance, le groupe d.c. a essentiellement débattu de quatre objets: le règlement sur la péréquation financière intercommunale, le règlement d'exécution de la loi sur la police cantonale, la proposition du député Rolf Escher concernant le déroulement des séances du Grand Conseil, et les motions réclamant une modification du système d'élection des conseillers aux Etats.

A ce propos, je dois d'abord signaler que, sur proposition de la commission, le règlement d'exécution de la loi sur la police cantonale a été retiré de l'ordre du jour de cette session et reporté à plus tard. Cette prolongation des délais permettra aux commissaires, puis aux parlementaires, de mieux comprendre les objectifs et les effets d'une restructuration.

Je n'insisterai pas sur la péréquation financière intercommunale qui sera discutée au Grand Conseil mercredi matin; je m'arrêterai donc brièvement sur la proposition du député Rolf Escher et sur les motions de Mme Cilette Cretton, de M. Claude Kalbfuss et de M. Paul Schmidhalter.

A propos du déroulement des séances du Grand Conseil, le député Rolf Escher suggère surtout un changement de calendrier. La proposition de M. Rolf Escher comporte des avantages et des inconvénients qu'il s'agira de bien mesurer avant de la tenir pour une évidente amélioration.

Quant aux motions réclamant une modification du système d'élection au Conseil des Etats, elles ne se distinguent guère par leur originalité: système proportionnel (Mme Cretton et M. Kalbfuss), garantie constitutionnelle d'un siège pour le Haut-Valais (M. Schmidhalter). Rien de vraiment original, sauf que ces motions, inévitablement, animeront la séance de mercredi après-midi.

En somme, cette séance, après s'être d'emblée abrégée, se raccourcit encore par un retrait (la loi sur la police cantonale), et se ressuscite à peine par deux revenants (motions sur le mode d'élection au Conseil des Etats).

Roger Germanier

Validation de l'élection de M. Hubert Imhof (FDPO)

Quatre corrections de routes et une station d'épuration

La validation du mandat de M. Hubert Imhof n'a provoqué aucune discussion. Les députés ont suivi les recommandations de la commission de validation que préside M. François Rouiller, après avoir entendu un rappel des faits présenté par le rapporteur Niklaus Stoffel.

En mars 1981, quatre démocrates-chrétiens se voyaient attribuer les deux sièges de députés et de suppléants du district de Rarogne oriental, alors que leur parti n'avait obtenu que 48,25 % des suffrages. Et ceci en application de l'article 67 de la loi valaisanne sur les élections et les votations. Les chrétiens-sociaux et les membres du FDPO avaient obtenu respectivement 22,57 et 26,58 % des suffrages.

Des citoyens s'estimant lésés recourent au Grand Conseil, puis au Tribunal fédéral. En novembre 1981, le Tribunal fédéral casse l'élection et renvoie le problème au Grand Conseil. En février, mars et mai 1982, la balle passe d'un camp à l'autre. Les députés décident finalement de procéder à une nouvelle élection. Mais les élus non contestés au départ et le candidat du FDPO recourent à leur tour au Tribunal fédéral, qui a refusé de nouvelles élections, confirmé la désignation de trois d.c. et attribué le mandat restant au candidat du FDPO.

Le Grand Conseil a donc validé l'élection de M. Hubert Imhof, conformément au jugement du TF.

Il a ensuite accepté quatre décrets concernant des corrections de routes:

Correction de la route Gampel - Niedergampel

En deuxième lecture, le Grand Conseil a approuvé un décret qui permettra d'améliorer la route existante et, notamment, de garantir la sécurité des piétons. Le coût des travaux s'élève à deux millions de francs. Les communes de Gampel, de Bratsch, de Tourtemagne et de Loèche participeront au financement de l'œuvre, en application de la loi sur les routes du 3 septembre 1965.

Correction de la route Stalden - Törbel

Une route construite en 1936 relie les trois communes de Stalden, Törbel et Embd. Elle ne répond plus aux exigences actuelles du trafic motorisé. Un projet prévoit une correction complète du tronçon sur une longueur de 3845 m

Le coût total des aménagements est estimé à douze millions de francs. Les frais seront répartis entre l'Etat et les communes de Viège, de Stalden, de Törbel et d'Embd.

Correction de la route Evolène - Lannaz

Le village de Lannaz est relié à Evolène par un chemin muletier dont la largeur ne dépasse pas trois mètres. Sa pente varie entre 13 et 17 %, conditions qui ne permettent pas un trafic normal, surtout en hiver. Lannaz s'ouvre actuellement au tourisme et un important effort de revitalisation du village est en cours, avec la collaboration de la Commission cantonale de la protection des sites.

Il est prévu une chaussée de 3 m 50 de large bordée de deux accotements et des places pour le croisement des véhicules. La pente est ramenée à un maximum de 9 %. Coût des travaux: 1 265 000 francs.

L'urgence a été acceptée par le Grand Conseil.

Correction de la route Veyras - Miège

Pour faire face aux besoins croissants du trafic dans cette région et donner aux piétons la sécurité nécessaire, un projet prévoit l'aménagement du tronçon situé entre la route Sierre - Montana-Crans, le village de Miège et la limite du remaniement parcellaire au nord du village de Miège. Le devis total des travaux s'élève à 4 500 000 francs.

Les communes de Sierre, Veyras, Miège, Venthône, Mollens, Randogne, Montana, Chermignon, Lens et Icogne sont intéressées à cette œuvre dont les aménagements, dans la partie inférieure, comportent notamment un passage pour piétons sous le carrefour à cinq branches de la route principale.

L'urgence a également été acceptée par les députés. Enfin, le Grand Conseil a approuvé l'octroi d'une subvention à la Commune de Vionnaz pour la construction des collecteurs d'eaux usées et d'une station d'épuration. Le coût des travaux est estimé à 4 313 000 francs, le taux de subventionnement étant de 35 %, la participation cantonale sera de 1 509 550 francs.

Précisons que l'œuvre projetée permettra de terminer l'assainissement urbain du village de Vionnaz, des hameaux de Béfeu, de Mayen et de Revereulaz, des stations touristiques de Torgon et de La Jorette.

L'urgence de ces travaux a été reconnue par le Grand Conseil.

Sous la présidence efficace de Me Amédée Arlettaz, les cinq décrets ont été acceptés à l'unanimité par les députés.

H.P.

AFGHANISTAN
VS
ccp 19-7227

Le Marché du Mardi
Petites Annonces Privées

A vendre

Guitare Folk, 2 micros Shure, ampli 24 entrées avec chambre à écho. ✆ 025/77 10 55.

Vigne 1000 m², Martigny évent. échange contre terrain ou app. ✆ 026/2 80 28.

Chiots «Loulous de Poméranie», âge 2 mois. ✆ 027/41 50 31.

2000 m de terrain équipé à 10 min. des pistes de ski, à 1 h de Genève, station tranquille. Fr. 49.– le mètre carré. ✆ 025/65 23 70.

Canapé transformable lit 2 personnes, bon état. ✆ 027/88 12 61.

6 porcs de 8 tours.
Prix raisonnable.
✆ 027/38 20 95.

Villa en construction à 2 km de Montana avec 2000 m² de terrain entouré de forêt, volume constr. 1200 m³, pas vente étrangers. Fr. 150 000.–. ✆ 027/55 69 14.

Nikon AI 2,8/135 200.–, mot. MD 12 pr Nikon FE, 200.–. ✆ 027/22 20 80 - 23 34 66.

Slendertone, appareil de gymnastique automatique, valeur Fr. 1490.–, prix de vente à discuter. ✆ 027/23 38 18.

Collection encyclopédique La Boîte à Outils en 10 volumes. Prix à discuter.
✆ 027/36 16 18.

Chiot appenzellois croisé, 5 mois, parents gardiens de bétail. ✆ 027/81 19 67.

Caméra Canon super 8 + colleuse + lampe. 250.–. M. Darbellay, Martigny. ✆ 026/2 67 39.

4 pneus neige + jantes pour Opel, neufs. Michelin XM+S 100 165 SR 13 TU, 700.– Ph. Maret, Fusion 55, Martigny ✆ 026/2 41 81.

Projecteur diapositives, parfait état. 150.–.
✆ 027/22 40 61, repas.

On cherche

Peupliers, 1000 pces. Faire offre Kunzle, La Balmaz. ✆ 026/8 41 56 Texaco.

Jeune teckel à poils longs sans pedigree. Prix modéré. ✆ 027/86 34 87.

Autos - motos vélos

Golf GTI Oettinger 82 136 CV, 12 000 km, neuve 31 000.– cédée à 22 500.–. Nombr. acc. ✆ 027/36 30 32 - 38 10 27.

Golf GLS 5 p., 80, 40 000 km. Prix Fr. 8800.–. ✆ 027/36 30 32 - 36 10 27.

VW Passat break, année 81, 23 000 km. Prix Fr. 9200.–. ✆ 027/36 30 32 - 38 10 27.

Mercedes 280 S, série 116, superbe, expertisée.
Renault 14 TL très belle, 1978, expertisée.
✆ 027/55 66 33.

Toyota Corona liftback, 81, 34 000 km, exp. ✆ 026/2 24 57 dès 20 h.
1 amplificateur avec bande écho 100 watts + 1 colonne. Fr. 1500.– l'ensemble.

Fiat 131 Racing gris mét., 81, 17 000 km, div. access. Prix à discuter. ✆ 028/42 14 71.

Daihatsu 4×4 Taft 20 1600, 8800 km, mod. 81, 6 places, système roues libres. Fr. 12 900.–, exp. ✆ 025/65 12 29.

Peugeot 504 72, toit ouvr., radio, exp. Fr. 1600.–. ✆ 027/22 20 61.

Alfasud Sprint Veloce, 80, 17 000 km, exp., état de neuf. ✆ 026/2 16 67.

Moto Yamaha Enduro 1 R7 250 cm³, peint. neuve, mot. refait. ✆ 027/25 10 35 dès 19 h.

A vendre **vélos** d'occasion, 4 pour 3.
✆ 027/31 28 97.

Moto Bultaco trial 250, 80, 1800.– et combin. moto dame 36/38, 350.–. ✆ 027/38 11 76.

A vendre **2 Mini 1000** pour bricoleur.
✆ 027/38 11 12.

Lancia A112 Elite, 80, 24 000 km, jeux pneus, radio-cassettes, exp. Prix à discuter. ✆ 027/65 22 37 dès 19 h.

Mazda RX7 22 000 km, 81, radio-cass., toit ouvrant, exp., 1 année gar. ✆ 027/36 31 40.

A louer

Appartement 4½ p. à Sion, tout confort, libre. Fr. 900.– + charges. ✆ 027/22 13 17.

Appartement 4 p. ensoleillé, 5 min. SMC à Darnona-Venthône. ✆ 027/55 21 24 le soir.

Appartement 4½ p. Sion-Champsec. Libre dès le 1er juin. ✆ 027/22 71 29.

Appart. ds chalet, Vercorin, 4 lits, grand jardin. Libre hors saison. ✆ 027/55 61 32.

Demandes d'emploi

Dame effectuerait à domicile travaux dactylographiés. ✆ 027/22 21 01.

Jeune femme nordique, professeur et sa fille 5 ans désirent loger et travailler chez particulier. M. Lundqvis PR Montreux.

Divers

J'achète **téléphones** anciens. A vendre caméra vidéo Hitachi couleur. ✆ 025/71 50 91.

Perdu à Sion, collier en or avec médaille.
✆ 027/23 20 50 récompense.

Gains selon ambition. Créez votre commerce. Capital Fr. 400.–. O. Rieder, 1917 Ardon.

Location costumes carnaval + théâtre. Grand choix. ✆ 027/22 03 59.

Sculpture sur bois, abon. 4 cours 68.–, lundi au mercredi 19 à 21 h Sion. ✆ 027/58 26 89.

Création, coupe, couture participez aux cours, 2 h par sem., Sion. ✆ 027/22 75 27.

10.-- les deux lignes

10.-- les deux lignes
Le Marché du Mardi
10.-- les deux lignes
Le Marché du Mardi
10.-- les deux lignes
Le Marché du Mardi
10.-- les deux lignes

NOS RUBRIQUES*

- Autos - motos - vélos
- On cherche
- Demandes d'emploi
- A vendre
- A louer
- Divers

Tous les mardis

Des cartes bulletins de versement sont à votre disposition à nos guichets de Monthey, Martigny, Sion, Sierre et Brigue ou, sur simple appel téléphonique au 027/21 21 11, nous vous en ferons volontiers parvenir.

Publicitas, avenue de la Gare 25, 1950 Sion

Délai: lundi matin 8 h à Publicitas Sion

Veuillez faire paraître l'annonce ci-dessous dans la rubrique * .....
du *Nouvelliste* du mardi .....

2 lignes Fr. 10.–
3 lignes Fr. 15.–
4 lignes Fr. 20.–

PAS D'ANNONCE SOUS CHIFFRE

Ecrivez ci-dessus le texte de votre annonce en majuscules, reportez le montant correspondant sur un bulletin de versement à Publicitas Sion, c.c.p. 19-485. Dès réception du texte et du montant, Publicitas s'occupe de la bonne parution de votre annonce.

Nom: ..... Prénom: .....

Rue: ..... N°: .....

NPA: ..... Localité: .....

Tél.: ..... Signature: .....

SIERRE

Médecin de garde. – Tél. 111

Pharmacie de service. – Trevisani, 55 14 33.

Hôpital d'arrondissement. – Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 18 h. à 19 h. 30. En privé, de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.

Clinique Sainte-Claire. – Heures des visites: en privé de 10 h. à 20 h.; en commune de 13 h. à 16 h. et de 19 h. à 20 h.; en pédiatrie, de 15 h. à 17 h.; en maternité de 12 h. à 14 h., de 15 h. à 16 h. et de 19 h. à 20 h.

Centre médico-social régional. – Hôtel de ville, aile ouest, tél. 55 51 51. **Soins:** à domicile, soins au centre, du lundi au vendredi, de 13 h. 30 à 14 h. 30. **Consultations pour nourrissons:** sur rendez-vous, de 13 h. 30 à 16 h. 30, le mardi et le jeudi. **Cours:** «Soins à la mère et à l'enfant». **Service d'aides familiales:** responsable Michelle Fasnacht. **Assistantes sociales:** service de la jeunesse, de la famille, du 3e âge centre social. **Services spécialisés** (peuvent être atteints au même numéro): service social pour handicapés (AVHPM); Service psycho- social; Ligue valaisanne contre les toxicomanies; Office cantonal des mineurs; Ligue valaisanne contre le rhumatisme; Caritas Valais; Service médico-pédagogique, Erziehungsberatung, tél. 57 11 71.

Club des aînés. – Réunion tous les mardis et vendredis, de 14 h. à 17 h. dans les locaux de l'ASLEC.

Service social pour les handicapés physiques et mentaux. – Centre médico-social régional, hôtel de ville, tél. 027/55 51 51.

Samaritains.– Dépôt d'objets sanitaires, tél. 55 20 72.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. – Appelez le numéro 111.

Service ambulance. – Pour Sierre, La Souste, Vissoie, Granges, Loèche-les- Bains et Loèche-Ville: tél. 55 17 17, si non-réponse tél. 57 11 51.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. – 24 heures sur 24. Garage sierrois, tél. jour et nuit: 55 55 50.

Auto-secours sierrois. – 24 heures sur 24. Tél. 55 24 24. SOS pannes-accidents.

Grône samaritains. – Objets sanitaires et matériel de secours, tél. 58 14 44.

Pompes funèbres. – Jean Amoos, tél. 55 10 16. Eggs et Fils, tél. 55 19 73 et 55 41 41.

Groupe AA. – Chippis, tél. 55 76 81.

Bibliothèque. – Tél. 55 19 64. Ouverture: chaque lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi de 10 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 16 h. 30.

Centre d'information planning familial. – Mardi et vendredi, de 14 h. à 15 h. 30 ou sur rendez-vous, tél. 55 58 18. Permanence téléphonique tous les jours entre 8 et 9 heures. Adresse: hôtel de ville, bureau N° 28.

Centre de loisirs et culture Asiec. – Av. du Marché 6-8, tél. 55 65 51. Ouvert du mardi au vendredi de 8 h. 45 à 12 h. 15 (secrétariat, accueil, informations diverses) et du mardi au samedi de 14 h. à 18 h., ainsi que le soir selon horaires particuliers des activités. Centre de coordination et d'information téléphonique socio-culturel 24 heures sur 24 au numéro 55 66 00 (Programme des manifestations). Activités pour jeunes, adultes, troisième âge.

Bibliothèque Asiec. – Ouverture: mardi, de 19 à 21 h.; mercredi 17 à 19 h.; jeudi 17 h. 15 à 19 h. 15; vendredi 17 à 19 h.; samedi de 15 à 17 heures.

Dancing La Locanda. – Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 h. ou 4 h. suivant la saison, tél. 55 18 26.

Taxi Saint-Léonard. – Service jour et nuit, tél. 31 12 69.

Montana.– Dancing Le Mazot, ouvert tous les soirs de 21 h. à 3 h. A l'année, orchestres variés. Tél. 027/41 30 79.

Crans. – Discothèque Whisky-à-Gogo, ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures. Tél. 41 12 61.

CPM, centre de préparation au mariage. – Tél. 55 12 10. Rencontre avec un couple tous les derniers vendredis du mois dès 20 heures à la tourelle de l'Hôtel de Ville, entrée ouest, 2e étage.

Pro Senectute. – Rue Notre-Dame-des-Marais 15, tél. 027/55 26 28. Permanence: lundi de 14 h. 30 à 16 h. 30 et sur rendez- vous.

Association des taxis sierrois, gare de Sierre, 55 63 63 (jour et nuit).

Bibliothèque du Haut-Plateau. – Heures d'ouverture: lundi et mercredi de 15 h. à 19 h.; samedi de 14 h. à 17 h. Tél. 41 72 73.

SION

Médecin de garde. – Le 111 renseignera.

Pharmacie de service. – Jours ouvrables, de 8 h. à 12 h et 13 h. 45 à 21 h. Dimanches et fêtes: 9 h. à 12 h. et 15 h. à 21 h. En dehors de ces heures: pour ordonnances médicales urgentes seulement: 21 21 91 (poste de police); surtaxe de 5 francs.

Lu 31, ma 1er: Bonvin 23 55 88; me 2, je 3: Gindre 22 58 08; ve 4: Magnin 22 15 79.

Service dentaire d'urgence. – Tél. 111.

Service vétérinaire d'urgence. – Tél. 111.

Hôpital régional. – Téléphone 21 11 71. Heures de visites, tous les jours de 13 à 16 h. et de 18 h. à 19 h. 30. Pour les urgences: permanence médicale assurée par tous les services.

Ambulance. – Police municipale de Sion, tél. 21 21 91.

Permanence Association des parents de Sion et environs. – L'APS répond tous les lundis, de 19 à 21 heures, au numéro de téléphone 22 13 13.

Auto-secours sédunois, dépannage accidents. – 24 heures sur 24, ∅ 23 19 19.

Auto-secours des garagistes valaisans, dépannages mécaniques: 24 heures sur 24 – (du vendredi à 18 h. au vendredi suivant à 18 h.) Garage du Stade, Sion, Muzzeto et Blanc, jour 22 50 57; nuit 22 38 29.

Service de dépannage du 0,8‰. – Téléphone 22 38 59.

Dépannage installations frigorifiques. – Val-Frigo-Technic, Martigny: 026/2 57 77; Sion: 027/23 16 02; Monthey: 025/ 71 72 72.

Pompes funèbres. – Barras S.A., téléphone 22 12 17; Max Perruchoud, téléphone 58 22 70. Vœffray 22 28 30.

Garderie. – Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 16 h. 30 au rez-de-chaussée de l'école protestante.

Service social de la commune de Sion. – Centre médico-social subrégional Agettes, Salins, Veysonnaz, av. de la Gare 21, 22 86 88/21 21 91. **Soins.** – A domicile, soins au dispensaire médical, ouvert l'après-midi de 14 à 16 heures. **Consultations pour nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge «Soins à la mère et l'enfant».** – 23 30 96. Renseignements et inscriptions l'après-midi du lundi au vendredi de 14 à 18 heures. **Assistantes sociales.** – Service de la jeunesse, de la famille, du 3e âge, 22 86 88. **Service d'aides familiales.** – Appel le matin de 8 à 12 heures, 22 18 61. **Crèche, garderie d'enfants.** – Ouverte de 7 h. à 18 h. 30, av. de la Gare 21.

Centre de planning familial. – Av. de la Gare 21. Consultations sur rendez-vous. Ouvert le vendredi de 16 h. 30 à 17 h. 30. Tél. 23 46 48. **Centre de consultation conjugale.** – Av. de la Gare 21. Consultations sur rendez- vous. Tél. 22 92 44.

Groupe A.A. – Réunion le mardi à 20 h. 30, Saint-Guérin 3, au-dessus du parking. **Croix d'or.** – Centre d'accueil, bâtiment du service social, chaque vendredi 20 h.

Service social pour les handicapés physiques et mentaux. – Centre médico-social régional, rue St-Guérin 3, tél. 027/23 29 13.

Bibliothèque municipale. – Ouverte mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 14 h. 30 à 19 h. **Haute-Nendaz.** – Dancing Lapin-Vert: ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 h., sauf le lundi.

Taxis de Sion. – Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33.

Dancing Le Galion: – Ouverture tous les soirs de 22 h. à 3 h. ou 4 h. suivant la saison. Dimanche fermé.

Dancing-discothèque La Matze. – Ouvert jusqu'à 3 h. Dimanche dès 16 h.: disco dansant, tél. 22 40 42.

Samaritains. – Dépôt d'objets sanitaires, tél. 22 11 58, Mme G. Fumeaux, avenue Pratifori 29, ouvert de 11 à 13 heures.

Consommateur-information: rue de la Porte-Neuve 20, ouvert le jeudi de 14 à 17 h. et non 16 h. comme précédemment.

Bibliothèque des jeunes. – Lundi, mercredi et vendredi: 9 h. 30 à 11 h. 30 et 14 h. à 18 h.

Pro Senectute. – Rue des Tonneliers 7, tél. 027/22 07 41. Permanence: jeudi et sur rendez-vous.

SPIMA, Service permanent d'informations sur les manifestations artistiques, tél. 22 63 26.

Baby-sitters. – Tél. 22 38 20 et 22 96 63 heures des repas et 22 42 03 matin.

Châteauneuf-Conthey. – Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée.

Nendaz-Station. – Dancing Le Negresco ouvert tous les soirs de 22 h. à 3 h.

Association valaisanne femmes, rencontres, travail. – Bureau ouvert le mardi de 14 à 18 heures, documentation à disposition. Entretiens avec notre conseillère en orientation professionnelle. Rue de la Porte-Neuve, N° 20, 1er étage, tél. 22 10 18.

SRT-Valais. – Tél. 027/22 30 66. Un répondeur automatique enregistre vos communications. Le secrétariat, rue de la Tour 14, est ouvert le mercredi de 16 à 18 heures.

A l'écoute (la main tendue). – Difficultés, problèmes, angoisses, solitude, etc., 24 heures sur 24, tél. 143.

Pro Juventute. – 20, rue de la Porte-Neuve, tél. 22 60 60 ou 38 22 34.

Centre sportif Sion (piscine-patinoire). – Tél. 027/22 45 68/69. Heures d'ouverture: du lundi au vendredi, de 8 h. à 21 h.; samedi, de 8 h. à 19 h.; dimanche et jours fériés, de 10 h. à 19 h. Cours de natation, plongeon et sauvetage.

MARTIGNY

Pharmacie de service. – Tél. au N° 111.

Médecin de service. – Tél. au N° 111.

Hôpital. – Heures des visites chambres communes de 13 h. 30 à 15 h. et de 19 à 20 h.; privées de 13 h. 30 à 20 h.

Service médico-social subrégional. – Rue de l'Hôtel-de-Ville, tél. 2 11 41. Permanence du lundi au vendredi de 14 à 15 h.

Ambulance officielle. – Tél. 2 24 13 et 2 15 52.

Service social pour les handicapés physiques et mentaux. – Centre médico-social régional, rue de l'Hôtel-de-Ville 18, téléphoner (026) 2 43 54 et 2 43 53.

Pompes funèbres. – Ed. Bochatay, téléphone 2 22 95. Gilbert Pagliotti, 2 25 02. Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 2 24 13 et 2 15 52.

ACS. – E. Bourgos, dépannage (jour et nuit) 026/8 22 22.

Service dépannage. – J.-Bernard Frassa, 2 43 43.

Centre de planning familial. – Avenue de la Gare 38, tél. 2 66 80.

Service d'aides familiales: pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service, Mme Philippe Marin, infirmière, chemin de la Prairie 3, Martigny, tél. 2 38 42. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18 heures.

A.A. – Groupe de Martigny, réunion le vendredi à 20 h. 30, local Notre-Dame-des-Champs N° 2. Tél. 026/2 11 55, 5 44 61 et 8 42 70.

Groupes alcooliques anonymes «Octodure». – Bâtiment de la Grenette, Martigny: réunion tous les mercredis à 20 h. 30, SOS, tél. 2 49 83 et 5 46 84.

Bibliothèque municipale. – Mardi de 15 à 17 h., mercredi de 15 à 17 h. et de 19 h. 30 à 20 h. 30; vendredi de 15 h. à 18 h. 30, samedi de 15 à 17 h.

Centre femmes Martigny. – Rencontre, aide, échange, femmes seules, femmes battues ou en difficulté. Service de baby- sitting - Bibliothèque. Tél. 026/2 51 42.

Pro Senectute. – Rue de l'Hôtel-de-Ville 18, téléphone 026/2 25 53. Permanence: mardi de 9 à 11 heures et sur rendez-vous.

Fondation Pierre-Gianadda. – Musée archéologique, musée de l'automobile. Exposition Albert Chavaz, rétrospective 75e anniversaire. Invité au foyer: David Max, photographe. Du 22 janvier au 20 mars. Ouvert tous les jours (sauf le lundi) de 13 h. 30 à 18 h.

Repas à domicile et bénévolat: tél. 026/2 25 44. Lundi, mercredi et vendredi, de 8 h. à 9 h. 30. Jusqu'à la fin de l'année, projection, tous les dimanches à 17 heures, du spectacle audio-visuel «Martigny, ville d'accueil, ville de passage».

CAS. – Assemblée le vendredi 4 février, à 20 heures, au Motel des Sports.

SAINT-MAURICE

Pharmacie de service. – Pharmacie Gaillard, tél. 65 12 17, app. 65 22 05.

Médecin de service. – En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 65 12 12.

Ambulance. – Tél. 025/71 62 62 et 026/2 24 13.

Service dentaire d'urgence. – Pour le week-end et les jours de fête, tél. 111.

Taxiphone. – Service jour et nuit, téléphone 71 17 17.

Dépannage jour et nuit. – Garage et carrosserie Pierre Addiks, tél. 65 13 90.

Service médico-social du district. – Hospice Saint-Jacques, tél. 65 23 33.

Garderie d'enfants. – Du lundi au vendredi de 13 h. 30 à 18 heures dans une classe d'école primaire.

Pompes funèbres. – Albert Dirac, téléphone 65 12 19. François Dirac, 65 15 14.

Samaritains. – Dépôt de matériel sanitaire, Mme Marie Rappaz, chemin des Iles, 65 23 39. Exercices: deuxième mardi de chaque mois, dès 20 heures.

Bibliothèque cantonale. – Ouverture: lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15 à 18 h.; mercredi et samedi de 14 à 17 h.

ODIS. – Ouverture: lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15 à 18 h.; mercredi de 14 à 17 heures.

MONTHEY

Pharmacie de service. – Kumm (anc. Contat, av. de la Gare 13) 71 15 44.

Les dimanches et jours fériés, la pharmacie de service est ouverte de 9 h. 30 à 12 h. et de 17 h. à 19 h.

Médecin. – Service médical de garde tout au long de la semaine, tél. 71 11 92.

Centre médico-social. – Place Centrale 3, tél. 71 69 71.

Samaritains. – Matériel de secours, téléphone 71 14 54 et 71 23 30.

Ambulance. – Tél. 71 62 62.

Hôpital. – (025) 70 61 11; heures des visites, tous les jours: chambres communes 13 h. 30 à 15 h. 30, 18 h. à 19 h.; chambres privées de 13 h. 30 à 19 h.

Service dentaire d'urgence. – Pour le week-end et les jours de fête, appeler le numéro 111.

Service social pour les handicapés physiques et mentaux. – Villa des Ifs, avenue de France 37, tél. 025/71 77 71.

Pompes funèbres. – Maurice Clerc, téléphone 71 62 62; J.-L. Marmillod, 71 22 04; Antoine Rithner, 71 30 50.

Dancing Treize-Etoiles. – Ouvert jusqu'à 3 heures. Fermé le dimanche.

Taxis de Monthey. – Service permanent, station place Centrale, téléphone 71 14 84 et 71 41 41.

Taxiphone. – Service jour et nuit, ∅ 71 17 17.

Dépannage. – Jour et nuit: ∅ 71 43 37.

Bar Le Corso. – Ouvert jusqu'à 24 h.

Alcooliques anonymes. – Réunion tous les vendredis au café Industriel, à 20 h. 30. Roger, tél. 71 18 32.

Pro Senectute. – Avenue du Simplon 8, tél. 025/71 59 39. Permanence: mardi de 14 à 16 heures et sur rendez-vous. Bénévolat: repas chauds à domicile – Tél. 71 39 29, 71 28 53 ou 70 61 61.

Dancing discothèque Dilan's. – Téléphone 025/71 62 91. Ouvert tous les soirs de 22 heures à 3 heures.

Centre fitness du Chablais. – Téléphone 02571 44 10, piscine chauffée, sauna, solarium, gymnastique. Ouvert de 8 à 21 h.

CIRENAC.– Planning familial, consultations conjugales - Place Centrale 3, Monthey, tél. 71 66 11.

BEX

Médecin et pharmacie de service. – Hôpital d'Aigle, tél. 26 15 11.

Pharmacie Centrale. – 63 16 24 (sur ordonnance).

Hôpital de Bex. – Tél. 63 12 12.

Police. – Tél. 63 23 21 ou 117.

Service du feu. – Tél. numéro 118.

Taxiphone. – Service jour et nuit, ∅ 71 17 17.

Musée de Bex. – Rue du Signal, dimanche de 14 h. à 16 h. ou sur demande au numéro de téléphone (025) 63 14 16.

AIGLE

Médecin et pharmacie de service. – Hôpital d'Aigle, tél. 26 15 11.

Police. Téléphone N° 117.

Ambulance. – 26 27 18.

Service du feu. – Téléphone N° 118.

VIÈGE

Pharmacie de service. – Fux 46 21 25.

Service dentaire d'urgence. – Pour le week-end et les jours de fête, tél. N° 111.

BRIGUE

Pharmacie de service. – Meyer, 23 11 60.

Alcooliques anonymes. – Mercredi dès 20 h. 15, Rohnesandstrasse 6, tél. 23 43 05, 23 43 21 et 23 62 46. Naters, tél. 23 80 42.

Service social pour les handicapés physiques et mentaux. – Spitalstrasse 1, tél. (028) 23 35 26 / 23 83 73.

Dépôt de pompes funèbres. – André Lambrigger, tél. 23 73 37

Patrouilleurs TCS. – Tél. 022/140 ou 031/140.

Nouveau

CET EMPLACEMENT EST RÉSERVÉ CHAQUE JOUR A LA PUBLICITÉ DE NOS ANNONCEURS

Renseignements sur les formats et tarifs:
PUBLICITAS SION
Tél. (027) 21 21 11 (interne 32 ou 33)

météo

C'est la douche écossaise...

Nord des Alpes, Valais, Grisons: couvert, neige jusqu'en plaine puis (dit-on) pluie jusqu'à 2000 mètres (sans garantie!), plus tard accalmie, puis nouvelles pluies (neige dès 800 m). 6 à 11 degrés. Vent d'ouest modéré en plaine, fort en altitude.

Sud des Alpes et Engadine: assez ensoleillé, 8 degrés.

Evolution jusqu'à vendredi: au nord: instable, fréquentes averses de neige jusqu'en plaine; au sud: en partie ensoleillé.

A Sion hier: couvert, neige faible le matin, forte le soir (une couche de plusieurs centimètres!), 5 degrés. A 13 heures: −14 (neige) au Säntis, 2 (neige) à Zurich et (très nuageux) à Berne, 4 (très nuageux) à Bâle et Genève, 9 (beau) à Locarno, −11 (beau) à Helsinki, −7 (très nuageux) à Oslo, 3 (pluie) à Paris, 11 (beau) à Milan et Lisbonne, 14 (beau) à Rome, 15 (beau) à Nice, 16 (peu nuageux) à Athènes et à Tel-Aviv.

L'ensoleillement en 1982 (suite): Säntis 1752, Aigle 1702, Genève 1685 (déficit de près de 300 heures!), Stabio 1671, Nyon 1661, La Chaux-de-Fonds 1621, Coire 1611, Davos 1582 (normale 1667), Bâle 1581, Grand-Saint-Bernard 1578 heures.

BOURSE DE ZURICH

Total des titres cotés	180
dont traités	130
en hausse	43
en baisse	58
inchangés	29
cours payés	387
Tendance	irrégulière
bancaires	à peine soutenues
financières	irrégulières
assurances	irrégulières
industrielles	irrégulières
chimiques	irrégulières
oblig. suisses	bien soutenues
oblig. étrangères	bien soutenues

LA TENDANCE

PARIS: irrégulière.
Les valeurs de la construction ont été particulièrement soutenues alors que les chimiques ont perdu du terrain.

FRANCFORT: soutenue.
L'indice de la Commerzbank a progressé de 11.5 points pour atteindre 756.10. Les valeurs du secteur automobile ont été très recherchées.

AMSTERDAM: irrégulière.
Dans un marché peu animé, les cours ont fluctué dans les deux sens. Unilever gagne 1.50 florin à 200.

BRUXELLES: irrégulière.
Le marché a évolué de manière hésitante entre d'étroites limites.

MILAN: à la hausse.
La bourse lombarde a été bien orientée. La plupart des secteurs ont gagné quelques points. Pirelli passe de 1390 lires à 1444.

LONDRES: soutenue.
L'indice du FT a gagné 2 points à 622. Les assurances ont continué leur progression.

Emissions étrangères libellées en francs suisses en cours:

5% Hilti Schaan (FL), 1983-1993, à 100%, plus 0.15% de droit de timbre, délai de souscription jusqu'au 1er février 1983 à midi;

5½% Caisse nationale des télécommunications 1983-1993, au prix d'émission de 100% plus 0.3% de droit de timbre, délai de souscription jusqu'au 2 février 1983 à midi;

Hospital Corp. of America 1983-1993, délai de souscription jusqu'au 7 février 1983 à midi, le taux d'intérêt et le prix d'émission ne sont pas encore connus mais le rendement devrait se situer aux environs de 5½%;

Fujitsu Ltd 1983-1993 convertible, délai de souscription jusqu'au 8 février 1983 à midi, les conditions ne sont pas encore connues;

Sharp Corp. Osaka 1983-1993, délai de souscription jusqu'au 9 février 1983 à midi, il s'agit d'un emprunt convertible et les conditions seront publiées prochainement.

Changes

La baisse de 800 millions de dollars de la masse monétaire M1 a eu peu d'impact sur la devise américaine. Celle-ci a ouvert à Zurich en hausse par rapport à vendredi dernier soit à Fr. 2.0080. Les cours moyens des autres monnaies étaient les suivants: livre sterling 3.0650, DM 81.70, FF 28.90, florin hollandais 74.40.

Métaux précieux

L'or repart à l'assaut de la barre des 500 dollars l'once. Il cotait, hier après midi, 499 - 502 dollars l'once, soit 32 100 - 32 350 francs le kilo.

L'argent valait 13.85 - 14.05 dollars l'once, soit 890 - 915 francs le kilo.

Marché mobilier

Sur la lancée de la séance de vendredi dernier, le marché zurichois traverse toujours une phase de consolidation. Dans un volume de transactions moyen, l'indice général de la SBS recule très légèrement de 0.7 point au niveau de 326.3.

Les cours ont été formés irrégulièrement dans l'ensemble de la cote. Cela n'a pas empêché des titres tels que les Sandoz porteur, Winterthur porteur, Mövenpick porteur, Charmilles, Mag nominative, Schindler porteur ainsi que le bon de participation de Ciba- Geigy de bien se comporter.

Les Banque Leu porteur, KW Laufenburg, Bührle porteur, Crédit Suisse porteur et BPS sont, en revanche, un peu plus faibles.

Bonne tenue des obligations suisses et étrangères libellées en francs suisses.

CHANGES - BILLETS

France	28.—	30.—
Angleterre	3.—	3.20
USA	1.95	2.03
Belgique	3.90	4.15
Hollande	73.50	75.50
Italie	13.25	15.25
Allemagne	80.75	82.75
Autriche	11.55	11.85
Espagne	1.40	1.65
Grèce	1.75	2.75
Canada	1.56	1.66
Suède	26.—	28.—
Portugal	1.50	2.30
Yougoslavie	2.—	3.25

PRIX DE L'OR (Icha n.c.)

Lingot	32 150.–	32 400.–
Plaquette (100 g)	3 125.–	3 255.–
Vreneli	203.–	216.–
Napoléon	203.–	216.–
Souverain (Elis.)	228.–	240.–
20 dollars or	1 120.–	1 180.–
ARGENT (Icha n.c.)		
Le kilo	880.–	900.–

Bourse de Zurich

Suisse	28.1.83	31.1.83
Brigue-V.-Zerm.	94.50	of 94.50 of
Gornergratbahn	900	950
Swissair port.	748.50	770
Swissair nom.	622	636
UBS	3200	3210
SBS	316	316
Crédit Suisse	1925	1890
BPS	1260	1230
Elektrowatt	2695	2720
Holderb. port	630	632
Interfood port.	5625	5675
Motor-Colum.	570	565
Oerlik.-Bührle	1290	1285
Cie Réass. p.	7250	7275
W'thur-Ass. p.	3115	3150
Zurich-Ass. p.	17200	17350
Brown-Bov. p.	975	965
Ciba-Geigy p.	1645	1690
Ciba-Geigy n.	710	715
Fischer port.	501	502
Jelmoli	1530	1535
Héro	2775 of	2800 of
Landis & Gyr	1020	1020
Losinger	480	480
Globus port.	2500	2475
Nestlé port.	3860	3880
Nestlé nom.	2400	2400
Sandoz port.	4750	4930
Sandoz nom.	1890	1915
Alusuisse port.	562	580
Alusuisse nom.	182	190
Sulzer nom.	1790	1770
Allemagne		
AEG	24.50 of	24.75
BASF	96.50	100.50
Bayer	92	96.25
Daimler-Benz	309	318
Commerzbank	104.50	105.50
Deutsche Bank	212	214
Dresdner Bank	110	114
Hoechst	89	94.25
Siemens	201	210.50
VW	116	121.50
USA		
Amer. Express	127.50 of	128
Beatrice Foods	44.50	47
Gillette	86.50	89.25
MMM	148	149
Pacific Gas	60.25	59.75
Philip Morris	113.50	118.50
Phillips Petr.	64.50	64.50 of
Schlumberger	90	91.75

	27.1.83	31.1.83
AKZO	28.75	30.50
Bull	12	12
Courtaulds	2.40 of	2.45 of
De Beers port.	15	14.50 of
ICI	11.75	12
Philips	22.75	24.25
Royal Dutch	69.25	69.75
Unilever	143.50	148.50
Hoogovens	12.50	12.50

BOURSES EUROPÉENNES

	28.1.83	31.1.83
Air Liquide FF	424	421
Au Printemps	112.50	112.50
Rhône-Poulenc	—	—
Saint-Gobain	—	—
Finsider Lit.	79	68
Montedison	114	117.25
Olivetti priv.	2250	2290
Pirelli	1390	1465
Karstadt DM	190.50	195.50
Gevaert FB	1870	1880

FONDS DE PLACEMENT (HORS COTE)

America Valor	416.75	426.75
Anfos 1	144	145
Anfos 2	121.50	122
Foncipars 1	2450	—
Foncipars 2	1250	1260
Intervalor	54.50	55.50
Japan Portfolio	530.75	540.75
Swissvalor	217.25	220.25
Universal Bond	64.75	65.75
Universal Fund	81.75	82.75
Swissfonds 1	495	510
AMCA	30.50	30.75
Bond Invest	59	59.25
Canac	89.25	89.75
Espac	50	50.50
Eurit	120	121
Fonsa	98.25	98.50
GErmac	78.75	79.50
Globinvest	64	64.50
Helvetinvest	103.50	104
Pacific-Invest	119	120.50
Safit	544	546
Simma	224	225
Canada-Immob.	—	—
Canasec	610	620
CS-Fonds-Bds	60.50	61.50
CS-Fonds-Int.	68.75	70.75
Energie-Valor	116.50	118.50
Swissimmob. 61	1250	1270
Ussec	645	655
Automat.-Fonds	77.75	78.75
Eurac	279	281
Intermobilfonds	71.75	72.75
Pharmafonds	177.50	178.50
Poly-Bond int.	66.50	67
Siat 63	1220	1225
Valca	—	69.50

BOURSE DE NEW YORK

	28.1.83	31.1.83
Alcan	27¾	28⅞
Amax	24⅜	25¼
ATT	69⅛	69⅜
Black & Decker	21½	20⅝
Boeing Co	35¼	36⅜
Burroughs	47⅝	44⅜
Canada Pac.	29¾	29⅞
Carterpillar	42¾	42¾
Coca Cola	50⅛	50
Control Data	43¾	44⅞
Down Chemical	28⅜	28¾
Du Pont Nem.	39	40
Eastman Kodak	83⅜	85¼
Exxon	30	30⅛
Ford Motor	39	39⅝
Gen. Electric	99¾	103¼
Gen. Foods	—	—
Gen. Motors	61¾	63¼
Gen. Tel.	41⅞	41⅞
Gulf Oil	30⅛	29⅝
Good Year	33	33⅜
Honeywell	90	90⅜
IBM	97⅜	98⅞
Int. Paper	49½	49⅝
ITT	31½	31½
Litton	55⅝	55⅜
Mobil Oil	26	26½
Nat. Distiller	25⅜	25½
NCR	92⅝	94⅞
Pepsi Cola	34	34¼
Sperry Rand	37¾	37⅜
Standard Oil	40½	40⅜
Texaco	32⅛	32⅛
US Steel	20⅝	20⅝
Technologies	61⅛	61⅜
Xerox	35⅝	36⅜

Utilities	124.40 (+ 0.78)
Transport	463.55 (+ 3.18)
Dow Jones	1075.70 (+11.—)

1M2483

La BMW 316 n'est pas seulement une voiture à injection très avantageuse. C'est aussi et surtout une BMW.

L'économie, chez BMW, n'implique pas de renoncements de votre part. Ainsi, la BMW 316 à moteur de 1,8 l à injection possède un train de roulement sophistiqué de BMW: une mesure de prévention qui vous permet de désamorcer les situations critiques. Elle présente une conception de sécurité systématique, sans concessions pour raison d'allégement, qui vous évite tout risque, en dépit de ses dimensions compactes. L'agencement de son habitacle et son tableau de bord, signés BMW, contribuent efficacement à la sécurité et à la commodité de conduite.

BMW 316:
l'efficacité de l'injection, déjà pour fr. 16 850.–

La BMW 316 est équipée d'un moteur à 4 cylindres, de 1,8 l, alimenté par une injection K-Jetronic, qui fournit 75 kW, ainsi que d'une boîte standard à 5 vitesses.
BMW vous permet donc d'accomplir, sous une forme des plus économiques et à un prix attrayant, le pas vers la technique de grande classe des BMW en matière de propulseur, de train de roulement, de sécurité, de conduite, de qualité des matériaux et de finition.

Ne vous contentez donc plus de compromis bon marché; empruntez plutôt la voie la plus économique qui mène à la conduite fascinante d'une BMW: la BMW 316.

La BMW 316 à moteur à injection de 1,8 l: fr. 16 850.–.

BMW (SUISSE) SA, Dielsdorf/ZH,
et ses 150 agences BMW qualifiées

Avec le «Nouvelliste» à la pointe de l'information et du progrès

Homme la trentaine, parlant 5 langues **cherche emploi comme**

chef de service ou représentation

Entrée tout de suite ou à convenir.

Ecrire sous chiffre D 36-300296 à Publicitas, 1951 Sion.

Café Industriel Grône
cherche

sommelière

Tél. 027/58 11 22.
89-198

Hôtel Victoria, Vercorin
cherche pour la fin février

commis de cuisine

Tél. 027/55 40 55.
36-037671

OFFRE DU MOIS

meubles descartes

SAXON
026/6 36 36

SALON D'ANGLE

cuir Mustang

Prix net **Fr. 4900.–**

Nous cherchons, pour notre centre informatique

un opérateur expérimenté

et

un opérateur débutant

qui auront à assurer l'exploitation d'un ordinateur 24 heures sur 24 et sept jours par semaine en travail d'équipe selon un plan de rotation établi.

Nous travaillons actuellement sur deux systèmes IBM 3031 AP et 4341 OS/VS 1 (dès printemps 1983 MVS) avec unités de disques 3350 et bandes magnétiques.

Pour le premier poste, quelques années d'expérience dans l'exploitation d'un système IBM 370 ou 303X ou 43XX faciliteront votre mise au courant.

Pour le deuxième poste, nous demandons certificat de fin d'apprentissage ou diplôme équivalent.

Nous vous offrons:

– un salaire attrayant
– un travail dans une ambiance sympathique
– des avantages sociaux.

Veuillez adresser vos offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificats, photo et prétentions de salaire à

PUBLICITAS
DIRECTION GÉNÉRALE
Service du Personnel
Av. des Toises 12, 1002 Lausanne

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais
Sports

BOXE: TROIS POUR UN!

Trois Français vont se disputer, en quelques semaines, le titre européen des poids moyens. Champion d'Europe de la catégorie, après avoir battu l'Allemand de l'Ouest Frank Wissenbach, en décembre dernier à Paris (arrêt de l'arbitre dans le sixième round), le Français Louis Acariès devrait, en principe, mettre son titre en jeu par dérogation entre le 21 et le 25 mars, à Paris, contre le Gitan Pierre-Franck Winterstein, invaincu après trente combats professionnels. D'autre part, un autre Français, Stéphane Ferrara, champion de France, a été désigné par l'EBU challenger officiel de Louis Acariès. Ferrara appartient d'ailleurs à la même «écurie» que Winterstein, celle du mamager José Jover, qui dirige également la carrière de Lucien Rodriguez, champion d'Europe des lourds.

PATINAGE ARTISTIQUE

Championnats d'Europe à Dortmund

Simond: fort en imposés...

Le Français Jean-Christophe Simond s'est porté, comme les années précédentes, au commandement des championnats d'Europe de patinage artistique, dont l'édition 1983 a commencé à Dortmund. Le champion de France, deuxième patineur européen en 1981 et 1982, a en effet fort largement dominé ses adversaires dans la discipline des trois figures imposées, qui a eu lieu à Unna, petite ville située à une trentaine de kilomètres de Dortmund.

Simond s'est pourtant trouvé en difficulté à l'occasion de la troisième figure, les boucles. Il a été ainsi en déséquilibre dès la deuxième boucle et cette mésaventure, très inhabituelle chez lui, l'a visiblement perturbé jusqu'au terme de son exercice. Le jeune Tchécoslovaque Jozef Sabovcik, en très gros progrès ces derniers mois, a terminé en deuxième position. Il a réussi à devancer les deux représentants ouest-allemands, Heiko Fischer, champion national 1983, et Norbert Schramm, sacré champion d'Europe l'an passé à Lyon.

Seul Suisse en lice, Richard Furrer a pris une honorable onzième place dans ces exercices d'école qui réunissaient 21 concurrents. A noter le forfait de dernière minute du Soviétique Igor Bobrin.

Les Allemands de l'Est Sabine Baess et Tassilo Thierbach, tenants du titre, ont pris le commandement de l'épreuve par couple des championnats d'Europe. à Dortmund, après le programme court.

Baess - Thierbach devancent leurs compatriotes Birgit Lorenz et Knut Schubert, et les Soviétiques Veronica Pershina - Marat Akbarov, troisièmes.

Les résultats de la première journée:

Classement programme court par couples: 1. Sabine Baess - Tassilo Thierbach (RDA) 0,4 point; 2. Birgit Lorenz - Knut Schubert (RDA) 0,8; 3. Veronica Pershina - Marat Akbarov (URSS) 1,2; 4. Helena Valova - Oleg Vassiliev (URSS) 1,6; 5. Marina Austrijkaia - Juri Kvachnine (URSS) 2; 6. Claudia Massari - Leonardo Azzola (It) 2,4; 7. Susan Jane Garland - Ian Jenkins (GB) 2,8; 8. Babette Preussler - Torsten Ohlow (RDA) 3,2; 9. Jana Havlova - René Novotny (Tch) 3,6; 10. Mija Pekkala - Ekka Pekkala (Fin) 4,0; 11. Birgit Kuss - Uwe Fischbeck (RFA) 4,4; 12. Nathalie Tortel - Xavier Douillard (Fr) 4,8. – Douze couples au départ.

Messieurs, Imposés: 1. Jean-Christophe Simond (Fr) 0,6 p.; 2. Jozef Sabovick (Tch) 1,2; 3. Heiko Fischer (RFA) 1,8; 4. Norbert Schramm (RFS) 2,4; 5. Grzegorz Filipowski (Pol) 3,0; 6. Vladimir Kotin (URSS) 3,6; 7. Rudi Cerne (RFS) 4,2; 8. Fernand Fedronic (Fr) 6,0; **Puis: 11. Richard Furrer (S) 6,6.**

FOOTBALL

Servette nettement battu

Pour le dernier match de son camp d'entraînement en Israël, le FC Servette a subi une nette défaite face à Maccabi Netanya, l'actuel leader du championnat israélien. Sous les yeux de l'entraîneur des GC Hennes Weisweiler, les Genevois ont en effet été battus par 4-1 (2-0). Ce score ne reflète toutefois qu'imparfaitement la physionomie d'une rencontre agréable. Par ailleurs, les «grenat» étaient privés de Renquin (victime d'une contracture), de Dutoit (élongation), ainsi que de Mattioli, rentré en Suisse dimanche déjà en raison de ses obligations militaires.

Servette: Burgener (46e, de Choudens); Seramondi, Geiger, Rotzer, Bevilacqua; Schnyder, Favre, Decastel, Zwygart; Elia (75e Gavillet), Brigger.

Buts: 25e, Marknes, 1-0; 29e, Gariani, 2-0; 46e, Favre (penalty) 2-1; 56e, Shirazi, 3-1; 70e, Ezioni, 4-1.

Les Bâlois contre des Coréens

A Villefranche-sur-Mer, sur la Côte d'Azur, le FC Bâle a partagé l'enjeu, 2-2 (0-0) avec le FC Séoul. La formation de la Corée du Sud présentait huit internationaux.

Sutter et Maradan ont chaque fois égalisé, alors que les Asiatiques menaient à la marque. Après un premier penalty réussi, Maradan en ratait un second dans les ultimes minutes.

● **LUTTE.** – L'URSS a remporté avec un point d'avance sur la Bulgarie le traditionnel tournoi de lutte gréco-romaine de Klippan, dans la banlieue de Malmö.

Les vainqueurs par catégorie: 48 kg: Bratan Cenov (Bul). **52 kg:** Roman Kierpacz (Pol). **57 kg:** Vassili Fomin (URSS). **62 kg:** Roman Nasibulov (URSS). **68 kg:** Kazimir Lipien (Su). **74 kg:** Karl-Heinz Helbing (RFA). **82 kg:** Soeren Claesson (Su).. **90 kg:** Atanas Komtsjev (Bul). **100 kg:** Andrei Dimitrov (Bul). **Plus de 100 kg:** Eugeni Artuchin (URSS). **Par nations: 1. URSS 19 points; 2. Bulgarie 18; 3. Pologne et Suède 6.**

BASKETBALL: 1re ligue nationale

Marly - Martigny 65-73 (32-38)
SUR UN RYTHME LENT

Martigny: Ville; Sauthier P.-C.; Bretz (9), Denti (2); Gilliéron (14); Delaloye (25), Andenmatten (4); Sauthier P.-A. (2).

Marly: Wollhauser (6), Muller (6), Demierre (2), Chenaux (17); Monney (4), Wuilloud (2), Daler (11), Folly (9); Currart (8).

Evolution du score: 5, 6-12; 10e, 13-20; 15e, 21-28; 20e, 32-38; 25e, 37-39; 30e, 43-49; 35e, 53-63.

Arbitres: MM. Silliettaz et Borter.

Notes: Martigny est privé de Gloor et Lonfat (blessés).

En première mi-temps, le BBC Martigny a joué au rythme de son adversaire du jour, tout en contrôlant le jeu. A la 18e minute, les Valaisans possédaient 15 points d'avance. L'entraîneur martignerain en profita pour faire entrer tout son monde. En seconde période, Marly se reprit quelque pu et revint au score (37-39 à la 25e), mais Delaloye, souverain, montra le chemin à ses camarades de club. Pierre-Alain Sauthier, quant à lui, ne fut pas dans un grand jour et nous n'étions pas habitué de voir si peu de points inscrits à son actif (2). Mais le principal était que les deux points tombent dans l'escarcelle de l'équipe valaisanne, et cela fut fait. Alors!...

Int.

LA COURSE DES 50 KILOMÈTRES AUJOURD'HUI A LA FOULY

KONI HALLENBARTER
Une carte à jouer...

Le revers essuyé, samedi matin, au terme de la course des 15 km, continue de travailler l'esprit de Konrad Hallenbarter. «C'est mardi, sur 50 km, que je jouerai ma véritable carte», **se plaisait-il à relever au soir de la deuxième course individuelle des championnats. Dimanche encore, peu après avoir offert à son club la médaille de bronze du relais 4 x 10 km, le Haut-Valaisan ne pouvait s'empêcher de parler du marathon des neiges.** «Je crois que j'ai réalisé une bonne course, ce matin. Cela va me donner des ailes avant la difficile course de mardi.»

Des ailes, Konrad Hallenbarter en aura précisément besoin, ce matin, à La Fouly (départ à 9 heures), pour défendre son titre des 50 km conquis l'année dernière à Campra. Le Valaisan fait, en effet, figure de grand favori à la veille d'une course qui lui a déjà valu de belles satisfactions par le passé (médaille d'argent en 1980 et en 1981 puis médaille d'or en 1982) mais qu'il craint peut-être, cette année, plus que de coutume.

Les deux plateaux de la balance

Sur la balance des avantages, Koni Hallenbarter fera valoir, ce matin, son expérience (il aura 30 ans le 1er décembre prochain), sa routine, son talent (quatre titres individuels, quatre médailles d'argent et une de bronze jusqu'ici), son désir de se rappeler au bon souvenir de chacun aussi. Sur l'autre, une santé quelque peu contrariante cette année, les difficultés d'adaptation qu'il rencontre en altitude (La Fouly se situe à 1500 m) et... le niveau de l'opposition.

Cette dernière, précisément, exigera du Valaisan une course sans temps mort et relâchement. Vainqueur des deux premières courses individuelles des championnats, Andy Grünenfelder sera, une fois encore, avec l'étonnant Franz Renggli (3e tant sur 30 km que sur 15 km) et les jeunes Giachem Guidon et Daniel Sandoz, parmi ses principaux rivaux. Le Grison ambitionne, de plus, de devenir,

Par Gérard Joris

après Konrad Hischier (1965) et Alois Kälin (1971), le troisième coureur de l'histoire des championnats suisses à réussir le grand chelem. «Andy sera pour moi, avec Franz Renggli, le plus sérieux obstacle sur la route du titre», **explique encore Konrad Hallenbarter.** «Mais je crains également les autres coureurs et... l'altitude. Depuis quelque temps, je connais régulièrement des problèmes de respiration dès que les courses se déroulent un peu trop haut. Or, ce sera le cas ici.»

Evi Kratzer: vers le triomphe

Chez les dames, comme jusqu'ici, un nom sort du lot de la quarantaine de concurrentes inscrites au départ des 20 km: celui d'Evi Kratzer. Tenante du titre, championne suisse des 5 km et des 10 km ici au Châble,

Hallenbarter: une revanche à prendre.

la skieuse de Saint-Moritz ne devrait pas connaître de problèmes sérieux pour ajouter un nouveau titre à son impressionnante collection. Une fois encore, Monika Germann (2e, samedi, des 5 km), Karin Thomas (absente sur 10 km mais 3e des 5 km) et Cornelia Thomas (2e des 10 km, il y a dix jours) seront parmi ses plus sérieuses rivales.

Sur une boucle de 10 km

Cette course des 50 km empruntera finalement un tracé de 10 km que les coureurs boucleront à cinq reprises. «Nous avions prévu deux parcours, l'un de 10 km et l'autre de 7 km 140», **explique Christian Egli, le délégué FSS.** «Comme il n'y a pas de danger d'avalanches, nous avons retenu le premier à l'heure de la décision».

Ce matin dès 9 heures (les dames s'élanceront sur le même boucle à 10 h 45), ce sera donc sur ce parcours de 10 km que les 74 messieurs et 17 dames inscrits pour ces deux compétitions entameront leur interminable pensum.

Onze Valaisans engagés

Sept Valaisans prendront, ce matin, le départ des 50 km. Si Konrad Hallenbarter sera, évidemment, le seul à pouvoir briguer une place sur le podium, Jean-Daniel Marclay (Choëx), Philippe Frossard (SC Bellevue), Gaston Durgnat et Christian Jordan (Daviaz), Oswald Lambrigger (Belalp) et Elmar Chastonay (Obergoms) tenteront d'épauler au mieux de leurs possibilités le champion d'Obergoms.

Chez les dames, il appartiendra à Antonia Bacher (Obergoms), Regula Biner (Zermatt), Elisabeth Derivaz (Saas Fee) et Viktoria Imboden (Täsch) de défendre l'honneur valaisan lors des 20 km dames.

G. J.

TENNIS

Victoire de Delhees

La Suissesse Petra Delhees a franchi sans problème le premier tour du tournoi féminin du Grand Prix de Palm Beach, une épreuve dotée de 150 000 dollars. La Zurichoise a en effet facilement pris le meilleur sur la Sud-Africaine Susann Rollinson, qu'elle a battue par 6-2, 6-1. Claudia Pasquale par contre a échoué dès le premier tour des qualifications face à l'Américaine Laura Bernstein.

Les résultats. – Qualifications 1er tour: Laura Bernstein (EU) bat Claudia Pasquale (S) 3-6, 6-1, 6-3. **Tableau principal, 1er tour:** Petra Delhees (S) bat Susann Rollinson (AS) 6-2, 6-1.

Liste des gagnants

Sport-Toto

● **Liste des gagnants du concours N° 5 du Sport-Toto:**

44 gagn. av. 13 pts	Fr.	701.45
812 gagn. av. 12 pts	Fr.	40.60
5 643 gagn. av. 11 pts	Fr.	5.85
22 532 gagn. av. 10 pts	Fr.	4.35

Toto-X

● **Liste des gagnants du concours N° 5 du Toto-X:**

1 gagn. av. 5 Nos + le N° compl.	Fr.	41 729.90
43 gagn. av. 5 Nos	Fr.	1 053.25
1 795 gagn. av. 4 Nos	Fr.	18.90
21 193 gagn. av. 3 Nos	Fr.	3.20

Le maximum de 6 Nos n'a pas été réussi. Somme approximative du premier rang au prochain concours: 200 000 francs.

Pari mutuel romand

● **Rapports (rectifiés) de la course française de dimanche, à Vincennes:**

Trio: 110 fr. 20 dans l'ordre, 22 fr. 05 dans un ordre différent.

Quarto: 638 fr. 55 dans l'ordre, 63 fr. 85 dans un ordre différent.

ENCORE SUR DEUX LATTES

La vengeance du banni

Exclu provisoirement de l'équipe nationale à la suite d'un différend qui l'oppose au «pool» des fournisseurs, Lars-Erik Eriksen s'est vengé de belle façon en remportant deux titres aux championnats de Norvège, à Lillahammer, sur 15 et 30 kilomètres. D'autre part, en ouverture des championnats de Suède, à Oestersund, Jan Ottoson a confirmé son succès de coupe du monde de Reit im Winkl en triomphant sur 30 kilomètres. Peu en vue cette saison, Harri Kirvesniemi pour sa part s'est adjugé le titre finlandais des 15 kilomètres, à Jyäskylä. Sur «son» tremplin, Matti Nykaenen, actuel leader de la coupe du monde, a déclassé tous ses rivaux au grand tremplin. Les résultats des championnats nordiques en Scandinavie:

● **Norvégiens à Lillahammer. – Messieurs, 15 km:** 1. Lars-Erik Eriksen 44'47"6; 2. Tor-Hakon Holte 45'03"2; 3. Jan Lindvall 45'05"9; 4. Pal Gunnar Mikkelsplass 45'28"7; 5. Geir Holte 45'37"6. – **30 km:** 1. Eriksen 1 h 29'45"9; 2. Lindvall 1 h 32'49"3: 3. Karl Kristian Aketun 1:32'52"6; 4. Per Knut Aland 1 h 33'09,0; 5. Martin Hole 1 h 33'27"9. – **50 km:** 1. T. Holte 2 h 32'29"3; 2. Hole 2 h 35'15"4; 3. Lidvall 2 h 35'16"5; 4. Eriksen 2 h 35'42"7; 5. G. Holte 2 h 37'25"3.

Dames, 5 km: 1. Brit Pettersen 15'04"7; 2. Inger Helene Nybraten 15'51"6; 3. Anette Boe 16'02"1; 4. Anne Jahren 16'02"7. – **10 km:** 1. Jahren 34'53"1; 2. Marit Myrmal 35'28"0; 3. Pettersen 35'45"4; 4. Nybraten 36'03"5. – **20 km:** 1. Pettersen 1 h. 03'17"5; 2. Myrmal 1 h 03'51"0; 3. Boë 1 h 05'12"3; 4. Nybraten 1 h 05'32"0.

● **FINLANDAIS à Jyväskylä. – Messieurs, 15 km:** 1. Harri Kirvesniemi 41'46"; 2. Kari Harkonem 42'00"; 3. Juha Mieto 42'03"; 4. Aki Karvonen 42'21"; 5. Veijo Hamalainen 42'55"; 6. Arto Koivisto 42'59". – **Saut, 90 m:** 1 Matti Nykaenen 257,5 (102 + 94,5 m); 2. Markku Pusenius 223,70 (92,5 + 91,5); 3. Tuomo Ylipulli 226,1 (91,5 + 86,5); 4. Jari Pulkkinen 221,8.

Dames. – 5 km: 1. Marija-Liisa Hamalainen 15'44"; 2. Pirkko Maatta 15'49"; 2. Eija Hyytiainen 16'17". – **10 km:** 1. Hamalainen 30'58"; 2. Maazza 31'28"; 3. Eija Penttila 32'06".

● **Suédois à Ostersund. – Messieurs, 30 km:** 1. Jan Ottosson 1 h 28'35"; 2. Thomas Wassberg 1 h 29'02"; 3. Ingemar Somskar 1 h 30'33"; 4. Gunde Svan 1 h 31'28"; 5. Sven-Erik Danielsson 1 h 31'30".

Dames, 10 km: 1. Marie Risby-Johansson 33'39"6; 2. Ann Rosenthal 33'27"3; 3. Annika Dahlmann 33'28"0.

LES PLANS-SUR-BEX

COURSE DE FOND EN NOCTURNE

Mise sur pied pour la seconde année consécutive par les sociétaires de la section fondeurs du Ski-Club de Bex, l'édition 1983 de la course de fond en nocturne aura lieu après-demain jeudi aux Plans-sur-Bex. Le départ, en ligne, sera donné à 20 h 15. Les inscriptions se prendront sur place, au Café de l'Argentine. L'épreuve, 12 kilomètres, est ouverte aux licenciés (juniors, seniors et vétérans). De nombreux et beaux prix attendent les participants. Le vainqueur se verra notamment offrir un superbe jambon d'une valeur de quelque 180 francs.

Ruc

SKI ACRO

La coupe du monde

En raison de la pluie incessante, seuls les concours de ballet ont pu se disputer dans le cadre des épreuves de coupe du monde d'Oberjoch. **Les résultats:**

Messieurs: 1. Hermann Reitberger (RFA); 2. Richard Schabl (RFA); 3. Ernst Garhammer (RFA). – **Puis: 13. Pierre Schneider (S).**

Dames: 1. Jan Bucher (EU); 2. Christine Rossi (Fr); **3. Conny Kissling (S). – Puis: 5. Evelyne Wirth (S).**

Les courses à l'étranger

● **Coupe d'Europe masculine. – Premier slalom géant de Lermoos:** 1. Ricardo Foppa (It) 3'00"10; 2. Hans Stuffer (RFA) 3'00"97; 3. Frank Piccard (Fr) 3'01"21; 4. Konrad Walk (Aut) 3'01"34; 4. Rudolf Stocker (Aut) 3'01"35. – **Deuxième slalom géant:** 1. Hans Stuffer (RFA) 2'59"20; 2. Guido Hinterseer (Aut) 3'00"08; 3. Ricardo Foppa (It) 3'00"52; 4. Tiger Shaw (EU) 3'01"11; 5. Gerhard Jäger (Aut) 3'01"20. – **Puis: 15. Luc Genolet (S) 3'01"96. – Classement général provisoire de la coupe d'Europe:** 1. Bill Johnson (EU) 115 points; 2. Frank Piccard (Fr) 113; 3. Andy Chamberg (EU) 75. – **Puis: 8. Karl Alpiger (S) 33; 10. Luc Genolet (S) 31.**

CYCLISME

● Le 17e Tour de Cuba, qui se déroulera du 14 au 27 février, réunira 150 coureurs. En dehors des Cubains, qui aligneront 17 équipes, dont 14 régionales, six nations (l'URSS, la RDA – avec le champion du monde Drogan et Ludwig – la Tchécoslovaquie, le Mexique, le Venezuela et le Nicaragua). En revanche, la Colombie a renoncé à sa participation à cette épreuve longue de 1700 kilomètres, qui comportera cinq étapes de montagne et deux autres contre la montre, l'une par équipe sur 73 km, l'autre individuelle sur 34 km, la veille de l'arrivée.

● **CYCLOCROSS. – Championnats de Belgique, à Overijse. Professionnels:** 1. Roland Liboton 1 h 10'; 2. Albert Vermeire à 1'35"; 3. Johan Ghyllebert à 1'55"; 4. Werner Van der Fraenen (champion de Belgique amateurs) à 2'01"; 5. Ivan Messelis à 3'10"; 6. Noël Danneels à 3'15"; 7. Ludo Derey; 8. Jan Teugels. 62 concurrents au départ.

HANDBALL

EN VUE DU MUNDIAL, GROUPE B

La Suisse recevra deux fois le Danemark

En vue du championnat du monde du groupe B qui se déroulera en Hollande du 25 février au 5 mars 1983, l'équipe de handball helvétique a débuté dans son entraînement par un premier camp qui se déroule actuellement à Macolin.

Pour mettre un terme à cette première période, deux rencontres ont été prévues face au Danemark selon le programme suivant:

Samedi 5 février: salle des sports d'Horgen, Suisse - Danemark, à 20 heures.

Dimanche 6 février: salle des sports Rossmoos à Emmen, Suisse - Danemark, à 15 heures.

Face à cet adversaire qui a terminé à la 4e place du championnat du monde du groupe A, les chances de la Suisse sont minimes. Toutefois, ces deux rencontres seront particulièrement intéressantes pour permettre à l'entraîneur yougoslave de faire un premier test sur la valeur de la jeune formation qui aura la lourde charge de représenter notre pays au championnat du monde.

Au sein de la sélection helvétique, il faut renregistrer avec plaisir le retour de R. Jehle, W. Müller et K. Affolter, ce qui va redonner plus de force à une ligne d'attaque qui n'avait pas particulièrement brillé lors des dernières rencontres internationales.

Un bilan assez négatif. – La Suisse a rencontré treize fois cette nation avec un bilan qui se présente comme suit: une victoire à Bâle en 1978 (22-14), un résultat nul à Nköbling en 1979 (16-16) et onze défaites pour une différence de buts très nettement en faveur du Danemark (250-197).

Ligue nationale A
Les dés sont jetés

En ligue nationale A, les deux premiers tours sont maintenant terminés avec Zofingue qui remporte la première place avec un avantage de quatre points. Pour les Argoviens, cette situation est avantageuse pour aborder les finales dont le coup d'envoi sera donné le 19 mars.

Résultats. – BSV Berne - Ecl. Winterthour 24-19; Gyms Bienne - Fidès 25-27; St. Otmar - Grasshopper 20-17; RTV Bâle - Zofingue 22-19; Amicitia - Emmenstrand 22-22.

Classement: 1. Zofingue, 18 matches, 29 points; 2. BSV Berne 18, 25; 3. Grasshopper 18, 24; 4. St. Othmar 18, 21; 5. RTV Bâle 18, 21; 6. Amicitia 18, 20; 7. Emmenstrand 18, 14; 8. Gyms Bienne 18, 13; 9. Ecl. Winterthour 18, 7; 10. Fidès St-Gall 18,6.

Les six premiers de ce classement participeront au tour final pour le titre avec les trois premières places déterminantes pour l'attribution d'une compétition européenne. Les quatre dernières formations disputeront le tour pour la relégation. Deux équipes devront faire un stage en LNB.

Première ligue interrégionale
Un deuxième tour excellent pour Viège

L'arrivée du Yougoslave Magdincev semble avoir galvanisé les Valaisans qui effectuent un deuxième tour remarquable. En effet, après avoir battu GG Berne 13 à 11, Lausanne-Ville 20 à 16, les joueurs de Viège inscrivent à leur tableau de chasse Akademinsk de Berne en s'imposant sur le résultat de 22 à 16.

Cette nouvelle victoire permet ainsi à la formation du Haut-Valais de quitter la zone dangereuse et de remonter à la 6e place du classement avec dix points.

Durant cette rencontre toujours à l'avantage des Valaisans, la défense s'est montrée très à son affaire et très sûre d'où un avantage de quatre buts à la fin de la première période de jeu (8-4). Dès la reprise, Viège concrétisa encore son avantage grâce à l'efficacité de D. Bongard.

Autres résultats: Ecl. Lyss - HBC Bienne 12-14; Ostermundigen - Steffisbourg 17-17; Gyms Bienne - GG Berne 16-13; Lausanne-Ville - Basilisk 15-26.

Classement: 1. HBC Bienne, 20 points; 2. Basilisk, 19; 3. Ecl. Lyss, 18; 4. Steffisbourg, 16; 5. Gyms Bienne 14; **6. Viège, 10;** 7. GG Berne, 10; 8. Akademinsk, 9; 9. Ostermundigen, 5; 10. Lausanne-Ville, 5.

Deuxième ligue
Viège 2 en verve

En deuxième ligue, Viège quitte également la zone dangereuse en remportant une nouvelle victoire face à Nestlé sur le résultat de 22 à 16. Avec déjà onze points, les Valaisans sont hors de soucis. Dans ce groupe, deux surprises ont été enrgistrées avec Crissier qui tient en échec l'US Yverdon (17-17) et Chênois qui prend un point à Lausanne-Bourgeoise (17-17).

Autres résultats: Helvétia - LV 2 18-13.

Classement: 1. USY, 24 points, 2. LB, 19; 3. Crissier, 19; 4. Servette, 18; 5. LV, 17; **6. Viège 2, 11;** 7. Nyon, 8; 8. Nestlé, 7; 9. Chênois, 6; 10. Helvétia, 3.

Autres résultats: troisième ligue: Monthey - Nations 5-0; Chailly - Sierre 17-28.

Quatrième ligue: LV 3 - Monthey 2 18-23; Viège 3 - Sierre 2 28-25; Visperterminen - Brigue 3 15-7.

Juniors B: Viège - Vevey-Nestlé 14-8; C: Viège - Sierre 16-5.

Programme de la semaine

Samedi 5 février:

Viège salle des sports: 16 h. 30 Viège 1 - Ostermundigen. 17 h. 50 Viège 2 - Crissier 1.

MI

BASKETBALL

Le championnat de la NBA

Le match au sommet du week-end en NBA (National basketball association) a vu la victoire des Boston Celtics (3e du classement total) sur les Los Angeles Lakers par 110-95. Leaders du classement total et de la division Est, les Philadelphia 76ers n'ont connu aucun problème pour prendre le meilleur sur Uta Jazz, équipe plutôt mal classée dans la divison «midwest», qualitativement la plus faible de la NBA, par 126-109.

NBA (National basketball association): Philadelphia 76ers - Utah Jazz 126-109; Boston Celtics - Los Angeles Lakers 110-95; San Antonio Spurs - New Jersey Nets 120-109; Indiana Pacers - Kansas City Kings 133-122; Dallas Mavericks - Houston Rockets 119-113; Golden State Warriors - Milwaukee Bucks 110-102; San Diego Clippers - New York Knicks 106-97; Washington Bullets - Phoenix Suns 88-82; Cleveland Cavaliers - Seattle Supersonics 89-88; Detroit Pistons - Chicago Bulls 128-126.

Classement. – Eastern division: 1. Philadelphia 76ers, 38 victoires, 6 points; 2. Boston Celtics, 34, 10; 3. Jersey Nets 28, 17; 4. Washington Capitals, 20, 24; 5. New York Knicks, 17, 27.

Central division: 1. Milwaukee Bucks, 30, 16; 2. Detrit Pistons 23, 23; 3. Atlanta Hawks, 21, 23; 4. Chicago Bulls, 15, 30; 5. Indiana Pacers, 14, 29; 6. Cleveland Cavaliers, 9, 33.

Midwest division: 1. San Antonio Spurs 29, 18; 2. Kansas Kings, 23, 21; 3. Denver Nuggets, 22, 24; 4. Dallas Mavericks, 21, 23; 5. Utah Jazz, 18, 29; 6. hausston Rockets, 8, 36.

Western division: 1. Los Angeles Lakers 34, 9; 2. Potland Trail Blazers, 27, 18; 3. Phoenix Suns, 27, 20; 4. Seattle Supersonics, 25, 10; 5. Golden State Warriors, 19, 26; 6. San Diego Clippers, 14, 32.

● **CHAMPIONNAT DE SUISSE FÉMININ. – Ligue nationale A:** Birsfelden - Küsnacht 82-57 (53-21), Baden - Lucerne 46-61 (24-28), Versoix - Femina Berne 80-64 (42-31), Femina Lausanne - Pratteln 73-45 (30-32), Muraltese - Romanel 49-70 (25-26), Nyon - Pully 66-71 (32-39). **Classement (13 matches):** 1. Lucerne 26; 2. Versoix 20; 3. Birsfelden et Nyon 18; 5. Femina Lausanne 16; 6. Baden et Romanel 14; 8. Femina Berne 10; 9. Pratteln, Muraltese et Pully 6; 12. Küsnacht.

Ligue nationale B: SA Lugano - Wetzikon 62-51 (36-25), Uni Bâle - Sion 44-47 (33-21), Fribourg - Atlantis Zurich 62-42 (35-18), ABC Zurich - Stade Français 40-81 (26-43), La Chaux-de-Fonds - Lausanne-Sports 95-58 (52-27).

Football à l'étranger

Match interrompu en Argentine

La rencontre Estudiantes de La Plata-Velez Sarsfield a dû être interrompue à la mi-temps, sur le score de 0-0, des pétards ayant explosé dans le vestiaire de l'équipe visiteuse, blessant légèrement deux joueurs de Velez Sarsfield, l'attaquant Norberto Alonso (surdité passagère) et le remplaçant Rogelio Mastromuro (hématome à un œil). Invoquant des raisons de sécurité, Velez Sarsfield refusa, alors, de reprendre le jeu.

Trente-cinquième (et avant-dernière) journée, Independiente Buenos Aires - Talleres Cordoba 3-1, Estudiantes de La Plata-Velez Sarsfield (match arrêté à la mi-temps sur le score de 0-0), Platense - Uracan 4-2, Boca Juniors Buenos Aires - Racing Cordoba 3-1, Ferrocarril Oeste - Union 1-1, Samiento - Quilmes 3-0, Instituto - Racing Club Buenos Aires 0-0, Nueva Chicago - River Plate 2-0, Newell's Old Boys - Artentinos Juniors 3-2. Exempt: Rosaio Central.

Classement: 1. Independiente 35-51; 2. Estudiantes 34-50; 3. Boca Juniors 35-47; 4. Newell's Old Boys 35-43; 5. Belez Sarsfield 34-45; 6. Huracan 35-40; 7. Racing Cordoba 35-38; 8. Ferrocarril Oeste 35-37.

Football américain: le «super bowl»

Les Washington Redskins, les Peaux-Rouges de Washington ont remporté le 17e «super bowl», à Pasadena, en Californie, devant 103 667 spectateurs, en battant les Miami Dolphins, (les Dauphins de Miami) par 27-17.

Les Washington Redskins ont ainsi pris leur revanche pour la défaite qu'ils avaient subie en finale du «super bowl» en 1973 devant ce même adversaire (7-14). C'est John Tiggins, capitaine des Peaux-Rouges, qui a été désigné meilleur joueur de la finale. Pour Washington, il s'agissait de sa deuxième participation à la finale du «super bowl», alors que Miami l'avait emporté en 1973 et 1974 déjà.

● **PORTUGAL.** – La dernière rencontre de la 17e journée de championnat entre Espinho et Vitoria Guimaraes a été arrêtée en raison d'un épais brouillard.

● **Championnat d'Amérique du Sud (juniors), groupe 8, en Bolivie, 4e journée:** Bolivie - Paraguay 1-3, Pérou - Venezuela 8-0. **Classement:** 1. Argentine 3-6; 2. Bolivie et Paraguay 3-4; 4. Pérou 2-4; 5. Venezuela 3-0.

● **Championnat du monde juniors, tournoi éliminatoire de San José (Costa Rica):** Costa Rica - Australie 1-3. **Classement:** 1. Israël 2-4; 2. Australie 2-2; 3. Costa Rica 2-0.

● **Verona - Juventus 0-0.** – *Cette importante rencontre disputée devant plus de 65 000 spectateurs n'a pas donné de vainqueur. Malgré une domination outrageante de la Juve, cette dernière n'a pas pu concrétiser toutes les occasions de buts qu'elle s'est offertes. Ici, l'attaquant Boniek est aux prises avec un défenseur de Verona mais, une fois de plus, il ne passera pas.* **Bélino AP**

● **ESPAGNE. – 22e journée, dernière rencontre:** Las Palmas - FC Séville 1-1. **Classement:** 1. Real Madrid 33; 2. Athletic Bilbao 32; 3. FC Barcelone 31; 4. Real Saragosse, Atletico Madrid et FC Séville 26.

● **ANGLETERRE. – FA-Cup, seizièmes de finale, dernière rencontre:** Everton (première division) - Shrewsbury (deuxième division) 2-1.

EN VALAIS

INTÉRESSANTE ASSEMBLÉE DU F.C. RAROGNE

Un léger déficit!

Pour marquer les quarante années de la fondation du FC Rarogne, une grande manifestation sera organisée, cet automne, à Rhoneglut. C'est d'ailleurs sous le signe de cet anniversaire que s'est déroulée la 40e assemblée générale du club qui s'est tenue, jeudi soir, au Buffet de la Gare de Rarogne, et à laquelle participèrent environ soixante personnes.

A l'écoute des différents rapports des responsables, on peut constater qu'après les années grasses arrivent maintenant les «vaches maigres»! Alors qu'il y a deux ans, on pouvait nouer les deux bouts avec un léger bénéfice d'environ 3000 francs, pour le dernier exercice, l'excédent de dépenses a été de 2974 francs. Quand on pense que sur un total de recettes de 107 033 francs, seulement 8137 proviennent des entrées et ventes de billets à Rhoneglut, il y a tout lieu de se poser des questions quant à l'absence de spectateurs. Avec onze équipes, dont huit de juniors, le FC Rarogne reste de loin la société qui marque le plus la vie de l'endroit, et pourtant! Malgré cela, Paul Karlen et son comité restent optimistes. Le comité en fonction a été réélu pour une nouvelle période de deux années, alors qu'un seul départ était enregistré, celui d'Armand Burgener, «Platzchef» de Rhoneglut, qui a été remplacé par Ernst Bregy. Relevons également que huit membres fondateurs du club encore en vie (ils étaient treize en 1943) ont été nommés membres d'honneur du club et viennent rejoindre le clan des anciens qui se composait de 28 «Ehrenmitglieder» à ce jour. Finalement, c'est avec satisfaction que nous avons appris que le stade de Rhoneglut sera doté d'un éclairage afin que des rencontres en nocturne puissent s'y dérouler. Dans cet ordre d'idée, la commune de Rarogne a accordé un crédit de 60 000 francs pour une première étape dont les travaux débuteront sous peu.

Malgré la situation assez précaire du onze de Rhoneglut, on reste optimiste au sein de l'équipe dirigeante, et cela grâce à l'aide et au soutien des autorités et de la population de l'endroit. Finalement, après deux heures de débats, le président Karlen pouvait mettre le point final à une assemblée qui fut aussi intéressante que variée.

MM

● **GOLF.** – Remporté par Bob Gilder, l'open de Phoenix (Arizona) peut se résumer en trois phrases: quatrième épreuve de la saison, troisième à se terminer par un barrage (et à quatre...), et deuxième barrage perdu consécutivement par Rex Caldwell, après le «Bob Hope» la semaine dernière.

Le classement final: 1. Bob Gilder 271; 2. Rex Caldwell 271; 3. Mark O'Meara 271; 4. Johnny Miller 271, après barrage; 5. Ed Sneed, Tim Simpson, Hal Sutton, Calvin Peete et Scott Hoch 272.

● **ATHLÉTISME.** – L'Américain Bill Olson, détenteur de la meilleure performance mondiale en salle au saut à la perche, avec 5 m 76, a échoué, à Louisville (Kentucky) dans sa tentative d'améliorer cette hauteur. Après avoir franchi 5 m 60, comme son compatriote Earl Bell, Olson manqua à trois reprises de franchir la barre qu'il avait fait placer à 5 m 77.

Principaux résultats. – Messieurs: 500 m: 1. Mark Rowe (EU) 1'01"6. Perche: 1. Bill Olson (EU) 5 m 60; 2. Earl Bell (EU) 5 m 60. **Dames: 60 m haies:** 1. Stéphanie Hightower (EU) 8"02.

● **Hamilton (Bermudes). Marathon, messieurs:** 1. Andy Robertson (Eco) 2 h 19'09; 2. Ben Moturi (Ken) 2 h 19'32; 3. Donald Faircloth (GB) 2 h 20'58. **Dames:** 1. Kathy Ricica (Can) 2 h 50'42.

● **Fermoy (Isère). Cross (10 km):** 1. Leon Schots (Be) 32'41; 2. John Treacy (Eire) 32'47; 3. David Lewis (EU) 32'48. **Dames (4 km):** 1. Paula Fudge (GB) 14'58.

● **NATATION.** – La Thurgovienne de Winterthour Carole Brook a manqué pour six centièmes de seconde seulement son propre record de Suisse du 400 mètres quatre nages en couvrant la distance en 5'08"62, lors du meeting international de Zurich. Elle s'est par ailleurs également imposée dans un bon temps sur la distance plus courte et a aussi gagné les deux courses de papillon. Elle a de plus remporté la coupe de la meilleure nageuse de la réunion, honneur qui est revenu à Peter Müller (Winterthour) côté masculin.

● **BOXE.** – Le boxeur américain Hilmer Kenty, ancien champion du monde (WBA) des poids surlégers, a effectué une rentrée victorieuse dans la banlieue de Détroit, à Wyandotte (Michigan), en battant, aux points en dix reprises, son compatriote James Martinez. Son palmarès est désormais de 23 victoires pour 2 défaites.

TENNIS

Andrea Jaeger et Ivan Lendl

Sevrée de victoires depuis onze mois, la jeune Américaine Andrea Jaeger a renoué avec le succès à l'occasion du tournoi de Marco Island (Floride), une épreuve dotée de 100 000 dollars. En finale, elle a aisément pris le meilleur sur la Tchécoslovaque Hana Mandlikova. Par ailleurs, le Tchécoslovaque Ivan Lendl a poursuivi sa série de victoires «indoor» en gagnant son 62e match d'affilée, ce qui lui a valu de s'imposer dans le tournoi de Détroit (Michigan) en phase finale du championnat d'hiver WCT.

Les résultats:

Détroit, simple messieurs, finale: Ivan Lendl (Tch) bat Guillermo Vilas (Arg) 7-5 6-2 2-6 6-4.

Marco Island, simple dames, finale: Andrea Jaeger (EU) bat Hana Mandlikova (Tch) 6-1 6-3.

TENNIS DE TABLE

Le championnat de Suisse

MESSIEURS. – Ligue nationale A: Thoune - Silver Star Genève 1-6, Young Stars Zurich - GGB Elite Berne 6-1, Thoune - Young Stars Zurich 0-6, Silver Star Genève - GGB Elite Berne 6-2, EMS - Bâle 2-6, Wil-Wettstein Bâle 1-6, EMS - Wettstein Bâle 0-6, Wil - Bâle 6-2. **Classement (10 matches):** 1. Wettstein Bâle 18; 2. Silver Star Genève 15; 3. Wil 15; 4. Young Stars Zurich 14; 5. Bâle 10; 6. Elite Berne 4; 7. Thoune 2; 8. EMS 2.

DAMES. – Ligue nationale B: Meilen - Wollerau 2-6, Bâle Köniz renvoyé, Berne - Silver Star Genève 3-6, Uster Young Stars Zurich 6-0. **Classement:** 1. Uster 9-18; 2. Silver Star Genève 9-14; 3. Wollerau 9-12; 4. Bâle 8-10; 5. Meilen 9-6; 6. Young Stars Zurich 9-5; 7. Berne 9-3; 8. Köniz 8-0.

● **Tournoi national à Udorf.** – Résultats des finales, simple messieurs: Tomas Busin (Zurich) bat Stephan Renold (Kloten) 15-21 22-20 21-14 21-16. Simple dames: Béatrice Witte (Uster) bat Renate Wyder (Kloten) 21-16 21-15 16-21 14-21 21-19.

FC SION

Action spéciale pelouses-enfants

(2e TOUR - 7 MATCHES)
POUR LES ENFANTS JUSQU'A 16 ANS

Abonnement 20 francs

Il est précisé à tous les supporters que le FC Sion est conscient du niveau des prix pratiqués, mais ne peut en aucun cas les diminuer, puisque les spectateurs sont la principale ressource financière du club. Par contre, le comité pour donner suite à de multiples demandes, a accepté à l'unanimité de ne demander que le «prix-pelouse» pour les enfants de moins de dix ans, accompagnant leurs parents dans les tribunes, sauf pour les matches caractérisés par l'indication préalable dans la presse «toutes faveurs suspendues». Cela veut dire que lorsque l'on prévoit des tribunes pleines, notamment de supporters, ayant forcément payé d'avance, il est exclu que leurs enfants (quel que soit leur âge), puissent occuper ces places pour 5 francs. Dans le cadre de ces matches, ils devront payer le tarif plein ou aller sur les pelouses, sous la surveillance, par exemple, de supporters moins jeunes.

On peut se procurer ces abonnements au secrétariat du FC Sion (ouvert du lundi au vendredi de 14 à 18 heures), ou par écrit, avenue de la Gare 25, 1950 Sion.

DENNER
SUPERDISCOUNT

Le lait le meilleur marché de Suisse

Lait entier

*pasteurisé
UHT

Nous sommes toujours plus avantageux

Prix de vente normal
1 litre
1.40

*Lait pasteurisé seulement en vente dans les filiales avec produits frais.

Lait de DENNER = épargne journalière!

ANNONCES DIVERSES

Avez-vous vu le choix de catalogue de:
tricots main
tricots machine
crochets
macramé
bricolage
UNIQUE!
BOUTIQUE
Penelope
Rue des Remparts 13
36-000759

ENSEIGNEMENT
FRANÇAIS
(ORTHOGRAPHE)
ALLEMAND
ANGLAIS
Me rends à domicile:
Martigny et environs
(15 km)
Forfait avantageux
Tél. 026/2 80 29
(12 h à 13 h, évent. dès 19 h 30).
22-016676

Publicitas
027/21 21 11

Louez vos films par correspondance
films X
films tous genres
Demandez notre catalogue films X ou films tous genres en nous adressant Fr. 2.– en timbres et en précisant le catalogue désiré.
Vidéo 77, case 43
1026 Denges. 22-035524

Carnaval * Disco - Rétro *
location de costumes
Pour adultes, enfants, groupes. Très grand choix perruques, chapeaux, masques, loups.
Tél. 027/22 03 59 E. Cheseaux Couture, Sion-Nord (parking de la Cible, ouvert de 9 à 21 h 30)
36-037061

Restaurant Les Iles
Votre lunch du jour
Terrine maison garnie
★
Bouillon madrilène
★
Coq au vin
Nouillettes au beurre
Carottes glacées
★
Flan caramel
Fr. 27.–
Sion, tél. 027/36 44 43

BOUTIQUE Karting
aut. du 15.1 au 4.2.83
PROFITEZ DES DERNIERS JOURS
RABAIS FRACASSANTS
20 à 60%
Karting: pour être bien... pour être belle!
Place du Midi 46, bâtiment Les Rochers – Tél. 23 36 26

GRAND CONCOURS Knorr

A gagner chaque mois:
2 Renault 5TS

1800 prix immédiats
(Fr. 10.– en liquide et un livre de recettes)

Valeur totale: plus de fr. 60 000.–

Votre 1ère chance:
Knorr vous rend visite!
A gagner: la 1ère Renault 5 TS et 1800 prix immédiats.
Si une hôtesse Knorr vous rend visite et si vous pouvez lui montrer la Star Knorr du mois, ou simplement la nommer, vous recevrez immédiatement fr.10.– et un splendide livre de recettes du KOCH-STUDIO (Service d'information Culinaire) d'une valeur de fr.14.80. Et en plus, vous prendrez part au tirage au sort d'une Renault 5 TS.

Votre 2ème chance:
Vous écrivez à Knorr!
A gagner: la seconde Renault 5 TS.
Vous prendrez automatiquement part à notre deuxième tirage au sort mensuel en renvoyant tout simplement le coupon ci-contre, dûment rempli.

A fin février déjà, vous pouvez être l'heureux gagnant d'une Renault 5TS!

Vous ne trouverez la solution que dans votre magasin!

Star Knorr du mois de FÉVRIER
Découvrez comment s'appelle la Star Knorr du mois.
En février, c'est l'un des potages Knorr.

COUPON
A coller sur une carte postale affranchie et à envoyer à:
SA des produits alimentaires Knorr, «Star du mois», Case postale, 8099 Zurich.

J'ai trouvé la Star Knorr du mois de février dans un magasin.
La Star s'appelle: _____

Mme./Mlle./M.
Prénom, nom
Rue, no
NPA Localité

Date d'envoi limite pour le tirage de février: 28 février 1983
Tout droit de recours est exclu. Aucune correspondance ne sera échangée au sujet du tirage au sort.

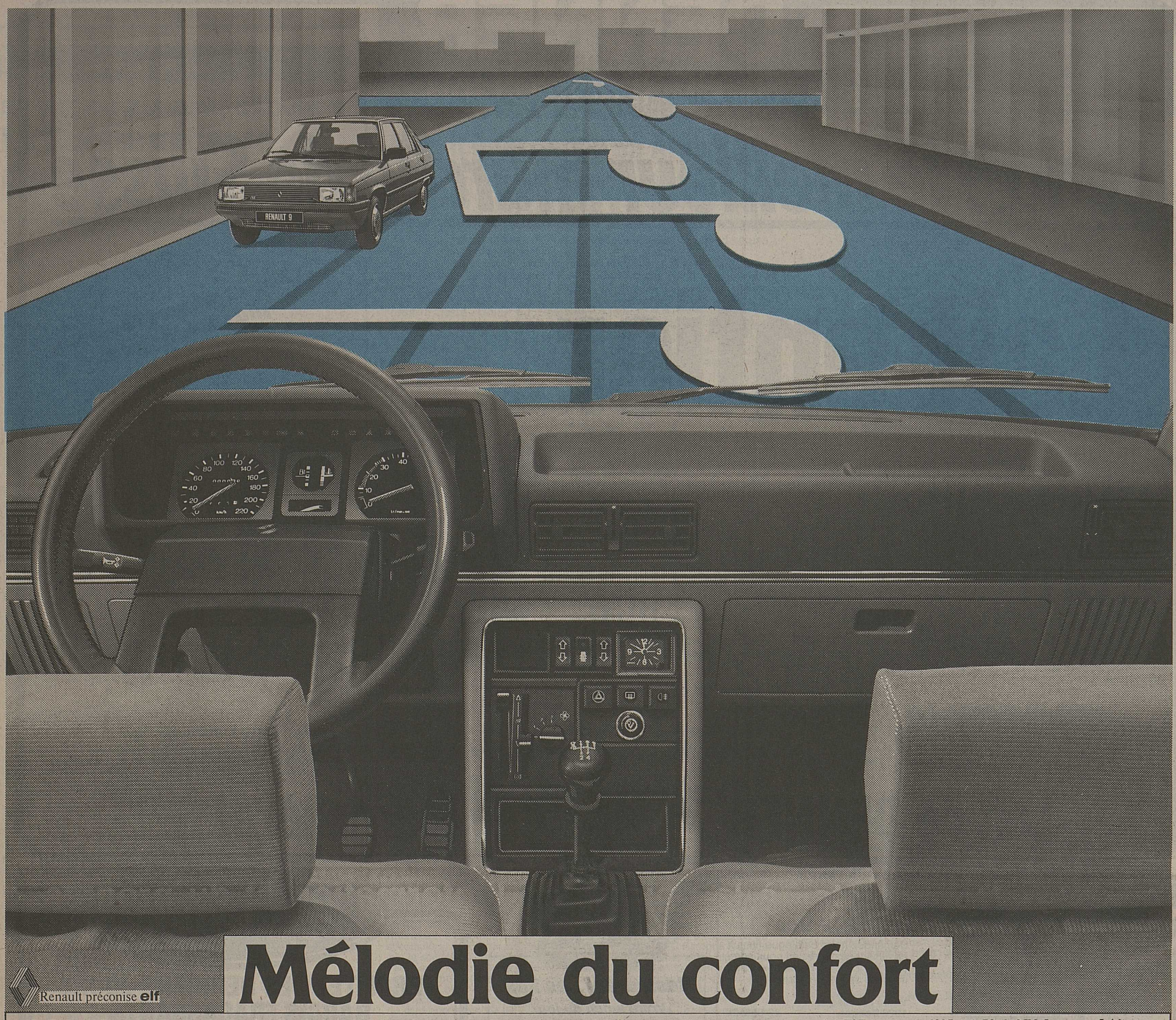

Mélodie du confort

Renault préconise elf

La Renault 9 marque des points décisifs dans un domaine où Renault a toujours été leader: LE CONFORT.

1. Un effacement exceptionnel des défauts de la route et un minimum de roulis en virage ont été obtenus grâce aux réglages de sa suspension à 4 roues indépendantes.
2. Mais la Renault 9 a franchi une nouvelle étape dans le confort avec ses nouveaux sièges «Monotrace» dont l'avantage est double:
   - un confort postural inédit pour les passagers avant qui procure un bien-être physique directement en rapport avec les conditions de roulage,
   - un nouveau confort pour les passagers arrière qui peuvent allonger convenablement leurs jambes de part et d'autre de l'assise des sièges avant du fait de leur conception en coquille.
3. L'isolation phonique de l'habitacle a été particulièrement soignée en travaillant spécialement le dessin de la structure et en utilisant de nombreux éléments insonorisants.
4. Le niveau d'équipement des 7 différentes versions, outre sa variété, offre des prestations rares dans cette catégorie. Par exemple modèle TSE: lève-vitres électriques à l'avant, condamnation électromagnétique des portes, spot de lecture passager, garnissage intégral du coffre à bagages, pour ne citer que quelques uns de ses nombreux raffinements.

   Voici le récital du confort de la Renault 9.

Mais elle est aussi impressionnante par sa sécurité et son sens de l'économie:

- Précision de conduite et comportement routier hors pair grâce à la traction avant (Renault en a une grande expérience), au train avant à déport négatif et aux freins assistés à double circuit.
- Economies d'essence et d'entretien grâce au moteur 1397 cm³ à l'allumage électronique, à la forme aérodynamique et à la boîte 5 vitesses.

Renault 9 TSE, moteur de 1397 cm³, 72 ch DIN, 5 vitesses, 5,4 litres à 90 km/h, 7,2 litres à 120 km/h et 8,8 litres en circuit urbain (norme ECE). 6 autres modèles à partir de Fr. 11 440.–.

Financement et leasing: Renault Crédit SA, Riedthofstrasse 124, 8105 Regensdorf.

Renault 9
Une européenne

La Renault 9 a été élue «Voiture de l'année 1982» en Europe. Sa version américaine a été couronnée «Voiture de l'année Motor Trend 1983» aux Etats Unis.

FARNER 83.9.1

VÉHICULES AUTOMOBILES

A vendre
moteur de jeep Willys Hurricane
révisé.
Cherche à acheter
jeep Willys
avec moteur à réviser.
Lucien Torrent
Grône
Tél. 027/58 11 22.
89-198

A vendre
bus Fiat
mod. 75, expertisé.
Tél. 027/23 35 33
le soir.
36-300309

Garage du Mont-Pèlerin S.A.
Vevey
Avenue du Général-Guisan 52
Tél. 021/52 88 52

Citroën CX C-Matic	1979
Citroën CX Pallas	1976
Citroën CX GTi	1980
Citroën CX Prestige	
Citroën GS Pallas	1977
Citroën GS X3	1979
Citroën G Spécial	1979
Citroën GS Club	1979
Citroën Visa Super	1979

Expertise - Garantie - Facilités

Demandez nos prix, vous serez surpris en bien

A vendre
Ford Granada 2300 L
aut., 1979, radio, parfait état, expertisée.
Fr. 6800.–.
Tél. 025/65 23 34.
36-2889

A vendre
Ford Fiesta 1300 L
1978, parfait état, expertisée.
Fr. 4800.–.
Tél. 025/65 23 34.
36-2889

Centre utilitaire camionnettes - bus fourgon VW - Toyota
Marché réel d'occasions de différents modèles, garantis et expertisés.
Samedi ouvert jusqu'à 16 h.
Garage de Muzot
Agence Datsun
3964 **Veyras**
Tél. 027/55 12 25.
36-2890

A vendre
à l'état de neuf
Suzuki Alto
82, 5000 km
Fr. 6500.–
Fiat Ritmo 65 CL
Targa, 23 000 km
Fr. 7600.–
Honda Accord GL
80, 30 000 km
Fr. 8000.–
Audi 80 GLS
14 000 km,
Fr.12 000.–
BMW 318 I
5 vitesses, 20 000 km
Fr. 12 300.–
VW Passat 5 S
82, 15 000 km
Fr. 13 800.–
Citroën CX break
82, 11 000 km
Fr. 16 800.–
Subaru 1800 station-wagon
aut., 1000 km
Fr. 16 500.–.
Tél. 027/86 34 07
midi-soir
ou 86 31 25.
36-002931

A vendre
Golf GTI Oettinger
82, 12 000 km,
136 CV
nombreux accessoires
Golf GLS
1500 cm³, 1980,
40 000 km
Golf GLS
1300 cm³, 1981,
42 000 km
Passat GLS break
81, 23 000 km
Opel Ascona 19 SR
78, 56 000 km
Jeeps Willys
bon état.
Véhicules expertisés.
Reprise. Facilités.
Tél. 027/36 30 32
38 10 27
36-037683

Restez dans le vent, lisez le NF

A vendre
Trafic 1000 kg
fourgon blanc,
4000 km.
Tél. 025/71 21 62.
36-002831

A vendre
pour bricoleurs,
au plus offrant
1 Ford break Taunus 1,6 L
2 Peugeot break 304
1 Simca
Tél. 026/5 41 13
5 41 63
36-037682

Ne vous cassez donc plus la tête, insérez une annonce dans le *Nouvelliste*

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A vendre
dans chalet neuf
Valais central
petit appartement 2 pièces
très ensoleillé, accès facile.
Ecrire sous chiffre
J 36-037694 à Publicitas, 1951 Sion.

On cherche
à acheter
terrain
dans les mayens de Nendaz
avec chalet ou vieille grange.
Ecrire sous chiffre
H 36-037692 à Publicitas, 1951 Sion.

Bouveret
cherche à louer
caravane pour saison été 1983.
Tél. 027/22 70 41
dès 19 heures.
22-160164

Cherche à acheter
de particulier
à particulier
appartement
ou grand studio
à Verbier ou Montana-Crans
Salon, une chambre, cuisine séparée, terrasse au sud.
Tél. 022/98 79 41.
18-302041

A louer à Sion
vieille ville
studio meublé
Tout de suite ou à convenir.
Ecrire sous chiffre
M 36-037624 à Publicitas, 1951 Sion.

«Nouvelliste» votre journal

Cherchons à louer
chalet
ou appartement meublé pour 6 personnes, du 8 mars au 1er mai (8 semaines).
Région Révéreulaz, Vouvry, Monthey.
Ecrire sous chiffre
E 18-090994 à Publicitas, 1211 Genève 3.

URGENT
Cherche à acheter
ou à louer
à **Sion**
appartement 4½ pièces
Ecrire sous chiffre
G 36-300308 à Publicitas, 1951 Sion.

Publicitas 027/21 21 11

NF = tous les sports

ANNONCES DIVERSES

10 TV couleurs Philips
grand écran,
état de neuf, six mois de garantie.
Fr. 500.– pièce.
Tél. 037/64 17 89.
22-3753

Vous cherchez un emploi ? Mettez une annonce

DENNER
SUPERDISCOUNT

Les raisons pour lesquelles DENNER lutte contre le cartel de la bière:

1. Le cartel veut imposer des prix de vente impopulaires. DENNER ne joue pas ce jeu-là.

2. Le cartel détruit les petites brasseries:
Preuve: en 1967, la Suisse compte 56 entreprises autonomes,
en 1982, la Suisse compte 29 entreprises autonomes.
10 de ces 29 entreprises contrôlent 92%
de la production de bière du cartel.

Profitez vous aussi de notre lutte contre le cartel de la bière.

Connaissez vous la bière blonde DENNER, produit d'une petite brasserie suisse autonome ne faisant pas partié du cartel ?

DI-05/1283

Bier Bière Birra PRIX BAS
Bière blonde 0,5 l DENNER -.60
(+ dépôt -.30)

Chez DENNER, des bières de haute qualité jusqu'à 40% meilleur marché que la bière du cartel.

Bière d'Allemagne
HOLSTEN
Bière export blonde
Sixpack 6 x 3,3 dl ~~4.45~~ **3.80**
(1 dl –.19)

Bière d'Autriche
EggerBier
Sixpack 6 x 3,3 dl ~~4.45~~ **3.80**
(1 dl –.19)

Bière d'Allemagne
GANTER
Export
Bière export blonde
50 cl ~~-.75~~ **-.60**
(+ dépôt –.30)

Avec le «Nouvelliste» à la pointe de l'information et du progrès

L'industrie graphique enrichit votre vie.

2000 entreprises. 50'000 postes de travail. 3,5 milliards de chiffre d'affaires.

PHILIPS

dr. phil.TT

...aux capacités reconnues en matière de Traitement de Textes, cherche dès que possible nouvelle activité dans petite ou moyenne entreprise.

Très rapide dans l'exécution de tous les travaux de traitement de textes, ce perfectionniste infatigable a beaucoup d'autres dons, qui lui permetteraient d'apporter en plus une aide efficace à la facturation, à la comptabilité financière et à la gestion des stocks.

Les personnes désirant un complément d'information ou un contact personnel sont priées de téléphoner ou de se rendre à l'adresse suivante (en demandant le micro-ordinateur P 2000):

PHILIPS

Lprolog sa
25, avenue de la gare
1950 sion (suisse)
tél. 027/23 16 15

**Une Volvo 340 dès Fr. 13 950.–
Et une profusion de place à éclipser les autres.**

Photo: Volvo 340 GL, 5 portes, Fr. 15 990.–

Acheter une voiture signifie comparer. L'espace intérieur par exemple. Dans ce domaine, la Volvo 340 fait pâlir bien d'autres voitures de sa catégorie. Cinq places qui permettent à cinq adultes de se sentir parfaitement à leur aise. Un coffre à bagages variable d'une capacité de 380 à 1200 litres. Elle plaît, la Volvo 340. Extérieurement aussi, lorsqu'on la rencontre sur la route. Vous avez en outre le choix entre des moteurs de 70 à 95 ch DIN, une boîte automatique (version GL) et une nouvelle boîte à 5 vitesses de série, entre trois et cinq portes. Prenez la peine de vous asseoir dans une 340 et regardez autour de vous. Vous serez installés confortablement en face d'un nouveau tableau de bord auquel rien ne manque. Démarrez alors et comparez aussi sa tenue de route avec d'autres. La construction transaxle (répartition de poids 50 : 50) lui confère une tenue de route dont même des voitures de sport ne disposent pas souvent. Mais peut-être aimez-vous la puissance à l'état pur; avec la nouvelle Volvo 360 GLT de 115 ch DIN, vous éclipserez alors les autres.

VOLVO
Une décision judicieuse.

Volvo-Leasing
Renseignements auprès de chaque agent Volvo!

GMM 1/83

340 DL, 1397 cm³, 70 ch DIN (51 kW), 5 vitesses, 3 portes: **Fr. 13 950.–,** 5 portes: Fr. 14 600.–.
340 DL, 1986 cm³, 95 ch DIN (70 kW), 5 vitesses, 3 portes: Fr. 16 030.–, 5 portes: Fr. 16 680.–.
340 GL, 1397 cm³, 70 ch DIN (51 kW), 5 vitesses, 3 portes: Fr. 15 340.–, 5 portes: Fr. 15 990.–.
360 GLS, 1986 cm³, 95 ch DIN (70 kW), moteur à carburateur, 5 vitesses, 3 portes: Fr. 16 850.–, 5 portes: Fr. 17 500.–.
360 GLT, 1986 cm³, 115 ch DIN (85 kW), injection LE-Jetronic, 5 vitesses, 3 portes: Fr. 18 450.–, 5 portes: Fr. 19 100.–.
360 GLT «Black Beauty», exécution spéciale, 3 portes: Fr. 19 100.–, 5 portes: Fr. 19 750.–.

1950 Sion: Garage Vultagio Frères S.A., avenue Maurice-Troillet 84, tél. 027/22 39 24
3902 **Glis:** Garage Valaisia, R. Kummer, tél. 028/3 43 40
3960 **Sierre:** Garage Bruttin Frères, tél. 027/55 07 20

LNA: sur un air de revanche...

PROMOTION: SIERRE - LAUSANNE (20 heures)

Voyage au bout de soi-même

Novak protège Andrey. Rouiller (au centre) et Dubé (à droite) sont à l'affût. C'était il y a une année. Et Sierre s'imposait sur le score de 5 à 3.

(Photo Varonier-arch.)

«Si tout le monde travaille et qu'on perd, j'accepte la défaite. Sinon, elle est inadmissible.» **Normand Dubé, très déçu de la prestation de certains joueurs sierrois, samedi à Zurich, observe avec amertume le clivage existant entre la bonne volonté d'une partie de l'équipe et l'allure touristique de quelques éléments pourtant forgés à coup de tour final.** *«On pourrait croire que certains gars ont atteint leur but avec notre présence dans le tour de promotion. Je suis loin de suivre cette pensée. J'exige un réveil immédiat, sinon il y aura des surprises.»* **Après une seule rencontre, après le prologue donc, un tel constat ne peut être passé sous silence. Il est révélateur de l'état d'esprit infantile de joueurs malhonnêtes envers eux-mêmes d'abord, envers leurs équipiers ensuite, envers leur club encore et surtout envers un public dont la fidélité mérite une autre récompense. Le plus attristant, dans cette histoire, c'est que les perturbateurs sont toujours les mêmes:** *«Ceux-là n'ont pas le droit à l'excuse d'une mauvaise soirée»*, **ajoute encore l'entraîneur sierrois audiblement loin d'être satisfait.**

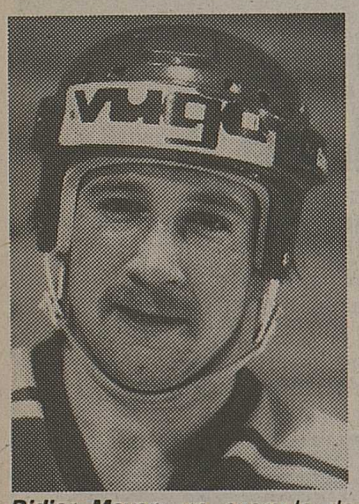

***Didier Mayor:** un exemple de combativité.* **Photo ASL**

Par Ch. Michellod

Objectif inchangé

Heureusement, la très grande majorité de l'effectif sierrois n'a pas à se sentir concernée par ces remarques empreintes de vérité.

Heureusement, l'objectif de l'équipe valaisanne n'a pas changé d'un iota malgré la défaite en glace alémanique. Gagner le plus de matches possible et accéder à la LNA reste et restera toujours le but premier et unique du président Duc et de son club. Mais pour réaliser concrètement ce rêve, il est bien sûr indispensable que chacun fasse un voyage au bout de lui-même. Que chacun donne tout ce qu'il a.

Déjà la dernière chance?

Dans ces conditions, on a vu plusieurs fois cette saison que le HC Sierre était capable du meilleur. A Lausanne, par exemple. Lors du premier match à Montchoisi. Lausanne, précisément l'adversaire de ce soir. Une sorte de pointage de la réelle valeur du hockey romand bafoué par deux formations zurichoises samedi passé. Quitte-ou-double? Match de la dernière chance? *«C'est difficile de le dire mais ça y ressemble beaucoup!»* **Une réponse de Normand qui montre quand même que l'un et l'autre des adversaires en présence ce soir joueront une partie capitale dans l'optique de l'ascension à l'étage supérieur.** *«Les Vaudois auront une réaction positive. Ils doivent prouver que le couac contre Kloten ne reflète pas leurs vraies possibilités. Quant à nous, on se doit d'être motivés. Sinon, je ne comprendrai plus rien!»*

Et nous non plus d'ailleurs...

Après le renvoi de Villars - Martigny

FORMULE A REVOIR...

1800 spectateurs mécontents; on le serait à moins. La raison: le match tant attendu, sorte de revanche de la rencontre du 19 novembre n'a pas eu lieu. Affaiblis par de trop nombreuses défections, rudoyés à longueur de match par des Martignerains rugueux (pas tous heureusement), les Villardous avaient été contraints à partager l'enjeu. C'est dire que ce match retour était attendu avec une certaine impatience par l'ensemble de l'équipe vaudoise. Il n'a pas eu lieu; la cause: les arbitres n'étaient pas au rendez-vous; au risque de peut-être nous tromper, nous ne nous avançons pas beaucoup en affirmant qu'il s'agit là d'une sacrée première. Le responsable de la convocation des arbitres a oublié de faire son travail; simplement. M. Karl Meyer de Tourtemagne, puisque c'est de lui qu'il s'agit, tout en reconnaissant avoir commis une erreur, note que le nom des arbitres n'est pas communiqué aux clubs intéressés, pour notamment éviter des magouilles. Les directeurs de jeu sont convoqués en regard des matches joués, d'une part, et ceux qui doivent l'être, d'autre part. Ils le sont tardivement; trop tardivement; quasiment à la dernière minute. Tout cela à cause d'une formule qui doit être revue afin que cela ne se reproduise plus jamais.

TROIS SEMAINES SANS JOUER

De par le forfait de Leukergrund il y a dix jours, ajouté au renvoi de samedi dernier, le HC Villars n'aura pas participé à un match de championnat pendant trois semaines. Ce n'est pas la préparation morale idéale pour les joueurs qui s'entraînent trois fois par semaine en prévision des matches de promotion.

Samedi soir, Gaëtan Boucher n'a pas voulu, comme le demandaient les responsables du HC Martigny, jouer de partie exhibition. «Le risque de blessure n'en valait pas la peine; de plus, ce genre de pseudo-match n'aurait finalement débouché sur rien de concret pour les deux milliers de spectateurs qui avaient fait le déplacement». A cet égard, ils étaient venus de Lausanne pour voir évoluer Gratton qui, à cette occasion, aurait dû faire sa rentrée sportive en Suisse. L'équipe de la station vaudoise en a alors profité pour faire un entraînement; «Nous étions sur la glace depuis 19 h 30, note Boucher; autant que cela serve à quelque chose.»

Vendredi, les jaune et bleu se rendent à Monthey. Il serait bon que le match ait lieu, et ce pour au moins deux raisons: d'une part, pour que les Vaudois se remettent «dans le bain» du championnat, et d'autre part, pour faire honneur à l'adage qui dit: «Deux c'est assez; trois c'est trop»...

Ruc

FRIBOURG - DAVOS

C'est dans l'adversité qu'on découvre sa vraie valeur. Cette vérité, Fribourg la connaît. Jamais comme cette saison l'équipe fribourgeoise ne fut autant frappée de malchance. Une liste de blessés qui tiendrait un rang honorable dans le livre des records! Enumérons cette liste: Eric Girard, Cadieux, Gagnon, Fuhrer, Brasey, Lussier, Meuwly, Holzer. Et samedi dernier, le nouvel international Jakob Ludi quitta la patinoire de l'Ilfis à Langnau sur une civière. Pourtant tout ne fut pas si sombre dans l'Emmental pour les Fribourgeois. Certes, les Bernois, une fois de plus, ont remporté l'enjeu. D'accord, mais ce que le résultat final ne met pas en évidence, c'est que durant les trente premières minutes Fribourg bouscula son adversaire à un tel point que ce dernier s'avéra incapable de s'organiser lors des quatre minutes au cours desquelles il évolua en supériorité numérique. Cette attitude de l'équipe du président, Me Anton Cottier, prouve qu'elle ne tient pas à faire de la figuration dans ce tour final malgré que le fait d'y accéder constitue l'objectif majeur de la saison. Davos est averti: ce soir, il se trouvera en face d'une équipe décidée. Un adjectif qui renferme toutes les qualités essentielles des Fribourgeois: esprit de corps, cohésion, détermination, enthousiasme et homogénéité. Fribourg en aura bien besoin car Davos, aussi battu samedi soir, est assoiffé de revanche. Le choc Fribourg - Davos promet d'être passionnant. Pourvu qu'il ne soit pas passionné. La patinoire communale doit rester le temple du hockey fribourgeois et non se transformer en volcan. D'ailleurs, les principaux acteurs de la soirée, Ron Wilson, Claude et Jacques Soguel, Kisio, Triulzi et Gross d'un côté, Gagnon, Cadieux, Lussier, Rotzetter Lüdi et Rämy de l'autre, disposent d'arguments techniques suffisants pour faire de ce choc un très bon match de hockey sur glace. L'issue du mach pourrait dépendre du rendement – ou de la neutralisation bien sûr – de la triplette Jacques Soguel, Kisio, Gross dans le camp adverse et celle composée de Rotzetter, Lussier et Kuonen chez les Fribourgeois. Messieurs les arbitres, les acteurs sont prêts, le match peut commencer.

BIENNE - LUGANO

Un des principaux atouts dans la manche de l'entraîneur Kent Ruhnke, à défaut d'être sa qualité première, réside dans le fait qu'il possède, comme pas un, l'art de motiver ses hommes. On l'avait vu la saison dernière lorsque ce Canadien, dont le visage taillé à la hache trahit assez bien le caractère et l'entêtement, vint au secours d'une équipe biennoise plutôt mal en point.

Bien sûr, c'est un avantage dont personne ne saurait tirer profit à chaque coup et il y a lieu de savoir choisir les moments et les circonstances pour le faire valoir. Jusqu'à ce jour, le bonhomme n'a pas trop mal réussi dans ses entreprises et ce ne sont pas les observateurs du récent match Davos - Bienne qui oseront prétendre le contraire. Durant tous les jours qui l'ont précédé, ses protégés piaffaient réellement d'impatience et l'inhabituelle nervosité manifestée par des garçons tels que Bärtschi, Gosselin ou Poulin trahissait réellement une rage de vaincre peu commune.

Il n'est pas niable que les Biennois ont bénéficié d'une réussite peu commune dans la station grisonne où ils avaient pris une avance péremptoire de quatre buts après un peu plus de dix minutes de jeu. Mais ils avaient également su la forcer par un engagement total et presque un peu fou, à peine le coup d'envoi donné.

Les Biennois s'apprêtent maintenant à disputer deux parties successives à domicile et malgré toute l'aisance qu'il y ont en général manifestée tout au long des quatre tours de qualification, Ruhnke ne va pas manquer de puiser à nouveau dans l'arsenal de ses armes psychologiques. L'occasion est en effet trop belle pour qu'elle ne soit pas saisie, tant il apparaît évident que deux succès supplémentaires mettraient la formation seelandaise dans une position idéale, pour ne pas dire une position de force.

L'entraîneur des Biennois n'aura même pas besoin de se flanquer martel en tête pour ce qui est de la préparation morale du match de ce soir, contre Lugano. L'équipe tessinoise, forte de quatre ex-Biennois, les dénommés Zenhäusern, Conte, Blaser et Courvoisier, n'est-elle pas la seule à s'être imposée cette saison au stade de glace? Et n'a-t-elle pas réédité son coup, il y a un peu plus de quinze jours, sur sa patinoire fétiche de la Resega, où le dénommé Bob Hess s'était «défoncé» encore plus que les quatre ci-devant cités, histoire de prouver sans doute que les dirigeants adverses avaient eu tort de lui préférer un Dan Poulin par ailleurs sensiblement meilleur marché?

A motivation, motivation et demie, se hasardera-t-on à dire. Outre qu'ils ont une sacrée revanche à prendre, les Seelandais ont juré de faire coup double en renforçant leur position en tête du classement. De là à croire qu'ils y parviendront, il n'y a qu'un tout petit pas et nous n'hésitons pas à le franchir...

J. Vd.

LUTTE

Mondiaux: les Italiens en force

Le policier italien Paul Hildgartner a remporté l'épreuve masculine de Mount Van Hoevenberg, à Lake Placid, et son compatriote Ernst Haspinger (3e) a pris la tête du classement de la coupe du monde. Le leader jusqu'alors, le Soviétique Serguei Danilin, a été sérieusement accroché lors de la troisième manche et a dû se contenter de la 29e place sur 35 concurrents.

En double, nouvelle victoire italienne grâce à Hansjörg Raffl et Norbert Huber.

Chez les dames, c'est l'actuelle leader de la coupe du monde, l'Allemande de l'Est Ute Weiss, qui s'est imposée.

Lake Placid (EU). Epreuves de coupe du monde au Mount Van Hoevenberg. – MESSIEURS. Monoplaces: 1. Paul Hildgartner (It) 2'51''911; 2. Miroslav Zajonc (Can) à 0''048; 3. Ernst Haspinger (It) à 0''123; 4. Michael Walter (RDA) à 0''859; 5. Bernhard Glass (RDA) à 1''316. – **Doubles:** 1. Hansjörg Raffl - Norbert Huber (It) 1'17''826; 2. Jörg Hoffmann - Jochen Pietzsch (RDA) à 0''041; 3. Helmut et Walter Brunner (It) à 0''146; 4. Y. Eissack - E. Veicka (URSS) à 0''597; 5. H. Stanggassinger - F. Wembacher (RFA) à 0''716.

DAMES. Monoplaces: 1. Ute Weiss (RDA) 2'33''500; 2. Ingrid Amantova (URSS) à 0''343; 3. Bettina Schmidt (RDA) à 0''540; 4. Melitta Sollmann (RDA) à 0''746; 5. Elena Pokosova (URSS) à 1''122.

COUPE DU MONDE. MESSIEURS. Monoplaces: 1. Ernst Haspinger (It) 75 points; 2. Paul Hildgartner (It) 57; 3. Serguei Danilin (URSS) 52; 4. Gerhard Sandlicker (Aut) 51; 5. Norbert Huber (It) 48. – **Doubles:** 1. Raffl - Huber (It) 30; 2. Eissack - Veicka (URSS) et Flückinger - Wilhelmer (Aut) 19; 4. Lemmerer - Suzbacher (Aut) 18; 5. Stanggassinger - Wembacher (RFA) 16.

DAMES. Monoplaces: 1. Ute Weiss (RDA) 30; 2. Elena Pkosova (URSS) et Ingrida Amantova (URSS) 28; 4. Annefried Gönner (Aut) 21; 5. Maria Luisa Rainer (It) 18.

Le championnat suisse juniors

Elite A: Coire - Bienne, 10-13; Langnau - Arosa, 7-5; Davos - Olten, 9-4. **Classement:** 1. Davos, 23-31; 2. Arosa, 23-29; 3. Berne, 22-25; 4. Kloten, 22-24; 5. Langnau, 23-24: 6. Bienne, 23-21; 7. Olten, 23-21; 8. Coire, 23-7 (relégué).

Elite B. – Groupe Est: CP Zurich - Herisau, 5-5; Ambri - Bülach, 7-4; Dübendorf - Schaffhouse, 15-1; Uzwil - Zoug, 5-9. **Classement (23 matches):** 1. Ambri, 36; 2. Zoug, 28; 3. CP Zurich, 28; 4. Herisau, 25; 5. Dübendorf, 24; 6. Bülach, 22; 7. Uzwil, 17; 8. Schaffhouse, 4 (relégué).

Elite B. – Groupe Ouest: La Chaux-de-Fonds - Lausanne, 3-9; Fribourg - Viège, interrompu à la 48e minute sur la marque de 5-3 en raison d'une panne d'électricité. Sierre - Berne B, 0-2; Servette - Langenthal, 6-4. **Classement:** 1. Sierre, 23-30; 2. Fribourg, 22-27; 3. Lausanne, 23-25; 4. Langenthal, 23-23; 5. Berne B, 23-22; 6. Viège, 22-20; 7. Servette, 23-18; 8. La Chaux-de-Fonds, 23-17.

Première ligue

● **GROUPE 3:** Moutier - Saint-Imier, 6-5; Neuchâtel - Unterseen, 4-5; Adelboden - Fleurier, 9-7; Wiki - Lyss, 1-3; Konolfingen - Le Locle, 3-4. **Classement:** 1. Lyss, 16-26; 2. Fleurier, 16-25; 3. Wiki, 16-21; 4. Konolfingen, 16-15; 5. Neuchâtel, 16-13; 6. Le Locle, 16-13; 7. Moutier, 15-12; 8. Saint-Imier, 16-12; 9. Adelboden, 15-11; 10. Unterseen, 16-10; Lyss est qualifié pour le tour final, le match à rejouer Moutier - Adelboden aura lieu mardi.

Un troisième Canadien au HC La Chaux-de-Fonds

Le HC La Chaux-de-Fonds a présenté cette saison deux nouveaux Canadiens, Gord Mac Farlane et Peter Shier. Au vu de la situation actuelle et de l'état de santé de Mac Farlane, la commission technique du club a pris la décision de faire venir Derek Haas, un Canadien qui a évolué la saison passée avec les Chaux-de-Fonniers et qui est actuellement à Villars-de-Lans. Les démarches ont été entreprises pour assurer sa qualification, mais on attend encore le feu vert de la Fédération internationale.

Trois quarts de siècle pour 30 kilomètres de voies étroites

MONTHEY (cg). – Ce 1er février 1983 sera une date importante pour les populations concernées par le maintien de la ligne de chemin de fer à voie étroite Aigle-Ollon-Monthey-Champéry (AOMC). Non pas uniquement parce qu'une manifestation spéciale avec une centaine d'invités permettra de marquer le 75e anniversaire de la ligne, mais bien parce que, finalement, la raison l'a emporté sur les passions puisque à l'occasion de ce jubilé, l'AOMC a reçu du Conseil fédéral le feu vert pour son maintien.

Composée de deux tronçons bien distincts, celui de la plaine et celui de la montagne, la voie AOMC emprunte pour un tiers du parcours le canton de Vaud, le solde le Chablais valaisan. C'est en 1946 que fusionnèrent l'Aigle-Ollon-Monthey et le Monthey-Champéry dans le but d'obtenir un meilleur rendement sur le plan de l'organisation.

Depuis une bonne dizaine d'années, nombreuses sont les commissions qui ont «travaillé» à l'élaboration de rapports destinés à faire ressortir les avantages ou les inconvénients du maintien de la ligne AOMC, d'abord en plaine entre Aigle et Monthey, puis en montagne entre Monthey et Champéry. Nous ne voulons pas aujourd'hui refaire l'historique de ces dix dernières années.

Mais ce qu'il y a lieu de relever, c'est la détermination des populations et des autorités, particulièrement celles du val d'Illiez, pour le maintien de ce chemin de fer dont le nombre des voyageurs ne cesse d'augmenter, malgré le développement de la circulation routière. Pour le tourisme illien, ce chemin de fer est un apport important, comme pour les indigènes d'ailleurs qui, avec des accommodements d'horaires, pourraient certainement l'utiliser encore davantage.

Il y a 75 ans

L'ouverture régulière de l'exploitation, autorisée par Berne, a eu lieu le 1er février 1908, le coût total de la ligne s'élevait alors à 2 374 904 fr. 93. Mais auparavant, des manifestations avaient marqué l'arrivée le 17 juin 1907 de la voie à Troistorrents, le 12 août suivant à Val-d'Illiez et le 5 septembre jusqu'au terminus de Champéry; cette dernière manifestation a été précédée d'une bénédiction marquant l'événement.

Il y a 30 ans déjà

Lors des années qui suivirent la fusion des compagnies AOMC et MCM, on étudia l'éventualité de remplacer le chemin de fer par un service d'autobus ou bien de rénover la ligne. Les partisans de la rénovation l'emportèrent et l'on passa commande du matériel moteur qui fut livré en 1954, soit, 4 B Deh 4/4 de conception moderne autorisant une vitesse maximum de 50 km/h sur adhérence et de 25 km/h sur crémaillère. On ne changea plus d'automotrice en gare de Monthey. En 1967 et 1968, ce sont 3 B4 ultra-légères qui entrent en service offrant 52 places assises et 78 debout.

Bien sûr, si la ligne aérienne comme les voies eussent été mieux entretenues, bien des désagréments auraient été évités dans l'exploitation ces dernières années. Aujourd'hui, la rénovation totale de la ligne aérienne et des voies est en partie entreprise, depuis qu'une direction générale des chemins de fer du Chablais a pris sérieusement en main la direction aussi bien technique que financière. Il apparaît que l'AOMC aura encore de belles années d'exploitation, qu'il rendra encore de très grands services à l'économie régionale en général et touristique en particulier.

C'est dire que, finalement, les décisions prises du maintien de ce chemin de fer seront profitables aux collectivités chablaisiennes, valaisannes et vaudoises, dans la mesure où celles-ci continueront constamment l'effort de développement économique et touristique qui permet à leurs populations de vivre dans la décence...

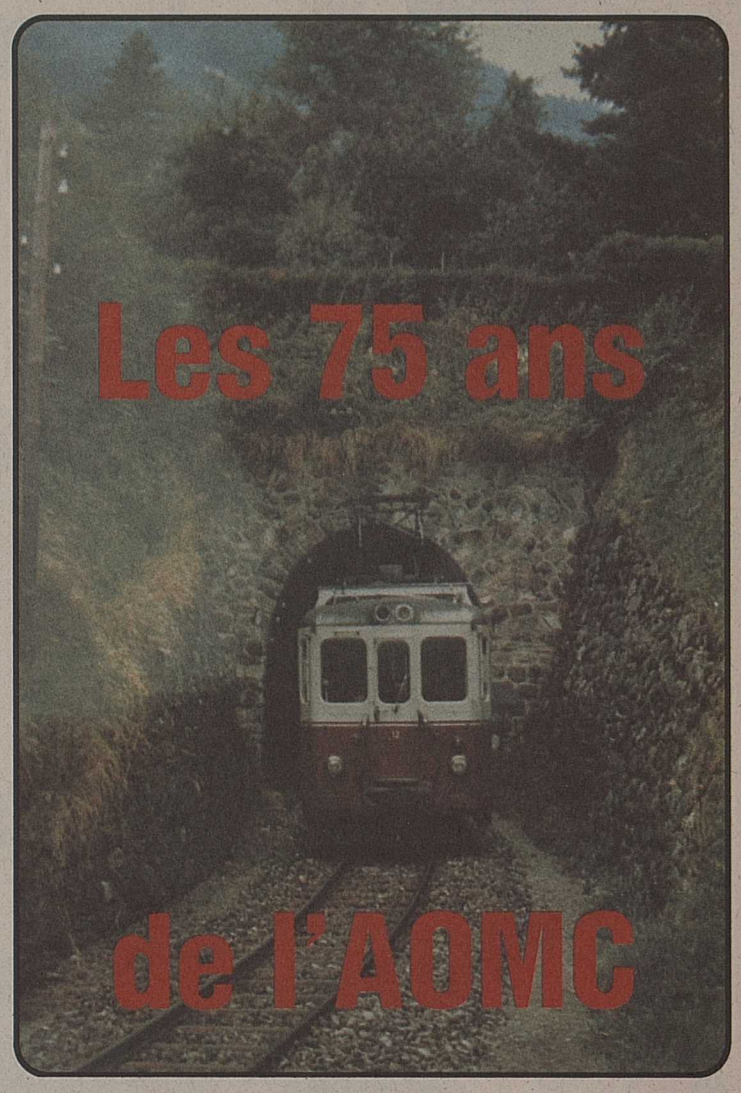

Le seul tunnel de la ligne AOMC, celui qui, de la rive droite de la Vièze de Morgins, précède la gare de Troistorrents.

Un paysage haut en couleur défile sur toute la longueur de la ligne, que ce soit en plaine ou en montagne.

C'est le 19 mai 1899 que la première demande de concession d'un chemin de fer entre Monthey et Champéry fut déposée à Berne alors que trois ans plus tôt les Aiglons demandaient une concession pour un tramway entre Aigle et Ollon.

Sur sol vaudois, les Peter, Collet et Kalbfuss se mirent en avant alors qu'à Monthey ce furent les Th. Exhenry, E. de Lavallaz qui furent les pionniers du chemin de fer.

Si des hommes, au milieu du siècle passé, eurent l'idée de faire venir des touristes dans le pays et dans ces vallées en construisant des hôtels, ils ont hâté l'établissement des communications et de toutes les commodités modernes pour l'agrément de la clientèle. Cela apparaît aujourd'hui simple. Pourtant à l'époque, c'était non seulement une invention, mais un moyen économique permettant de faire vivre des familles par milliers.

Hommage aux bâtisseurs de l'AOMC

On peut faire d'une pierre deux coups. Rendre hommage à la fois à cette équipe de pionniers, d'inventeurs et à celle qui, à un quart de siècle d'intervalle, s'est battue pour le maintien de cet acquis qu'est le chemin de fer AOMC.

Le maintien est certainement dû avant tout à la volonté farouche de défendre l'acquis, certes, mais aussi à une volonté non moins farouche de défendre son droit à la vie là où l'on est né, là où le pays, parfois à la nature hostile, a on ne sait quoi d'humain et d'ancien qui enchante, un pays qui a son caractère où le tourisme y a trouvé une terre d'élection avec des hommes bien trempés pour l'acueillir et le maintenir solidement ancré.

A la sortie de la crémaillère, au passage du pont de Chemex.

En gare de Monthey-Ville.

Champéry, station terminale.

* En 1981, le groupe Fiat a vendu 1 275 100 voitures en Europe. Financement avantageux par Fiat Finance SA. B,S,S,M.

D'ABORD, IL N'ARRÊTAIT PAS DE ME REGARDER. ET ENSUITE, IMPOSSIBLE DE LE FAIRE SORTIR! JE CROIS QUE JE LUI PLAIS BIEN. BELLISSIMA NUOVA FIAT RITMO SUPER.

Aérodynamisme perfectionné, poids réduit, consommation minime. 1500 cm³, 75 CV DIN, boîte à 5 vitesses. Confort accru: nouveaux sièges – supplément de place, nouveau système de chauffage et de ventilation, volant réglable, luxueux tableau de bord avec système de contrôle électronique – sans oublier d'innombrables atouts, sans supplément de prix: fr. 14 290.–.
Fiat Ritmo Confort: 1300 cm³, 68 CV DIN, boîte à 5 vitesses, nouvel intérieur: fr. 12 990.–.

Le nº 1 en Europe * annonce 8 nouveautés!

LES NOUVELLES FIAT RITMO

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

SION, La **Mura**
VILLA 5½ p., Fr. 290 000.–
TERRAIN 870 m²
S'adresser à case postale 37, 3960 Sierre. 36-40

Cherchons à acheter à **Sion, centre vieille ville**

petit immeuble ou maison

éventuellement à retaper.

Ecrire sous chiffre F 36-037643 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre ou à louer à Sion au cœur de la ville
dans une construction récente

bureau 210 m²
bureau 50 m²

Combinaison paroi et plancher mobiles entièrement équipés avec parking à disposition

Prix de location ou de vente à discuter
Placement intéressant

Ecrire sous chiffre P 36-37650 à Publicitas, 1951 Sion

SION
Passage de la Matze 13

4 pièces, hall, cuisine, frigo, bains, W.-C., chambre de bonne. **Fr. 810.–** plus charges. Appartement rénové. Près centre ville et magasin.
Pour visiter: 027/22 7921.
Gérances P. Stoudmann-Sogim S.A., Maupas 2, Lausanne.
Tél. 021/20 56 01.

A remettre dans importante station du Valais central

un pressing

(nettoyage à sec et blanchisserie), situé à proximité d'un grand magasin. Bon rendement. Equipement moderne et de tout premier ordre.

Conditions de reprise très favorables à personnes sérieuses.

Ecrire sous chiffre P 36-521803 à Publicitas, 1951 Sion.

VERBIER

Particulier vend

très beau 4-pièces

Séjour avec grande cheminée environ 30 m², 3 chambres à 2 lits, 2 salles de bains, large balcon, vue imprenable, parking intérieur avec boxe, près du centre.

Ecrire sous chiffre P 36-920116 à Publicitas, 1920 Martigny.

Publicitas 21 21 11

A vendre à Vétroz
magnifique situation

plusieurs villas

à des prix raisonnables.

Mensualité Fr. 980.–.

Pour traiter, écrire sous chiffre E 36-522072 à Publicitas, 1951 Sion.

Bungalows pour vacances au Tessin
Maisonnettes et appartements pour vacances à Caslano, **au lac de Lugano.** A partir de Fr. 14.– par personne.
S'adresser à Beltramini M.D.
Via Ciseri 6, 6900 Lugano.

MARTIGNY
A vendre

environ 1100 m² de terrain

zone villas, entièrement équipé.

Tél. 026/2 39 03 (privé)
2 63 24 (prof.).
36-400096

A vendre à Conthey et Vétroz

terrains à bâtir

Parcelles de toute surface à la portée du budget même modeste.
Intermédiaire s'abstenir.
Pour traiter, écrire sous chiffre D 36-522071 à Publicitas, 1951 Sion.

Martigny
A louer et à vendre

magnifiques appartements

3½, 4½, 5½ pièces

places de parc et dépôts

S'adresser à:
Léonard Gianadda
Avenue de la Gare 40
1920 Martigny
Tél. 026/2 31 13.
36-002649

Famille cherche à louer à l'année

chalet

4-6 personnes.
Région Nendaz, Ovronnaz, hauts de Sion-Sierre.

Tél. 021/62 38 90.
22-480251

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais — **Un journal indispensable à tous.**

Changement d'adresse

Les ordres de changement d'adresse doivent nous parvenir par écrit. Ils doivent être en notre possession **5 jours ouvrables à l'avance.**

Les expéditions par avion doivent être spécialement demandées.

Les frais de port supplémentaires pour l'étranger sont facturés à nos abonnés dès leur retour en Suisse.
Pour les changements internes les tarifs sont les suivants:

changement d'adresse définitif	**Fr. 1.50**
changement d'adresse avec date de retour	**Fr. 2.—**

Le montant de ces frais peut être envoyé en timbres-poste ou versé sur notre compte de chèques postaux 19-274.

Adresse habituelle

Nom/prénom _____

Rue et Nº _____

Nº postal et localité _____

Pays _____

☐ Changement définitif
☐ Changement temporaire (les dates de départ et de retour sont obligatoires)

(mettre une × dans la case désirée)

Nouvelle adresse

Nom/prénom _____

Rue et Nº _____

Nº postal et localité _____

Pays _____

Changement valable					
du			au		
Jour	Mois	Année	Jour	Mois	Année

Date: _____

De citoyen en... recrue

Sur le parvis de la gare CFF, le second contingent de l'ER inf mont 210 de ce dernier jour de janvier 1983 reçoit les premières instructions sur le déroulement de l'entrée à l'ER.

SAINT-MAURICE (cg). – Ce lundi, en trois vagues sucessives entre 7 heures, 10 heures et 13 heures, les recrues de l'infanterie de montagne sont entrées en service à l'Arsenal fédéral de Saint-Maurice où elles ont été équipées de pied en cap.

«Cérémonie» immuable tant au printemps qu'en été pour le personnel de l'arsenal et l'EM de l'ER que commande le colonel Liaudat. Pris en charge sur le parvis de la gare CFF, les jeunes gens sont conduits dans la cour de l'arsenal où, par appel nominal, ils sont répartis dans les quatre compagnies logées à Savatan et à Monthey. C'est ensuite la réception des effets d'habillement des chaussures au bonnet de police.

Bref, en moins d'une heure après la visite médicale d'entrée, c'est la transformation complète du citoyen en soldat d'infanterie de montagne.

Les champions de Suisse de la marche ont délibéré

MONTHEY (cg). – La semaine dernière, le club de marche a tenu son assemblée générale. Celle-ci avait pour tâche de désigner les responsables de la gestion pour la prochaine saison. Nous reviendrons sur cette réunion qui a été marquée par un rapport d'activité important puisque le club est à nouveau champion suisse par équipe pour la saison écoulée grâce à ses excellents classements individuels et d'ensemble sur le plan national. Voici un quintette des membres dirigeants.

Martigny: le 14e Mémento...

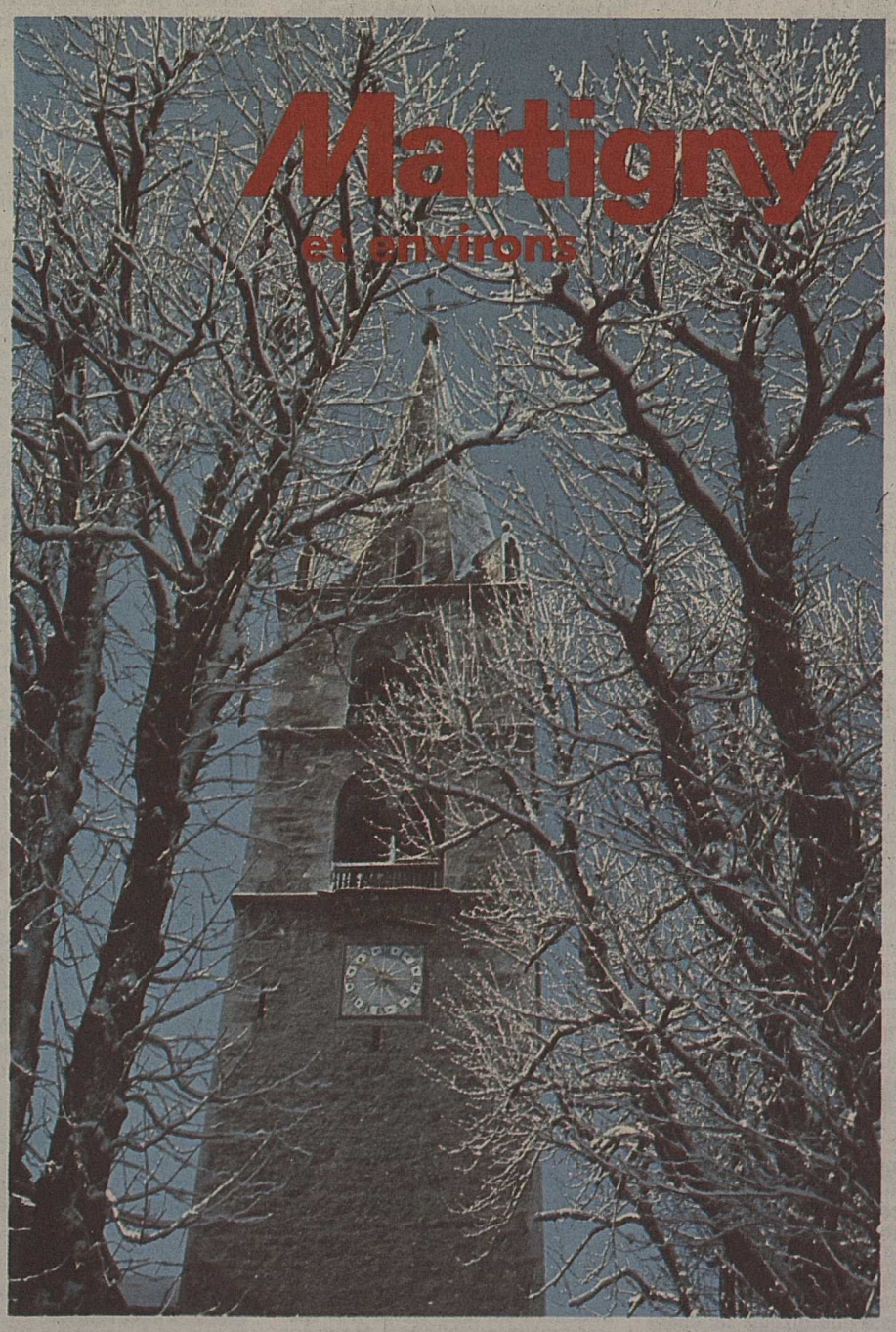

Martigny (gram). – Cent pages pour un format de poche! Cent pages pour un véritable «annuaire» regroupant l'essentiel des adresses et numéros de téléphone qu'il faut avoir sous la main lorsqu'on débarque à Martigny: des services administratifs, sociaux et médicaux aux sociétés locales en passant par les hôtels, les banques, les garages ou encore les espaces réservés aux expositions. Présenté hier à la presse, le 14e Mémento de Martigny et environs propose en outre un regard sur les communes et stations du giron octodurien. Quant à la page de couverture – l'église paroissiale – elle est l'œuvre d'Antoine Regadera.

Le 25e concert des chanteurs du Bas-Valais

MURAZ (cg). – Depuis quelques semaines déjà, les chanteurs de la Chorale de Muraz-Collombey sont en effervescence afin de préparer avec tout le sérieux nécessaire le 25e concert des chanteurs du Bas-Valais qui aura lieu le dernier week-end d'avril et le 1er mai prochain. Un comité d'organisation placé sous la présidence de M. Antoine Lattion assisté du président de la chorale Pierre-André Lattion à la vice-présidence, de Brigitte Parvex (secrétaire), Bernard Avanthay (caissier) et Michel Guinnard (membre) travaille d'arrache-pied depuis quinze mois. La commission de presse constituée du président de l'organisation, de MM. Pierre Chevalley et Marc Schmid, présente aujourd'hui cette manifestation sous la forme d'un interview du président Antoine Lattion.

«La Fédération des chanteurs du Bas-Valais vous a confié l'organisation du 25e concert du groupement. Sur quels critères sont attribuées ces fêtes de chant?

– L'ordre d'entrée des sociétés au sein de la fédération est déterminant. Si une société renonce à une telle organisation, elle passe en fin de liste.

– Combien de sociétés compte votre fédération?

– Quarante-deux qui constituent la fédération. En 1982 l'Echo du Coteau de Choëx et le chœur mixte Chante-Vièze de Troistorrents ont complété cet effectif auquel il faut ajouter vingt- sept chœurs d'enfants.

– Quelle région couvre votre fédération?

– Les districts de Martigny, d'Entremont, de Saint-Maurice et de Monthey.

– Ce festival de chant est-il organisé à une date fixe?

– Oui, le premier dimanche de mai est réservé à cet effet sauf une fois chaque quatre ans où la Fête cantonale remplace le concert du Bas-Valais.

– Ainsi, Muraz sera, l'espace d'un week-end prolongé, la capitale des chanteurs du Bas-Valais. Quelles seront les grandes lignes de ce rassemblement?

– La chorale de Muraz, la population de la Commune de Collombey-Muraz accueilleront les 29, 30 avril et 1er mai les chanteurs de la fédération. La fête débutera le vendredi soir par un cortège marquant l'ouverture du festival auquel participeront les délégations des sociétés communales. La Guggenmusik La Ronflante de Bulle, l'Echo romand de Berne et l'Echo des Alpes d'Ollon constitueront le clou de cette soirée.

Le samedi après-midi sera réservé aux chœurs d'enfants avec un cortège qui succédera aux productions données à l'église paroissiale.

Etant donné l'importance de la fédération, les productions des chœurs mixtes, de dames et d'hommes sont partagées, soit une première partie le samedi soir et une seconde le dimanche après-midi, chaque jour un imposant cortège précédant les productions.

Les sociétés de musique La Villageoise de Muraz, la Collombeyrienne et l'Avenir de Collombey, l'Helvétienne de Morgins, la Fanfare montée du Chablais, l'Espérance de Vionnaz, La Vouvryenne, L'Union instrumentale de Troistorrents rehausseront de leur participation les cortèges. Outre les majorettes d'Aigle et celles d'Ayent, les groupes folkloriques La Comberintze de Martigny-Combe et Champéry 1830 animeront les festivités.

– Il s'agit d'un important programme qui demande une organisation tout aussi importante?

– Depuis plus d'un an, un comité d'organisation, secondé par treize commissions, est à l'œuvre où soixante personnes collaborent activement. Les trois jours du festival mobiliseront près de 300 personnes. A ce titre nous devons remercier la population de Collombey-Muraz pour l'accueil réservé à l'organisation.

L'embellissement du village ces trois jours de fête sera l'occasion d'un concours où un jury attribuera quelques prix aux habitants qui auront eu les meilleures décorations. Un autre jury récompensera également la société qui se présentera d'une manière particulière au cortège.

– Avec le canevas que vous nous avez esquissé nous vous demandons ce que vous attendez de ce rassemblement?

– Notre premier objectif a été d'associer étroitement la population de Muraz en particulier et celle de la Commune de Collombey-Muraz. C'est dans ce sens que nous voulons faire de Muraz, durant trois jours, le rassemblement de l'amitié. Un rendez-vous des amis de l'art choral où sur chaque visage nous pourrons lire la joie et la détente.

De gauche à droite: le président du comité d'organisation et Marc Schmid (membre de la commission de presse) présentant le drapeau de la chorale de Muraz, organisatrice du festival.

RÉDACTION du
Chablais valaisan
MONTHEY

Pierre Chevalley
Tél. (025) 71 12 38
Avenue du Crochetan 19
1870 Monthey
Tél. privé 71 25 46
1868 Collombey

Le troisième rassemblement international de montgolfières sur le Haut-Plateau

CRANS-MONTANA. – Les 4, 5 et 6 février, le Haut-Plateau accueillera le troisième rassemblement international de montgolfières. Il servira également de cadre à la deuxième coupe des Alpes. Vingt-deux ballons sont attendus...

Notre photo: le ballon de Crans-Montana du «Club des 3000», club organisateur.

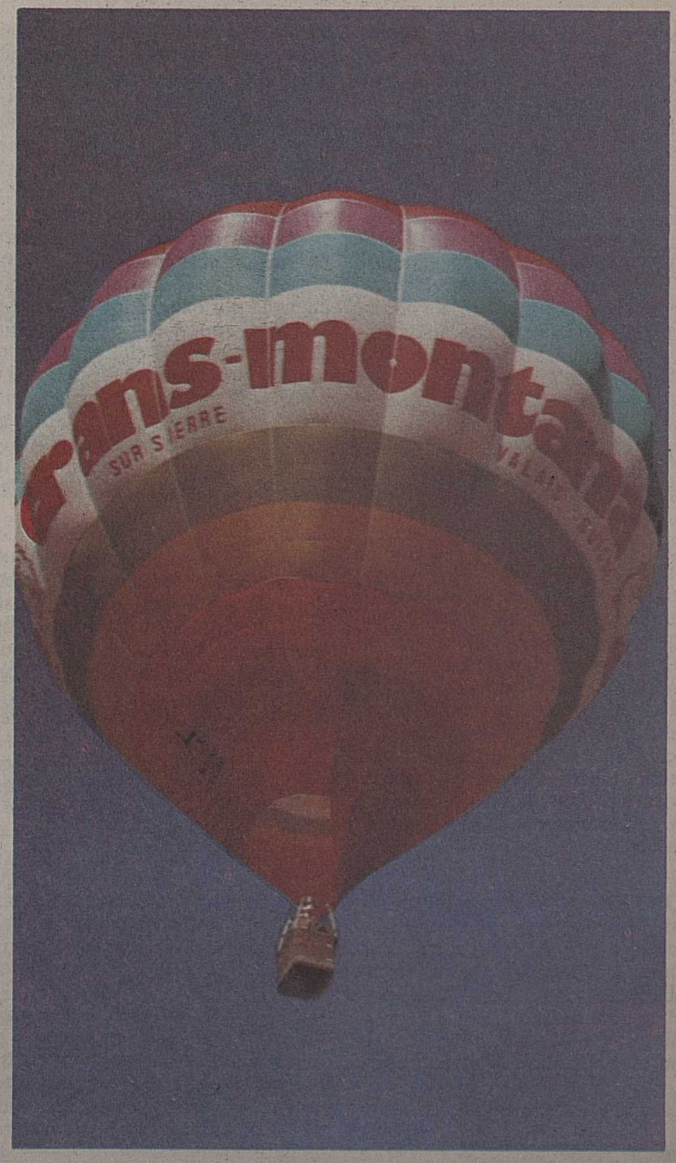

Succès du forum d'information professionnelle

TROISTORRENTS (cg). – Il y a quatre ans, sauf erreur, que la Jeune Chambre économique de Monthey a organisé pour la première fois un forum d'information professionnelle pour les élèves du cycle d'orientation de la vallée d'Illiez à Troistorrents. Devant le succès obtenu, la Commission intercommunale des apprentis de la vallée d'Illiez a récidivé samedi dernier avec un succès qui a dépassé tous les pronostics.

Ce sont 56 professions qui ont été présentées aux élèves de seconde et troisième année du CO allant de celles de la production animale et végétale aux arts et métiers, en passant par la bâtiment, l'hôtellerie et le tourisme, le bureau et le commerce, sans oublier les professions para-médicales et médico-sociales.

Durant trois heures, les élèves s'arrêtèrent auprès des divers stands animés par des professionnels chevronnés pour la plupart. Quelques artisans avaient fait un effort tout particulier pour présenter les différents aspects tel ce tapissier-décorateur de Collombey qui, avec une apprentie, démontrait les charmes du métier en remettant en état une chaise de style, alors que Ciba-Geigy avait installé un mini-laboratoire (pour ne citer que ces deux stands).

En fin de matinée, lors d'un apéritif offert par la commune de Troistorrents, une brève manifestation oratoire a permis à M. R. Défago, président de la commission d'apprentissage de Troistorrents, de remercier tous les professionnels qui avaient accepté de participer activement à ce forum. Les trois présidents de commune, plusieurs conseillers municipaux et les députés ont été des spectateurs attentifs comme d'ailleurs quelques parents.

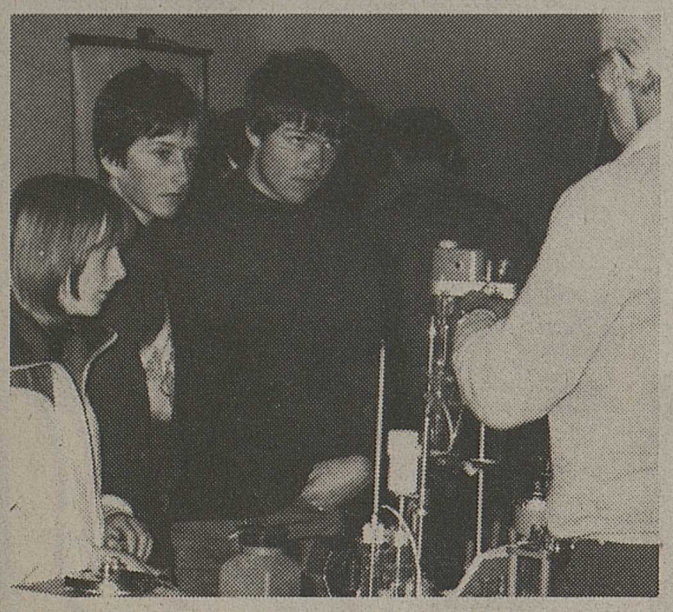

Démonstration de quelques expériences de laboratoire de Ciba-Geigy qui ont éveillé l'intérêt des élèves.

Quelques-uns des participants professionnels à ce forum durant l'exposé de M. R. Défago.

Compagnie Alain Daré: deux œuvres pour un spectacle

MONTHEY. – Vendredi soir, la Compagnie Alain Daré de Paris présentera, à la grande salle de Monthey, un spectacle en deux temps, ***Gros câlin*** **d'Emile Ajar et** ***L'amant*** **d'Harold Pinter.**

Deux courtes œuvres d'auteurs différents qui ont en commun une forme grinçante d'humour pour des personnages en quête d'amour. En première partie, adaptation Pierre Lennhardt, **Gros câlin** *d'Emile Ajar ou Romain Gary, deux noms pour une même identité, retentissante mystification dont la découverte posthume explosa comme une bombe dans les milieux littéraires. L'auteur Gary-Ajar, brillant écrivain aux deux signatures couronnées d'égales distinctions (Prix Goncourt), a peut-être confessé dans* **Gros câlin** *son intarissable soif de tendresse.*

M. Cousin, l'employé de bureau solitaire, se prend d'affecton pour un python qui partage sa vie, ses confidences et comble l'immense vide de son cœur. Une situation insolite dont les retombées humoristiques se nuancent de cruelle amertume.

Lez Crack incarne magistralement cet attachant personnage pour endosser ensuite le rôle complexe de **L'amant**, *pièce ambiguë de Pinter, en deuxième partie de ce programme théâtral monté par Alain Daré. Harold Pinter, né à Londres en 1930, occupe le premier rang au palmarès des dramaturges anglais contemporains. Egalement écrivain de cinéma, il a signé de célèbres scénarios pour des metteurs en scène tels que Joseph Losey, Elia Kazan, Michael Anderson, Karel Reisz.*

L'amant *est le face-à-face d'un couple qui épuise presque toutes les relations imaginables entre un homme et une femme; le couple légitime, la femme et son amant, le mari et sa maîtresse, dans un enchaînement de rapports troubles aux limites de la folie. A la fois comédie et satire, ce dialogue de charme, colère ou cynisme, mêlé de gags au parfum d'aigre-doux, met à nu les partenaires dans l'étrange ambiance toujours énigmatique du théâtre de Pinter.*

Ce double spectacle créé en 1979 dans le Midi, à la Maison de la culture de Châteauvallon, vient à Monthey après Thonon, à la faveur d'une tournée bien accueillie par la critique: «Un bien beau morceau de théâtre et deux acteurs solides.» (Var-Matin)

Commission culturelle de Monthey

Location: *Office du tourisme, Monthey, tél. (025) 71 55 17.*

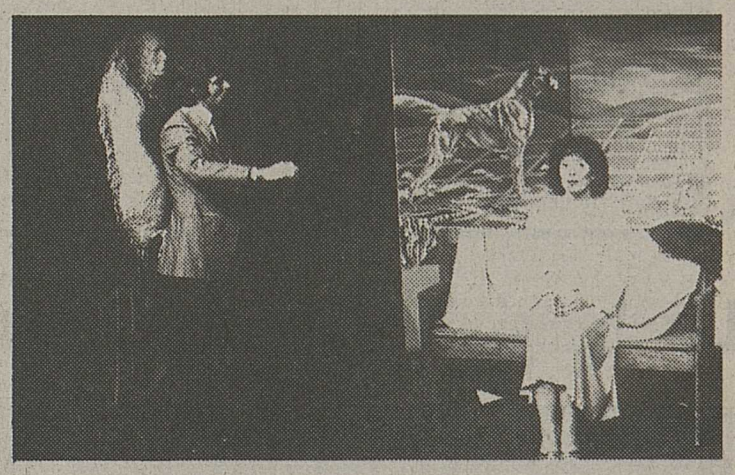

Léman: constat de convalescence non justifié

«Le Léman va mieux», «La santé du lac Léman: convalescence», etc., tels sont les titres apparus dans la presse à l'occasion de la présentation, en octobre dernier, du rapport annuel (campagne 1981) de la Commission internationale pour la protection des eaux du Léman contre la pollution (CIPEL).

C'est pourtant sous des titres moins optimistes: «Le Léman, toujours malade», «Berne au chevet du Léman: il faut faire encore mieux!» que la presse a récemment rapporté la prise de position du Conseil fédéral, qui insiste sur les efforts accrus à fournir pour améliorer l'état de santé de notre lac.

Convalescence?

Des scientifiques de l'Association pour la sauvegarde du Léman ont analysé les résultats des contrôles présentés dans le rapport de la CIPEL et constatent que le Léman, loin d'être convalescent, présente un état toujours aussi alarmant. Son état est comparable à celui d'un malade dont la fièvre se serait stabilisée à 40° C. Il n'est donc pas possible de parler de convalescence.

Plus d'oxygène? Oui, mais...

Les conditions météorologiques favorables de ces deux dernières années ont permis au lac de se réoxygéner. C'est exact, mais il faut également souligner que ce sont ces mêmes conditions météorologiques qui ont, à un autre moment, favorisé une surproduction d'algues, dont la décomposition a nécessité la consommation d'une grande part de l'oxygène régénéré grâce au brassage hivernal des eaux. Cela est particulièrement visible dans les eaux du fond où la concentration en oxygène a fortement diminué au cours de l'année.

Beaucoup trop de phosphore

Or, une telle augmentation de la masse des algues ne peut être liée qu'à la présence d'un stock important de phosphore disponible. Et c'est là, précisément, que se situe le problème du Léman: ses eaux contiennent et reçoivent trop, beaucoup trop de phosphore.

Les stations d'épuration ne suffiront pas!

Les études d'apports en phosphore indiquent qu'il parvient au Léman, depuis quelques années, un minimum de 1200 tonnes de phosphore et ceci malgré les efforts techniques et financiers consentis. Or, la charge que le lac peut tolérer sans aggravation de son état sanitaire est estimée à 500-600 tonnes par année. Il est donc impératif de diminuer encore de moitié les apports en phosphore au Léman. Sur ces apports, les effluents de stations d'épuration ne représentent que 200 tonnes; le reste, soit 1000 tonnes environ, provient des sources de pollution diffuse (érosion et ruissellement des sols, apports atmosphériques) qui sont incontrôlés et d'ailleurs incontrôlables avec le programme d'assainissement mis en place dans le bassin versant.

Il importe certes de maintenir l'état actuel de l'assainissement, voire d'améliorer le rendement des stations d'épuration en évitant la dilution des eaux usées par les eaux pluviales et en appliquant systématiquement la déphosphatation et une politique de raccordement différenciée. Malheureusement, ces mesures ne permettront d'abaisser que de 150 à 200 tonnes la charge en phosphore provenant des rejets des stations d'épuration. De plus, pour parvenir à ce résultat, maigre par rapport au but visé, l'investissement financier sera considérable.

D'autres actions doivent donc être entreprises impérativement si l'on veut sauver le Léman. Les données du problème ont changé. Il faut maintenant donner la priorié technique et financière à des solutions nouvelles, mieux adaptées à la situation actuelle.

L'ASL précise:

Il faut résoudre le problème des quelque 1000 tonnes de phosphore qui échapperont encore à notre contrôle (pollution diffuse) une fois le programme d'assainissement terminé. Les solutions prioritaires que préconise l'ASL partent toutes d'un même principe, ***la lutte à la source des pollutions*****:**

- **suppression des phosphates dans les produits de lessive et les détergents;**
- **prévention de l'érosion des sols;**
- **utilisation rationnelle et raisonnable des engrais;**
- **interdiction de pratiquer la fumure sur des sols gelés ou détrempés;**
- **etc.**

Il est donc évident que le sort du Léman dépend essentiellement des mesures préventives qui seront prises pour limiter la pollution d'origine agricole.

Estimer la charge provenant de l'agriculture, tel que le prévoit le Conseil fédéral, est utile, mais il est surtout indispensable d'appliquer dès aujourd'hui toutes les mesures qui permettront de diminuer cette source de pollution.

ASL
Association pour la sauvegarde du Léman

A la patinoire de Martigny jusqu'au 6 février

Mardi 1er
08.00 Ecoles
16.30 Ecoliers
17.30 Novices
19.00 HCM
20.15 Curling

Mercredi 2
08.00 Ecoles
13.30 Patinage
17.30 Novices
19.00 HCM
20.34 HCM 2

Jeudi 3
08.00 Ecole
17.00 Inati
19.00 Charrat
20.30 Patinage

Vendredi 4
08.00 Ecoles
16.30 Ecoliers
17.00 Mini
20.15 Martigny - Genève

Samedi 5
08.00 Ecoles
13.30 Patinage
17.00 Verbier - Monthey II
20.00 Charrat - Val-d'Illiez

Dimanche 6
13.30 Patinage
20.00 Sembrancher

Chablais vaudois

«Musique et neige» aux Diablerets

LES DIABLERETS (ATS). – Le quatorzième festival «Musique et Neige» des Diablerets a fait appel à cinq formations de chambre, le Quatuor Bartok, de Budapest, le Trio Michala Petri, de Copenhague, l'Ensemble Serenata, de Genève, le Duo Brigitte Buxtorf-Catherine Eisenhoffer, de Genève, et le Quatuor Margand, de Paris.

Les concerts, organisés en collaboration avec les Jeunesses culturelles du Chablais, auront lieu tous les dimanches de février à 17 heures, sauf le gala d'ouverture (le samedi 5 février, à 20 h 30).

104 caporaux «tout neufs»

BULLE. – Dans notre édition d'hier, nous avons relaté la cérémonie qui s'est déroulée à Bulle marquant la fin de l'école de sous-officiers d'infanterie de montagne. Ils étaient 104 soldats à être promus au grade de caporal. Malheureusement, nous avons oublié un nouveau sous-officier du Chablais vaudois: il s'agit de Jean-Luc Moret (Les Fontaines-sur-Ollon), auquel nous présentons nos excuses.

EN BREF...

LEYSIN. – Le pasteur Berthold Pellaton, pasteur élu député sur une liste socialiste, fut forcé de démissionner, ayant à choisir entre la chaire et le parlement. Si, sur le plan cantonal, c'est la première fois qu'un tel cas se produit, il n'en est pas de même au niveau communal. A Leysin par exemple, le pasteur Bernard Rigo siège au conseil communal dans les rangs des libéraux. A la suite de «l'affaire Pellaton», il a jugé bon de poser le problème à ses paroissiens: doit-il continuer de siéger au conseil communal?

Une trentaine de personnes seulement ont participé à une rencontre présidée par le pasteur Kraege. Les avis ont été partagés sans qu'il ne se dessine une réelle opposition.

GLION. – Un hôtel de 52 chambres (une centaine de lits) pourrait s'ériger à Glion. Les plans en sont actuellement mis à l'enquête publique. Un premier projet, en 1979, avait fait chou blanc. La société promotrice, genevoise avec des intérêts montreusiens, ambitionne en outre d'équiper ce complexe de cinq étages d'un restaurant de nonante places, d'un café de trente places et d'un parking couvert. Des opposants pourraient se manifester.

MONTREUX. – La chanteuse Miriam Makeba, qui s'était produite dans le cadre du festival de jazz, occupera la scène du Casino le samedi 5 mars pour un unique concert sur la Riviera. Née à Johannesburg, en Afrique du Sud, Miriam Makeba, dont la fille a étudié à Lausanne, fait partie des «Xosa», une branche de la tribu des Zoulous. Après des débuts dans la revue musicale «African Jazz and Variety», elle est remarquée par le metteur en scène Lionel Rogosin qui la filme pour son semi-documentaire *Come back Africa*, un film merveilleux. Ce fut le point de départ d'une carrière internationale. Harry Belafonte dira d'elle «c'est le talent le plus révolutionnaire qui soit apparu au cours des dix dernières années». On ne compte plus les chefs d'Etat qui ont tenu à l'honorer. Artiste engagée par excellence – je chante la vérité, aime-t-elle dire – déchue de sa nationalité, elle se bat pour toutes les causes qui lui tiennent à cœur. Elle dénonce l'apartheid aux Nations unies, défend les droits civiques aux Etats-Unis et milite en faveur de l'unité africaine. Une unité dont elle est le symbole vivant.

LEYSIN. – Sixième homme de la Municipalité, aux pouvoirs étendus même s'il n'est pas élu, le secrétaire municipal Gaston Parlier prendra sa retraite à la fin du mois de juillet. Nous ne le regretterons pas.

Nommé en 1954, il a occupé cette fonction durant trente ans. Il était également chargé de gérer l'office du travail et devint préposé à l'AVS. Il est en outre chef de la protection civile et secrétaire de l'ARDA. Son successeur sera probablement M. Laurent Waelti, que nous félicitons déjà en souhaitant que nous entretiendrons de meilleures relations qu'avec son prédécesseur.

LAUSANNE. – Le tribunal correctionnel de Lausanne a eu jeudi à sa barre l'homme qui, en juillet 1981, à l'occasion d'une journée «portes ouvertes», avait permis l'évasion des Etablissements pénitentiaires de la plaine de l'Orbe (Bochuz), de six détenus, dont le trop célèbre Jacques Fasel, en faisant sauter une grille avec une charge d'explosif. André Morel, qui, depuis 1969, a passé le plus clair de son temps en prison, répondait aussi de brigandage pour avoir menacé avec un pistolet chargé le propriétaire d'une voiture qu'il avait volée. Le tribunal a retenu non le brigandage mais la contrainte et condamné Morel pour vol, vol d'usage, dommage à la propriété (il avait barbouillé le toit de la Cathédrale), violation de domicile, conduite sans permis, violation des règles de circulation, contrainte, emploi d'explosif dans un dessein délictueux à seize mois de réclusion moins trente jours de détention préventive. L'évasion en elle-même n'est pas poursuivable.

MONTREUX. – Du 27 août au 2 octobre, le 38e festival international de musique de Montreux-Vevey offrira des concerts symphoniques, de chambre et des récitals sur la Riviera ainsi qu'à Martigny et Saint-Maurice. Le Collegium musicum de Zurich, les orchestres de la Staatskapelle de Dresde, de Cannes, du Concertgebouw (Amsterdam), l'Orchestre national du Capitole de Toulouse, l'Orchestre de chambre de Chicago, «I solisti veneti», les Solistes de Prague, l'ensemble instrumental «La follia», «I solisti aquatani», se partageront l'affiche aux côtés de Yehudi Menuhim, le Beaux-Arts trio, l'octuor à vent de la Philarmonie de Berlin, Michel Dalberto, Giorgio Carnini, Georges Athanasiadès, Nella Anfuso et le «Tokyo string quartet».

La Théâtrale des Zofingiens

Mardi 1er février à 20 h 30 au Théâtre d'Yverdon, vendredi 4 février à l'aula du CESSEV à La Tour-de-Peilz et enfin, et toujours à 20 h 30, au Théâtre municipal à Lausanne, le vendredi 11 février, tel est le calendrier de la fameuse Théâtrale de la Société vaudoise des étudiants de Zofingue. Cette revue d'actualité, montée autour des événements de 1982 gorille, traditionnellement, on le sait, les faits saillants de l'année écoulée.

Et on s'en doute, l'esprit caustique et la verve des étudiants – où il n'est pas rare de déceler une pointe d'accent valaisan – n'ont pas eu plus de mal que d'habitude à trouver cette année de quoi s'exercer. Les «travers» de l'actualité politique, sportive ou artistique furent suffisamment nombreux pour déchaîner le sens comique des membres actifs de la section. Au travail depuis le mois de septembre, le comité de la Théâtrale a ainsi retenu pour son «prologue» pas moins d'une dizaine de chansons au détour desquelles on retrouve – souvent dans une fâcheuse posture à la sauce zofingienne – un pasteur-député, un colonel piqué de littérature, quelques politiciens d'obédiences diverses, un cinéaste noyé dans les dettes et on en passe.

Quant à la deuxième partie de la soirée, forte du succès de l'an passé, elle sera une nouvelle fois consacrée à une comédie musicale. Après «Hair» en 1982, c'est sur les airs de «Starmania» que se déchaîneront les Zofingiens, cette fois-ci pour tailler des croupières à une réforme de l'école vaudoise qui n'en finit pas de se remettre en question. Cette «Scolamania» débouchera sur une classe très spéciale où l'on découvrira notamment, le côtoiement bien imprévu d'un Raymond Junod et d'un Patrick Juvet. Que nous réservent le conseiller d'Etat, le chanteur et d'autres «élèves»? On peut d'ores et déjà l'affirmer, un spectacle d'une franche gaîté qui va déferler du Nord vaudois sur la capitale lémanique, en passant par la Riviera, les 1er, 4 et 11 février 1983.

Simone Volet

ASTG

FRUCTUEUSE ASSEMBLÉE POUR LA SECTION VALAISANNE

Informatique et contingences professionnelles

MARTIGNY (phb). – Les assises annuelles de l'Association suisse des techniciens géomètres – ASTG – section valaisanne, tenues en Octodure vendredi, s'inscrivaient en marge de l'importante échéance que constitue l'assemblée générale suisse, prévue à Sion, les 22 et 23 avril.

Aux dires de M. Henri Coquoz, président ASTG Valais, ce rendez-vous revêt un caractère exceptionnel qui fera l'objet d'une large sollicitude valaisanne en matière d'organisation. Il permettra notamment, à l'instar des préoccupations de l'ASTG Valais, de situer les buts et d'arrêter les décisions intéressant l'ensemble du groupement suisse.

Dans son rapport à l'assemblée, M. Coquoz s'est dit satisfait du travail entrepris en 1982, au niveau du canton ainsi que du succès rencontré par les divers rendez-vous agendés à des fins d'orientation professionnelle. L'avenir au sein de l'association s'annonce sous les meilleurs auspices en raison essentiellement du « Programme 2000 ». Ce programme de travail imposant a trait à l'achèvement des mensurations cadastrales sur le plan fédéral. Pour ce qui est de l'activité 1983, l'introduction de l'informatique nécessitera diverses séances d'information et autres séminaires. Les membres ASTG Valais seront en outre appellés à visiter le barrage d'Emosson et l'usine de Vallorcine.

Pour un meilleur recrutement

M. Coquoz, précise que lors des prochaines assises sédunoises, il sera officiellement présenté aux participants une brochure informative et promotionnelle consacrée à l'ASTG. Ce document, dont le but essentiel réside dans la recherche de nouveaux membres, fait part en outre des préoccupations générales de l'ASTG, qui sont: d'entretenir la collaboration avec les autres associations suisses de la branche et les offices publics; d'améliorer constamment les conditions de travail, la rétribution et la formation professionnelles des dessinateurs et des techniciens- géomètres en tenant compte des exigences de l'économie publique; d'encourager un plus grand nombre de personnes à faire partie de l'association.

Rappelons que l'ASTG, association neutre du point de vue politique et confessionnel, n'est autre que le Groupement professionnel suisse des dessinateurs et techniciens-géomètres; le partenaire du groupe patronal de la SSMAF (Société suisse des mensurations et améliorations foncières) qui agit en tant qu'interlocuteur dans les négociations concernant les questions de travail et de contrats; le partenaire de la direction fédérale des mensurations cadastrales; un membre de la FSE (Fédération suisse des associations des employés).

Les patrons saluent

Entre autres activités déployées par l'ASTG, une enquête sur les salaires et les conditions de travail n'a pas laissé indifférent le GPSMAF (Groupe patronal de la Société suisse des mensurations et améliorations foncières). Dans une lettre adressée par le GPSMAF aux membres affiliés, le GP se félicite de l'initiative de l'ASTG et des résultats inhérents à l'enquête. Ceux-ci donnent un bon aperçu de la situation. Selon le rapport final établi, les conditions d'engagement valables dès le 1er juillet 1981 pour tous les membres du GP et de l'ASTG sont en général appliquées. Les adaptations nécessaires en matière de vacances, sujettes à des pratiques différentes, devront être effectuées immédiatement. Le message GPSMAF spécifie que lorsque des employeurs et des employés conviennent de réglementations différentes à celles contenues dans les conditions d'engagement, ces arrangements particuliers devront être convenus par écrit. Dans le cas contraire, les conditions d'engagement demeurent valables.

Par ailleurs, le comité GPSMAF reste persuadé que l'adhésion des employés à l'ASTG a des répercussions positives sur la situation sociale et économique et qu'il y a ainsi moins de tension et de discussions entre employés et employeurs.

Les 40 ans de l'ASTG Valais

Levant l'assemblée, M. Coquoz signale que 1983 devrait constituer une belle et grande étape pour l'ASTG Valais qui commémorera comme il se doit quarante années d'existence et se chargera d'accueillir avec distinction les débats de l'ASTG Suisse. Pour ce qui est de l'organisation de ce dernier rendez-vous, M. Coquoz sera efficacement aidé par ses collègues de comité: MM. Gaston Oggier, Raymond Bory, Claude Tscherrig, Jean-Daniel Gay-des-Combes; Fux Frich, Martial Larzay.

Philippe Biselx

JEUNE CHAMBRE ÉCONOMIQUE DE MARTIGNY

Le 14e mémento fait... et bien fait!

Quelques-uns des représentants de la JCE de Martigny: c'était hier matin, au cours de la conférence de presse destinée à présenter le 14e Mémento de Martigny et environs.

MARTIGNY (gram). – Si le Midi commence à Octodure, le programme annuel de sa JCE (Jeune Chambre économique) débute, lui aussi, par un classique: le traditionnel Mémento de Martigny et environs dont la 14e édition vient de sortir de presse. Une formule et un format éprouvés pour un parution destinée d'abord et avant tout à l'hôte de passage ainsi qu'au nouveau domicilié dans la région. On y trouve l'essentiel de ce qui constitue le sommaire économique, touristique, sportif et culturel du giron. Avec, cette année, en prime, une page consacrée au bimillénaire d'Octodure. Tiré à 10 000 exemplaires, ce mememto est mis gratuitement à disposition dans les offices du tourisme ainsi qu'à l'Imprimerie Cassaz-Montfort, à Martigny.

La publication de cet «annuaire» a servi, hier matin, de prétexte pour ses auteurs à la présentation des activités 1983 de la Jeune Chambre économique de Martigny. Au cours d'une conférence de presse, le comité présidé cette année par M. Michel Produit a levé le voile sur les différents objectifs et lignes directrices que se propose de poursuivre la JCE. Programme ambitieux s'il en est, passant notamment par quelques études approfondies: un dossier consacré à l'aménagement de la place Centrale – il sera prochainement soumis à l'autorité communale – un autre, à l'influence économique de l'autoroute; une troisième, à l'argent de poche; un quatrième, enfin, édité sous forme de plaquette en collaboration avec la Société des arts et métiers et traitant des possibilités industrielles de Martigny.

A relever également que le passeport-vacances sera reconduit. Autant de sujets dont nous aurons l'occasion de reparler.

Quelques réalisations

La Jeune Chambre économique a pour but principal de développer la capacité de ses membres – une cinquantaine à l'heure actuelle – tout en contribuant à la solution de problèmes économiques et d'intérêt public de la communauté. Depuis sa création en 1967, elle a apporté quelques pierres de taille à l'édifice martignerain. Citons pour mémoire, outre le mémento, quelques- unes des réalisations dues au dynamisme de la JCE: la rénovation de la chapelle du Guercet; la création de jeux pour les enfants (rue de la Moya); l'échange d'enfants entre Martigny et Saint-Malo; SOS médicaments; le passeport-vacances; le marché de Martigny; la course de mini-voiture à Verbier; la conservation du site viticole de Plan-Cerisier; le séminaire nature et civilisation; le jumelage avec la Jeune Chambre économique de Chambéry; en fin, l'animation du Centre valaisan de perfectionnement des cadres.

Décès de M. Henri Cretton

ORSIÈRES (phb). – M. Henri Cretton, charpentier, s'est éteint subitement dans sa 93e année, dimanche à l'Hôpital de Sion. Personnage distingué, travailleur infatigable, M. Cretton restera l'illustre édificateur de charpente en Entremont, le constructeur patenté de la plupart des alpages du district. Une œuvre colossale, somme toute, à l'image de ce personnage hors du commun, de ce père dévoué qui eut la douleur de perdre son épouse, née Rose Pellouchoud, voici sept ans. Dans son malheur, le défunt a pu compter sur la présence réconfortante des ses six enfants, sur celle attachante de ses dix petits-enfants ou encore sur celle de dix autres arrière-petits-enfants. Le seul repos de cet ouvrier des montagnes fut d'œuvrer comme membre actif au sein de la fanfare l'Echo d'Orny.

Aujourd'hui, comme pour rendre hommage au précurseur, les fils de M. Henri Cretton – en particulier M. Fernand Cretton, menuisier – poursuivent l'œuvre paternelle.

A la famille du défunt comme aux proches, le *Nouvelliste* présente ses condoléances attristées.

CENTRE COMMERCIAL MM MANOIR MARTIGNY

Ski de fond: original!

Les finalistes du concours à l'heure de la récompense.

MARTIGNY (phb). – A l'occasion des 57es championnats suisses nordiques, les responsables du centre commercial MM Manoir-Martigny firent preuve d'originalité en proposant à la jeunesse octodurienne une compétition à ski de fond sur piste synthétique. Des joutes organisées, durant toute la semaine dernière, à l'intérieur même du grand magasin.

Les émules de Grünenfelder et autre Hallenbarter ne sont pas restés insensibles à l'invitation. Quelque vingt candidats participaient, samedi dernier, à la grande finale. Une finale qui donna l'occasion aux lauréats de se distinguer sous les applaudissements d'un public constitué en majorité de parents.

A signaler, dans la catégorie 8 à 11 ans, la performance de Frédéric Darbellay qui disposa dans l'ordre de: Daniel Berthod, Christophe Frassa, Tiziana Soprano, Christian Baudoin, Sandy Lonfat, Franc Fulminet, Nathalie Lampo et Stéphanie Richaud. Pascal Héritier se distingua quant à lui dans la catégorie 12 à 15 ans en battant respectivement: Florence Kuonen, Yannick Schwéry, Jean-Philippe Lonfat, Xavier Marguerite, Joséphine Villanie et Claude-Alain Hugon.

A savoir que tous les finalistes, à commencer par les trois premiers de chaque catégorie, firent l'objet d'une remise de cadeaux. Florence Kuonen, premier temps féminin, s'adjugea pour sa part une splendide montre offerte par la bijouterie Richard, partenaire MM Manoir.

NE JETEZ PAS LES PAPIERS N'IMPORTE OÙ RESPECTEZ LA NATURE

Loto du club des aînés de Martigny et environs

MARTIGNY. – Comme chaque année, nous organisons le loto des aînés. Celui-ci aura lieu, jeudi 3 février 1983, dès 14 heures à la salle communale de Martigny, mise gracieusement à notre disposition par la Commune.

Nous demandons à chacun d'apporter, comme l'année passée, tasse, sous-tasse, cuillère, pour la collation qui vous sera servie.

Une petite participation sera demandée à l'entrée. Venez nombreux tenter votre chance.

Les responsables du club

25 ans au service de la construction

COLLONGES (phb). – M. Gérard Chambovey s'est assuré, vendredi soir, la participation sympathique de ses collègues de travail et de quelques représentants de l'entreprise octodurienne Buser & Cie, matériaux de construction, pour le compte de laquelle il œuvre depuis un quart de siècle.

Vingt-cinq ans d'activité et de fidélité à un même employeur: un bail! L'événement se fête à coup sûr.

Les hôtes du jour ne se sont pas fait faute d'honorer l'invitation lancée en participant à une sympathique agape. Un repas au cours duquel on rendit hommage au travai effectué par M. Gérard Chambovey, un collaborateur efficace et précieux tant pour ses collègues que pour la direction Buser & Cie. Notre photo: collègues et amis entourant M. Gérard Chambovey à l'occasion d'une sympathique cérémonie. Parmi les invités: Mmes Farquet et Denis: Mlle Dorsaz et MM. J.-M. Bender, A. Tornay, P. Udry, C. Moulin, A. Morend, R. Giroud et J.-B. Carron.

Me Bernard COUCHEPIN
Avocat et notaire

a l'honneur d'informer le public qu'il s'est assuré, pour la pratique du barreau, la collaboration de

Me Michel Ducrot
Avocat et notaire
diplômé d'études supérieures en droit
ancien greffier au Tribunal cantonal

Rue du Nord 4, 1920 **Martigny**
Tél. 026/2 29 89
2 38 46

Télex 38475 avco ch

36-37665

SOLDES

Ventes spéciales autorisées du 15 janvier au 4 février

le coup de balai des derniers jours

10% 35%
20% 56%

MAGRO MENAGER

Centre Magro Uvrier, tél. 027/31 28 53 – Roche, tél. 021/60 32 21

Affaires à saisir
Appareils en retour d'exposition

MACHINES A LAVER LINGE ET VAISSELLE

Gros rabais
Facilités de paiement
Fr. 30.– par mois

Occasions dès
Fr. 390.–

Réparations toutes marques sans frais de déplacement

Habitat services
Appareils ménagers
Sion
027/23 34 13

SOLDES
autorisés du 15.1.83 au 4.2.83

ELNA TSP
"air electonic"
~~Fr. 1750.–~~
1135.–
elna

Sion:
Elna
Avenue du Midi 8
Tél. 027/22 71 70
Monthey:
Placette
Tél. 025/70 71 51
Martigny:
Elna
Rue du Collège
Tél. 026/2 77 67.

Publicitas
21 21 11

Français dans la trentaine cherche

emploi stable

comme préparateur en pharmacie ou hôpital.

Tél. 0033 82 84 64 30.
36-425037

Petite pension de montagne cherche pour la période du 12 au 19 février

jeune fille 17-18 ans

pour le service, les chambres, etc.

Tél. 027/86 23 10 heures des repas.
36-037690

Jeune fille 17 ans
cherche emploi comme

apprentie de bureau

Ecrire sous chiffre M 36-300302 à Publicitas, 1951 Sion.

Entreprise Zuchuat Frères
Carrelages et cheminées
Martigny
cherche
pour département cheminées

jeune plâtrier

Entrée tout de suite ou à convenir.

Tél. 026/2 39 44 ou 2 72 20.
36-90075

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

L'Harmonie municipale de Martigny
met au concours le poste de

directeur

Expérience exigée.
Entrée en fonctions le 1er septembre 1983.

Le cahier des charges peut être demandé au président de la société:
Jean-Claude Jonneret
Case postale 198, 1920 Martigny 1
Les offres, avec références, sont à envoyer à la même adresse jusqu'au 26 février au plus tard.
36-90076

Nous engageons

- **employé de dépôt**
- **chauffeur**

Emploi stable.
Entrée à convenir.

Faire offre à:
Pitteloud-Fruits, Sion
Tél. 027/22 67 51
22 18 56 privé.
36-037599

Boutique Karting
cherche pour tout de suite ou date à convenir

décoratrice

pour préparer les vitrines deux fois par mois.

Prendre contact avec:
Boutique Karting
Place du Midi 46, Sion
Tél. 027/23 36 26.
22-001383

Votre chance se trouve dans la vente!

Nous ne cherchons pas nécessairement des professionnels de la vente. Un débutant est également le bienvenu comme

collaborateur au service externe

Vous possédez une formation de base solide, une réputation irréprochable.
Nous sommes une entreprise de service de renommée et renforçons notre organisation de vente dans la région de Sion - Savièse.
Vous avez entre 27 et 40 ans.
Vous êtes ambitieux et avez de l'esprit d'initiative.

Prenez contact avec nous pour un entretien.

Tél. 027/55 92 37, M. F. Rubin.
36-432

Jeune homme, 25 ans, consciencieux cherche emploi de

rectifieur de précision
sur surface plane.
Région romande du Valais.

Tél. 032/93 18 98 (de 10 h à 14 h).
06-480697

On cherche pour **Sion**

femme de ménage

connaissant repassage et couture, 2 à 3 heures par semaine (lundi matin).

Tél. 027/22 42 85.

Hôtel-Restaurant de la Gare
Saint-Maurice – Tél. 025/65 13 60
Famille Maury-Lattion
vous propose
les fruits de mer
et, tous les vendredis, **COUSCOUS MAISON**
1453.343.661

D.O.M. MARIAGES

UNE VIE A DEUX, N'EST-CE PAS MERVEILLEUX!
... partager ses joies et ses peines, avoir enfin une raison de vivre. Venez nous trouver et nous vous aiderons à découvrir cet être qui transformera votre vie.
Valais: momentanément Saint-Barthélemy 10, 1700 Fribourg, tél. 037/28 44 14
Fribourg - Neuchâtel - Tessin - Valais

Seul le prêt Procrédit est un Procrédit

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veuillez me verser Fr. .....
Je rembourserai par mois Fr. .....
Nom .....
Prénom .....
Rue ..... No. .....
NP/localité .....
à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
1951 Sion, Av. des Mayennets 5
Tél. 027-23 50 23 127 M3

MAGRO agit...

Uvrier-Sion - Roche (VD)

HAKLE

Papier W.-C.
3 couches
10 × 150 coupons

Papier ménage
10 coupons le duo

4.90 2.75

Coca Cola
Fanta
Sprite
12×1 litre
le litre **-.80** + dépôt

Dash double actif
le tambour 5 kg
13.50

Vizir lessive liquide
le flacon 2 litres
9.40

Ariel la propreté impeccable
le tambour 5 kg
13.80

Meister Proper
le flacon 2 litres
6.40

STEINFELS

La Nova savon liquide
350 ml
le flacon
3.30

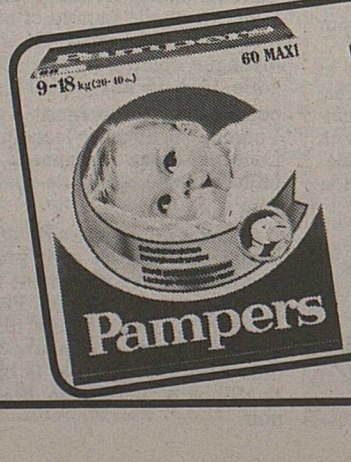

mini 3-5 kg, 96 pièces
normal 4-9 kg 90 pièces
super-plus 5-10 kg 66 pièces
maxi 9-18 kg 60 pièces
super 4-10 kg 78 pièces
maxi-plus 9-18 kg 48 pièces
le paquet
25.80

La Diana de Conthey en assemblée

VÉTROZ (wy). – Présidée par M. Michel Moren, la Diana du district de Conthey tenait ses assises annuelles le samedi 29 janvier à la salle paroissiale de Vétroz.

Plusieurs invités avaient rejoint les chasseurs contheysans, soit MM. Marcel Coutaz, commandant de la police cantonale; Narcisse Seppey, chef du Service chasse et pêche; Marc Penon, président de Vétroz; Arthur Tournier, président d'honneur; Francis Germanir, ancien conseiller national, et le brigadier Abbé, nouveau chef du poste d'Ardon.

Dans son rapport présidentiel, M. Moren rappela la mémoire de MM. Joseph Udry, décédé le 16 octobre dernier, membre d'honneur de la Diana, et Robert Lecomte, membre vétéran, décédé à la même époque. Il releva que la société compte à ce jour 103 membres, qui eurent l'occasion de se rencontrer lors de diverses manifestations organisées par le comité, soit l'entraînement au tir aux pigeons, la sortie d'été, le tir à balles de Chamoson.

Quant à la chasse 1982, elle s'est déroulée dans des conditions normales, à l'exception de quelques régions perturbées par les tirs militaires. Selon les statistiques, les animaux suivants ont été abattus en Valais en 1982: 3449 chamois, 248 cerfs, 870 chevreuils, 1380 marmottes, 1490 lièvres et 1510 renards. En ce qui concerne la chasse aux chevreuils, le mauvais temps l'a quelque peu perturbée. M. Moren rappelle d'autre part, que la période fixée tombait en pleines vendanges, et qu'il espère que la durée de cette chasse soit revue, afin de donnr satisfaction aux chasseurs-vignerons. «Il faut bien les laisser vendanger, si l'on veut avoir du rouge pour les civets!»

Mais les chasseurs ne sont pas les seuls à abattre du gibier, et le président cite le nombre des «victimes» de la circulation en Suisse, soit 8465 chevreuils, 349 cerfs, 14 chamois, 2463 lièvres et 1505 renards.

En cours d'année, le comité a également étudié la révision des statuts. Chaque membre de la Diana reçut un exemplaire de ce projet, qui sera discuté lors de la prochaine assemblée.

M. Marcel Coutaz apporta le salut des autorités, et présenta la nouvelle organisation du Service cantonal de la chasse et pêche, tandis que M. Narcisse Seppey, nouveau chef «technique» de ce service, faisait part de son désir de mettre tout son savoir au service des chasseurs et de la faune valaisanne.

M. Marc Penon, président de la commune de Vétroz, présenta le pays de l'amigne en y joignant un exemple pratique, l'apéritif offert à tous les participants.

Après un exposé de M. Francis Germanier, les chasseurs contheysans se retrouvèrent dans un établissement de la région pour partager un succulent repas, agrémenté par les productions de l'artiste du jour, l'accordéoniste Tip-Top.

A la table du comité.

Maxence Larrieu au Petithéâtre

La musique sort du silence. Elle naît du calme, du naturel, de la sincérité. Maxence Larrieu résume ces qualités, lui dont les doigts semblent créer son instrument, la flûte. Il reste de marbre, toujours fidèle à son interprétation, ne se laissant pas troubler par d'éventuelle fausse note, jouant avant tout pour son public. Et celui-ci ressent cette sérénité dans une communion que seuls les mots pourraient troubler.

En artiste complet, Larrieu dévoile successivement toutes les facettes de son art: nuances, poésie et finesse dans Donizetti, Mozart (une sonate composée à l'âge de huit ans...) ou Beethoven – avec une petite réserve: un vibrato par moments trop lent dans le pianissimo – puis virtuosité et technique dans la diabolique Fantaisie *de Fauré, humour voilé dans la* Séquence *pour flûte seule de Berio, et enfin brio dans la fameuse* sonate pour flûte et piano *de Poulenc. Sa partenaire d'un soir était la Sierroise Christiane Gugger, professeur au Conservatoire populaire de Genève. Chez elle, la musicalité a parfois de la peine à s'extérioriser à travers une nervosité souvent manifeste qui, heureusement, ne trahit pas ses intentions: ses mains parcourent le clavier avec une solide assurance. L'assimilation d'un tel programme demeure, il est vrai, une réelle performance, surtout lorsque l'enseignement occupe la plus grande part de son temps; les pianistes ne me contrediront certainement pas!*

J'aimerai enfin exprimer ma reconnaissance à Maxence Larrieu qui, après plusieurs jours de concerts à l'étranger, a bien voulu faire escale au Petithéâtre pour le plus grand plaisir de nombreux mélomanes: que cet exemple de modestie serve la cause de la musique et fasse oublier que, trop souvent, d'autres intérêts priment sur l'intérêt purement artistique.

Ch.-H. Combe

Entrée en service de l'ER art 35

Sion (wy). – Comme sur la plupart des places d'arme de Suisse, 350 jeunes gens sont entrés en service hier à la caserne de Sion pour y accomplir leur école de recrues.

L'école d'artillerie 35, commandée par le colonel Huber, est organisée en quatre batteries: la bttr dir feux, commandée par le plt Letsch, la bttr I par le plt Läubli, la bttr II par le plt Baader, et la bttr III par le plt Bichsel. Sans compter le personnel de l'instruction, l'effectif de l'école sera de 79 sous-officiers et de 346 recrues, provenant de tous les cantons romands et des cantons de Berne, d'Argovie et de Bâle-Campagne.

Dès les formalités d'appel et d'organisation terminées, les recrues ont pris la direction de l'arsenal, où les tailleurs de service leur ont remis un costume tout neuf, sur mesure ou presque. Une entrée en service qui s'est déroulée dans le calme et la discipline, même si certains ne portaient pas sur leur visage la joie de servir la mère Patrie.

LE 16e DERBY MIGROS A HAUTE-NENDAZ

L'accueil fait oublier le mauvais temps

Les organisateurs.

HAUTE-NENDAZ (wy). – Le mauvais temps qui régnait dimanche en Valais n'aura pas retenu chez eux les concurrents du 16e derby Migros, qui se déroulait ce dernier week-end dans la station de Haute-Nendaz.

Ils étaient, en effet, plus de sept cents à chausser leurs skis dimanche matin, soit trois cents coureurs et quatre cents accompagnants. Tout avait été prévu par l'Office du tourisme pour recevoir dignement les membres des coopératives de toute la Suisse romande, qui se sont bien promis de revenir au plus vite à Nendaz pour découvrir les autres pistes de la région. Le concours de slalom se déroulait dans la région de Tracouet, où la neige fraîche tombée le matin même permettait de qualifier le parcours d'«excellent». Seul problème de la journée, l'annulation du concours de fond, malgré les efforts des responsables pour retracer la piste en temps voulu. Les participants à ce concours, qui n'étaient pas équipés pour affronter les conditions hivernales de dimanche, n'ont pu, en effet, attendre les quelques instants nécessaires à la remise en place de l'organisation chrono, après le retraçage de la piste. Mais la bonne humeur, le dévouement des responsables et le tonneau de fendant desservi par l'hôtesse de l'office, Myriam, firent bien vite oublier à chacun cet incident.

Après un repas pris dans les divers restaurants de la station, tous les concurrents se sont retrouvés pour la distribution des prix. Voici les meilleurs résultats de la journée:

Catégorie garçons: 1. Givel Denis; 2. Bidiville Florient. **Catégorie filles:** 1. Raymond Nathalie; 2. Papaux Véronique. **Catégorie dames:** 1. Clément Brigitte; 2. Martin Claudine. **Catégorie messieurs:** 1. Métrailler Albert; 2. Niederberger Oscar.

Notons encore que le magnifique succès de cette journée fut le résultat d'une étroite collaboration entre la commission «sports et loisirs» de Migros, présidée par M. René Curdy, l'Office du tourisme de Haute-Nendaz, représenté par M. Philippe Fournier, Myriam Trisconi et Aimé Devènes, l'Ecole suisse de ski, Télé-Nendaz et Nendaz-timing.

Les Nendards ont le sens de l'accueil. Ils l'ont prouvé une fois de plus.

Auditions au Conservatoire cantonal

SION (wy). – Deux auditions d'élèves sont prévues cette semaine à la chapelle du Conservatoire cantonal de Sion.

Le mercredi 2 février, *les auditeurs pourront s'initier au système d'éducation musicale Edgar Willems, de 14 h 30 à 16 heures. Quelques groupes d'élèves de Mme Schulthess illustreront différentes étapes de l'éducation musicale: initiation, pré-solfège, solfège première et deuxième année. La méthode Willems s'inspire de la vie. A l'inverse de certaines méthodes traditionnelles de solfège, elle entend partir de l'expérience instinctive, sensorielle et affective de la musique, pour favoriser et permettre ensuite la prise de conscience intellectuelle. Ce principe peut être appliqué tout au long des études musicales, dès les débuts et jusqu'au stade professionnel.*

Le vendredi 4 février *à 20 heures, ce sont les élèves des classes de Laurent Volet, guitare, de Cornelia Ruffieux, piano, et de Jacques de Torrenté, déclamation, qui présenteront un programme d'œuvres varié aux parents et amis, ainsi qu'aux autres auditeurs que nous souhaitons nombreux.*

Comme pour les auditions précédentes, l'entrée est libre et une quête est organisée à la sortie, en couverture des frais.

CMA Cercle des Manifestations Artistiques Sion

présente au

théâtre de Valère

Jeudi 3 février, à 20 h 30

Concert de l'Orchestre symphonique du Valais «Profil 80»

Œuvres de Bach, Telemann, Beethoven, Roy

Location:
Librairie Pfefferlé
Tél. 027/22 11 24
Fermeture des portes à 20 h 30 précises
Parc au parking de la Cible

Uvrier-Gym prépare la prochaine Fête régionale de gymnastique

UVRIER (wy). – La fédération du centre de l'Association valaisanne de gymnastique a confié à la dynamique section SFG d'Uvrier la responsabilité d'organiser la fête régionale 1983 du Valais central.

Cette manifestation, à laquelle participeront plus de sept cents athlètes de toutes catégories, aura lieu sur les terrains de sport de l'Ancien-Stand, les 14 et 15 mai prochain. Les terrains de sport d'Uvrier ne sont en effet pas suffisants pour accueillir tous les participants annoncés.

Un comité d'organisation travaille depuis le 15 décembre dernier à la préparation de cette fête, sous la présidence de Mme Juliette Mathys, conseillère communale, assistée de MM. Edouard Dubuis, vice-président et responsable du carnet de fête, Gérard Huber, caissier, ainsi que de dix responsables de commissions.

La société Uvrier- Gym est l'une des plus actives sections valaisannes. Elle regroupe des gymnastes de la banlieue sédunoise, ainsi que de la commune de Saint-Léonard. Présidée par M. Edouard Dubuis, elle compte actuellement 250 membres, de quatre à septante ans. La salle de gymnastique de l'école d'Uvrier ne suffit plus aux nombreuses activités des onze groupes de travail, et les dirigeants ont dû trouver d'autres locaux à Sion, Châteauneuf et Saint-Léonard.

Pour reserver votre emplacement publicitaire dans notre rubrique
« GASTRONOMIE »
il suffit d'appeler le 027/21 21 11
PUBLICITAS. SION

NE JETEZ PAS LES PAPIERS N'IMPORTE OÙ RESPECTEZ LA NATURE

Gérard Oury et Michèle Morgan sur le Haut-Plateau

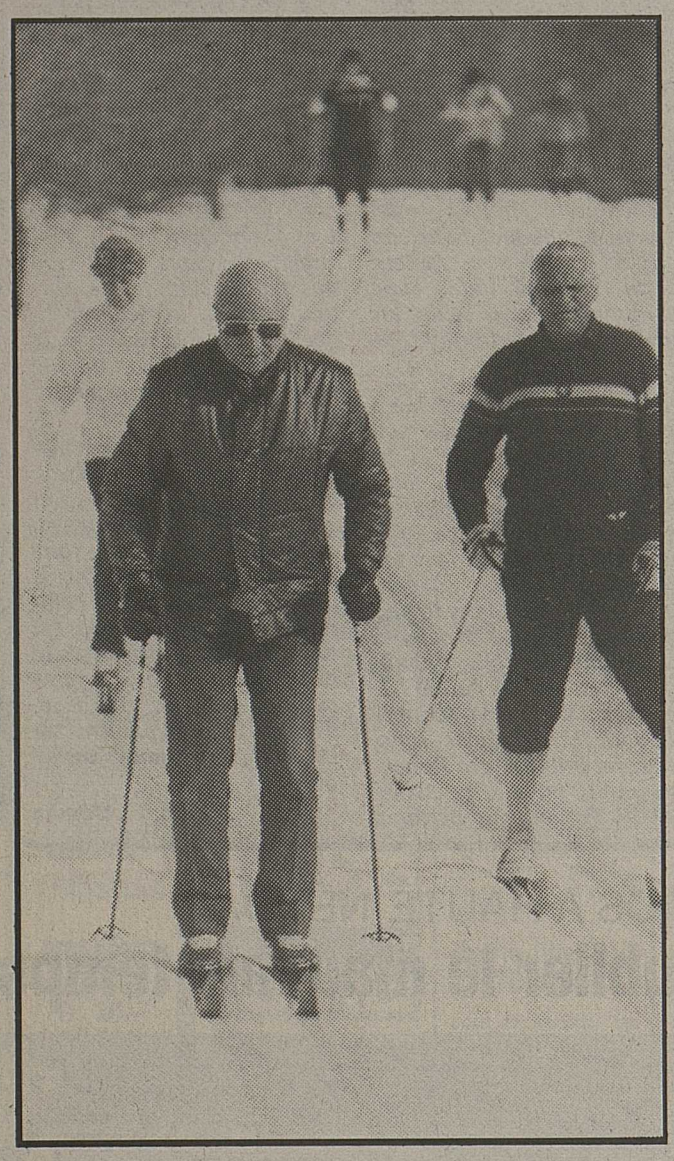

CRANS-MONTANA (bd). – Jours de repos, de détente et de sport pour deux grandes vedettes du cinéma français. Le réalisateur Gérard Oury et la célèbre actrice Michèle Morgan séjournent en effet à Crans-Montana où ils savourent quelques instants de blanche sérénité. M. Oury et Mme Morgan ont chaussé des skis de fond ainsi qu'en témoigne notre photo. Nous les voyons ici en compagnie de leur moniteur.

VINGT-DEUX MONTGOLFIÈRES ATTENDUES SUR LE HAUT-PLATEAU

La plus importante manifestation de la saison pour un bicentenaire

CRANS-MONTANA (bd). – Les 4, 5 et 6 février prochains correspondront en effet, pour le Haut-Plateau, aux dates du troisième Rassemblement international de montgolfières, doublé de la deuxième coupe des Alpes (challenge Ricard).

Vingt-deux ballons issus d'Allemagne, de France, d'Angleterre, de Belgique, de Hongrie et de Suisse sont annoncés. Autant de pilotes, bien sûr, et des noms d'hôtels pour ces montgolfières en guise de reconnaissance à tous les hôteliers de Crans-Montana qui hébergent à leurs frais les participants et leur assistance technique. Ce geste, incontestablement, ôte une sacrée épine du pied des organisateurs, en l'occurrence le Club des 3000 présidé par M. Georgy Nanchen dont la fierté de mettre sur pied la plus importante manifestation de la saison sur le Haut-Plateau se lit déjà comme la récompense d'un travail considérable.

1983 : bicentenaire du premier vol humain

Cet important rassemblement de montgolfières revêt cette année un caractère plus solennel que les années précédentes. Cela est dû à une coïncidence puisque voilà deux cents ans (le 4 juin 1783 pour être précis) que les frères Montgolfier présentèrent officiellement et pour la première fois dans l'histoire du monde une démonstration de leur machine autant étrange que spectaculaire. En fait, l'année 1783 fut extrêmement fertile en événements aéronautiques. Le 4 juin, à Annonay, les frères Montgolfier firent cette première démonstration publique. Le 26 août, à Paris, au Champs-de-Mars, le petit ballon au gaz inflammable des frères Robert s'envola. Quelques jours plus tard, le 12 septembre, à Paris, rue Montreuil, Jacques-Etienne Montgolfier fait une démonstration captive de son engin. Le 19 septembre, à Versailles, c'est l'envol, devant le roi, d'une montgolfière emportant dans sa nacelle des animaux. Les 15 et 17 octobre, à Paris, rue de Montreuil à nouveau, Pilâtre de Rozier, Giroud de Villette et le marquis d'Arlandes réalisent le premier vol humain, en vol captif certes, toujours sous la direction de Jacques-Etienne Montgolfier. Pilâtre de Rozier et le marquis d'Arlandes remettent ça le 21 novembre au château de la Muette à Paris : mais cette fois ils volent librement. Le 1er décembre, Charles et Robert mènent à bien le premier vol à bord d'un ballon à hydrogène, suivi d'un vol en solitaire de Charles à partir de la Plaine-de-Nesles.

130 heures de vol pour le ballon Crans-Montana

Financé par les offices du tourisme de Crans et Montana, le ballon du Club des 3000 comptabilise à ce jour cent trente heures de vol. Plusieurs sorties sont à inscrire à son actif ; ainsi le vit-on voler à Baden- Baden, Porrentruy, La Brévine, au Locle, à La Chaux-de-Fonds, à Rarogne, à Chippis, à Martigny, à Château-d'Œx et, bien sûr, à Crans-Montana à plusieurs reprises dans le cadre d'importantes manifestations. Le ballon Crans- Montana fut inauguré en août 1981, lors de l'Open suisse de golf.

Une organisation de premier ordre

M. Georgy Nanchen, président du comité d'organisation de ce Rassemblement de montgolfières sur le Haut-Plateau, ne cache pas que les épreuves de Château-d'Œx ont largement servi d'exemples à celles du Haut-Plateau. Le principe est le même ; seul le cadre change : l'avantage des Alpes paraît un atout majeur. Pour trois jours de « meeting », le Club des 3000, par son jeune président, se doit de travailler d'arrache-pied durant six mois. M. Nanchen assure à lui seul le gros de ces préparatifs. Trente personnes collaborent ensuite pour le livret de fête, principale ressource financière. Ces même trente personnes, toutes bénévoles, sont sur « pied de guerre » durant les trois jours de la manifestation proprement dite. Au total, la somme de 22000 francs est engagée pour couvrir tous les frais, c'est-à-dire les frais d'organisation pure, de gaz et de récupération par hélicoptère, ratrac ou voiture, selon les atterrissages. Comme déjà dit plus haut, les hôteliers participent activement à limiter les dépenses en accueillant gratuitement les équipages. Pour la petite histoire, il faut savoir que l'Office fédéral de l'aviation civile impose une assurance RC d'un million de nos francs pour la manifestation. Or, cette année, cette RC a été doublée. Motif de cette « extraordinaire inflation » : la présence de l'acrobate des airs, Paul Taramarcaz, dont on sait qu'il rase très souvent le sol avec son petit zing rouge. Sa démonstration se déroulera le samedi 5 février à 15 heures, au-dessus du lac Grenon.

Survol des grands moments du programme

Le programme, varié comme il se doit, comprend plusieurs points chauds. Le vendredi 4 février, à 11 heures si le temps le permet, les ballons décolleront au départ de la deuxième Coupe des Alpes (challenge Ricard). La course consiste, pour les vingt concurrents, à repérer et rejoindre au mieux le « renard » joué par le ballon Crans-Montana parti 10 minutes avant les autres. Le pilote français Pascal Troutet s'était posé l'an dernier, lors de la 1ère édition de cette Coupe des Alpes, à 25 mètres du « renard ». Il avait ainsi remporté le challenge. Le second se trouvait à 38 mètres et le troisième à 60 mètres. Le samedi 5 et le dimanche 6 février, le programme est pratiquement identique : vols touristiques, démonstrations de parachutes, montgolfières, avion d'acrobatie et de la compagnie Air-Glaciers. Grand invité du samedi cependant : le Kiosque à Musique de la Radio romande avec la participation de plusieurs sociétés musicales du Valais central. Enfin, il convient de ne pas oublier la grande « vedette » de ces trois jours de fête représentée par une montgolfière motorisée d'un volume de 1500 m^3, munie d'un moteur de 250 cm^3 pouvant atteindre la vitesse de croisière de 10 à 15 km/h... Ce « Feu orange » (car tel est son nom) sera piloté par le Français Michel Bredy.

Les commerçants du cœur de Sierre supporters du HC Sierre

SIERRE (bd). – Tout Sierrois qui se respecte se tient les pouces pour son hockey-club préféré. Malgré la récente défaite contre le CP Zurich, à Zurich (la seule défaite de ce tour de promotion-relégation LNA-LNB à en croire les inconditionnels de la rondelle...), le HC Sierre et avec lui les Sierrois continuent à y croire dur comme fer. La rencontre de ce soir revêt par conséquent un aspect capital...

Et c'est ce soir également que l'UCCSI (Union des commerçants du cœur de Sierre) procédera à un premier tirage au sort. Profitant du tour final, l'UCCSI, désireuse de soutenir le HC Sierre jusqu'au bout, organise en effet pour les **matches joués à l'extérieur** un grand tirage au sort effectué entre les 2e et 3e tiers-temps. Pour y participer, il suffit d'acquérir à l'entrée un programme (ou bulletin) de la soirée et de le conserver. Ces bulletins numérotés participeront à ce tirage au sort. Les numéros gagnants (7 par match ; 4 matches à l'extérieur : Ambri, Lausanne, Olten et Kloten) recevront un bon pour le déplacement et l'entrée à la patinoire pour le match extérieur suivant. Les heureux élus de la soirée devront alors retirer leur bon à l'issue de la rencontre à la caravane du HC Sierre installée à l'entrée du Graben.

L'UCCSI procédera en outre ce soir à une petite cérémonie de soutien au HC en remettant, avant le coup de sifflet initial, un cadeau sous forme de chèque au capitaine de l'équipe sierroise. Les Vaudois et les arbitres ne seront pas oubliés par nos commerçants qui se feront un réel plaisir de leur offrir des bouteilles de nos meilleurs crus. « Ce n'est pas pour les acheter, nous précisait l'un des membres de l'UCCSI, mais bien pour marquer le coup. Lausanne et Sierre sont en effet les deux seules équipes romandes à participer à ce tour final. »

A CE SOIR, supporters du HC Sierre !

Sion, Hérens, Conthey

Prochain vernissage à la Maison de la Diète

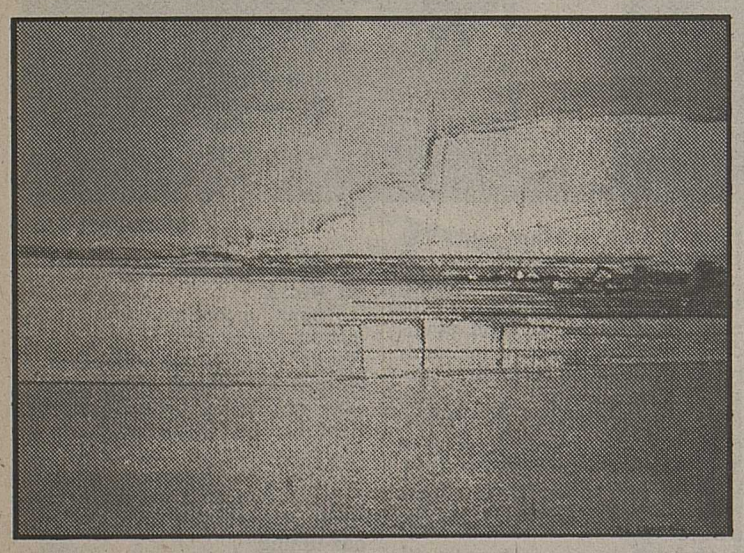

SION (fl). – La galerie de la Maison de la Diète a jeté aujourd'hui son dévolu sur un peintre français. Pierre-Gérard Langlois exposera ses œuvres du 2 février au 2 mars. Le vernissage aura lieu mercredi 2 février dès 18 heures.

Langlois est né en 1940 à Montauban, chef-lieu du Département de Tarn-et-Garonne et ville natale d'Ingres. Le hasard a-t-il bien fait les choses ? Formé à l'Ecole des Arts modernes de Paris et à l'Académie des Beaux-Arts de Rouen, Pierre-G. Langlois multiplie depuis dix-sept ans expositions personnelles et participations à des salons divers. Ses toiles ont parcouru toute la France, de Toulouse à Nancy, d'Angers à Aix-en-Provence. A l'étranger, il s'est fait connaître à Tunis, à Düsseldorf, à Cologne, à New York et à Koweït... Les salons et les galeries parisiens l'accueillent régulièrement. Plusieurs distinctions lui ont été attribuées, dont le Prix Emile-Bernard et la médaille d'or du Lions Club international.

Les critiques s'accordent à louer ce don qu'il a de « dire beaucoup avec un minimum de moyens ». Adepte de la sobriété, Langlois recherche le dépouillement dans les formes et les tons. A la frontière entre l'abstrait et le figuratif, il s'inspire du paysage, dont il dégage les lignes de force. De ses vastes à-plats frangés d'une écume en relief naissent une sérénité et une beauté incomparables.

Aux côtés de Langlois, un artiste d'origine roumaine, Georges Anton, expose des vitraux aux coloris très soutenus.

La différence dans les étoiles

SION (fl). – On a beau se targuer d'une carte d'indigène, l'éventail des pistes valaisannes fait que l'on finit toujours, un jour ou l'autre, par se retrouver en territoire « étranger ». Enfin, si on en a envie... Et avec la découverte commence l'étonnement.

Voulant changer d'horizon, Madame s'était donc retrouvée sur une piste inconnue, aménagée sur les hauteurs d'une station à peine plus familière. « Vous pouvez passer par là », lui avait-on précisé au départ, « vous trouverez en chemin les indications pour rejoindre la station ». A mi-parcours, Madame commença à s'inquiéter : elles tardaient à se manifester leurs indications. Elle avisa alors un professeur de ski en conférence.

– Sorry, Madame, répondit l'interpellé, I don't speak french !

Ces renseignements judicieux n'empêcheront pas Madame de s'y retrouver finalement. Mais elle a mis long à revenir de sa surprise. Les vestes rouges et blanches, c'est fait pour habiller l'accent du terroir. Ou alors, si on doit apprendre l'anglais pour skier chez soi, il fallait le dire !

Renseignements pris, seuls les Valaisans peuvent devenir des moniteurs cantonaux patentés, et leur uniforme, veste rouge, brassard et étoiles blancs, est protégé. En ce qui concerne le professeur rencontré, il appartient à un groupe de moniteurs anglais venus l'an dernier ; l'Ecole suisse de ski locale leur a donné l'autorisation de former sur place leurs propres élèves, Anglais également. Mais ils n'ont droit qu'au seul brassard blanc. Alors la prochaine fois, il faudra plutôt viser les étoiles...

Perdu
région Randogne

2 chiens bâtards
inséparables

L'un petit blanc avec deux taches noires sur le dos
l'autre, beige, poils ras.
Très mince. Récompense.

Tél. 027/41 10 73
Heures des repas

Spéculation foncière

BRAUNWALD (GL), (ATS). – Les terrains à bâtir de certaines régions touristiques sont « bloqués » et ensuite vendus à haut prix aux étrangers à la région en vue de la construction de résidences secondaires.

L'Association suisse pour le plan d'aménagement national constate que les indigènes ne peuvent ainsi plus acheter des terrains ou encore louer des appartements à des prix abordables. Les participants à un cours sur « la planification dans les régions touristiques » qui a lieu à Braunwald (GL) sont arrivés à la conclusion que le problème ne sera pas aisé à résoudre dans l'immédiat si les communes et les cantons n'apportent pas leur aide.

« Sélection » du Reader's Digest, février

Seule l'union sauvera l'Europe * Les joies de la cuisine * La naissance de Jessica * Silhouettes et profils * Prestiges et vertiges du saut à skis * Une Suisse vieillissante * Un écureuil sur mon épaule * Traquenard pour un espion * Rire, le meilleur remède * Les couleurs, vos humeurs et votre santé * Quand les maris s'adaptent mal * L'homme au casque blanc * Les joies du labeur * Ne « décrochez » jamais * Des images sur les galets * L'heure du courage au Moyen-Orient * Mots croisés * Micheli, miraculé à Lourdes * Le chien qui traversa le feu * Un grand amour sans paroles * Quand Ustinov s'en va-t-en guerre * Que savez-vous au juste des régimes ? * La Camorra : une super-maffia * Enrichissez votre vocabulaire * Les sentinelles de la mer * L'inconnu et l'enfant * Mais où sont les conversations d'antan ? * Amour et sexe dans le système soviétique *

Et un livre condensé :
Nom de code : BAT-21 –
Le sauvetage spectaculaire d'un aviateur abattu au Viêt-nam.

Tribune du lecteur

A vous... mes amis les cantonniers

A toi en particulier, François de Noës, brave employé de l'Etat. Après tant de saisons... sans toits, discrètement, tu prends ta retraite méritée.

Vous, usagers de la route, oublieux de ces coquelicots rouges, gardiens vigilants de nos chaussées, pensez-vous quelques fois à eux ?

Alors que le soleil est au zénith, que la pluie inonde les chemins, que l'éboulement menace, que la neige et le verglas sont là, consciencieux, cantonnier tu es présent par tous les temps, aux quatre vents.

. Automobiliste, quand sur ta droite, un point rouge s'affaire... et que ta rutilante voiture d'un nuage de poussière le salue, y penses-tu ?

Mais voyons ! C'est un homme en armes avec sa pelle et son racloir, il peut se défendre !

Mes amis les cantonniers... mon propos est de ne pas vous faire oublier. Aussi, les motorisés reconnaissants vous adressent un grand merci.

J.B.

Barclay: les inventions de génie ont toujours été critiquées.

E.L./Il est vrai que la simplicité du filtre révolutionnaire Actron est étonnante. Mais c'est peut-être pour cela que l'on est tenté d'attribuer les performances extraordinaires de son filtre, le tirage aisé et l'intensité de la saveur de son tabac à on ne sait quel tour de passe-passe.
En réalité, le fonctionnement du filtre Actron de Barclay peut être testé par n'importe quel fumeur. La pression des lèvres d'un fumeur moyen ne peut en aucun cas obstruer les quatre fameux canaux de diffusion d'air. Ceci est prouvé par le tirage de Barclay qui reste facile jusqu'au bout.
Mais qui a donc intérêt à mettre en doute ces faits que chacun peut vérifier? Le succès toujours grandissant de la Barclay est tout simplement dû au fait qu'il s'agit d'une bonne cigarette qui, en tous points, tient ses promesses.

Les frontaliers aux prises avec les caisses-maladie d'outre-Simplon

BRIGUE (lt). – Il y a belle lurette qu'on le sait : travaillant en Valais, les ouvriers frontaliers d'outre-Simplon n'ont jamais accepté le fait de devoir s'acquitter en Suisse des cotisations relatives à leur propre caisse-maladie.

A ce propos, des accusations avaient même été lancées à l'époque contre les syndicats helvétiques. On affirmait volontiers que ces derniers faisaient des affaires d'or sur le dos des cotisants transalpins, par le truchement du change favorable à la monnaie suisse, paraît-il.

Depuis la signature d'une convention bilatérale entre les représentants des deux pays concernés, les travailleurs en question ne sont plus tenus de verser leur quote-part chez nous. Le problème n'est pas résolu pour autant. Il s'est même singulièrement aggravé. Vu que maintenant, ces gens se trouvent sans assistance sanitaire, pour la bonne et simple raison qu'ils ne sont plus assurés en Suisse, d'une part, et que de l'autre, ils ne savent pas où et comment verser les cotisations relatives à leur nouvelle caisse-maladie italienne.

Leur gouvernement les a informés de leur transfert dans une caisse-maladie transalpine, depuis le 20 janvier dernier. Sans plus, mais cela ne suffit pas pour être assuré. Encore faut-il que les formalités exigées par la loi soient remplies. Cette situation a été l'objet de l'intervention d'un représentant de la région auprès du Ministère de la santé, afin d'éviter aux intéressés de se trouver réellement dans le « pétrin », en cas de maladie.

LA « GUGSA » FAIT DES RAVAGES

COL DU SIMPLON (lt). – On ne peut pas dire que la neige soit tombée en abondance, au cours de ces dernières quarante-huit heures, sur les hauts du col du Simplon. La circulation automobile n'en a pas moins été perturbée. A un point que le trafic a été complètement interrompu, dans la nuit de dimanche jusqu'à lundi matin peu avant midi.

La « gugsa » – c'est ainsi que l'on appelle le violent vent qui souffle dans ces parages – ayant de nouveau fait des siennes. A mesure que les chasse-neige déblayaient la chaussée encombrée, la coquine, elle, s'est fait un malin plaisir à l'encombrer à nouveau, en accumulant sur l'artère des masses de neige à un rythme infernal. Dans ces conditions, contre lesquelles nul ne peut rien, il n'y avait qu'une chose à faire : attendre.

Hier matin, dès la première accalmie, les chasse-neige ont refait la navette sur les hauts du passage, avant de pouvoir redonner le feu vert à la circulation automobile, de plus en plus rare – il est vrai – à pareille époque.

Succès universitaire

Nous apprenons avec plaisir que M. Maurice Zufferey, de Grimentz, vient de passer brillamment ses examens de licence à la faculté d'histoire de l'Université de Zurich. C'est en effet avec la mention « Summa cum laude » que M. Zufferey a reçu son diplôme. Nous l'en félicitons et lui souhaitons un avenir à la mesure de cet excellent départ.

« OVRONNAZ » DU HAUT

L'intérêt grandit...

BRIGUE (lt). – Il fallait s'y attendre : diverses régions et communes de la partie alémanique du canton manifestent, de plus en plus, un intérêt grandissant pour le centre sportif projeté dans le secteur. La région de Brigue-Rarogne oriental vient de s'ajouter à la liste des prétendants, après Zeneggen, Steg, Loèche et Fiesch notamment.

Selon l'avis de plusieurs experts en la matière, la localité sur le territoire de laquelle les installations se construiront devrait pouvoir offrir de faciles possibilités d'accès pour l'ensemble de la région, toute l'année durant. Puis, ajoute-t-on, compte tenu que le centre d'Ovronnaz se trouve en altitude, il serait logique que son pendant haut-valaisan se situe en plaine de préférence. Ainsi, ces deux institutions pourraient-elles se compléter harmonieusement.

EN SOURIANT...

Courteline en ferait un best-seller de l'hilarité. La *Terreur*, un roman fleuve de la moralité. San Antonio, un « polar » intitulé : *Le mystère de la cabine téléphonique de la gare de Gampel-Steg*. Au sujet de laquelle, votre serviteur commence à y perdre son latin.

Il y a effectivement plus d'un lustre que ça dure. De quoi fêter l'événement. Avec collection de timbres-poste sans valeur à la clé. Le douzième de ce que l'on offre habituellement pour un soixantième, non ? Ah ! Si mon ex-collègue de travail, Guido Nobel, savait ça, il n'hésiterait pas à échanger son nœud papillon contre ma cravate tourbillon. Ou plutôt, son poste de direction contre la source de mes informations. J'avoue qu'il est pourtant plus facile d'occuper un poste directorial aux PTT que de lancer un coup de fil sans téléphone.

C'est ce qui se passe à la gare de Gampel-Steg, on le sait. Qui oserait toutefois prétendre qu'il y a là faute des PTT ? Ces braves fonctionnaires n'en peuvent absolument rien. Je me dois de le préciser. De toute cette affaire, ils en sortiraient même blancs comme neige, s'ils n'avaient pas oublié un tout petit détail : la clientèle. C'est effectivement elle qui fait les frais de l'incompréhensible indécision.

Un passager de ces lieux m'a dit ce matin la peine qu'il ressent de cette tempête dans un verre d'eau. Ne pouvant s'exprimer en français, il me charge de le faire à sa place pour suppléer les PTT de remplir leurs devoirs. Quant aux administrateurs communaux, il se chargera – lui – de les mettre à la raison. Qui donc fera le premier pas ? Habituellement, pareille démarche appartient au plus intelligent, non ?

lt

AUTOROUTE VOLTRI-SIMPLON

Début imminent des travaux

BRIGUE-GRAVELLONA (lt). – Bon signe précurseur : à la hauteur de Gravellona, une affiche officielle placée sur les bords de l'artère internationale indique le début imminent des travaux sur l'autoroute Voltri-Simplon, avec plans à l'appui accompagnés d'explications détaillées sur la prochaine réalisation de l'ouvrage. Ce signal ne trompe pas : en règle générale, selon l'habitude, il précède de quelques semaines – au maximum – le début d'une nouvelle œuvre importante.

L'IRI (Institut pour la reconstruction industrielle), dans le cadre de la Société pour la construction des autoroutes, en est le maître d'œuvre. Pour l'heure, il n'y a que l'affiche, mais les ouvriers et leurs machines entreront en action incessamment, a expliqué lundi au *NF* un responsable de l'ouvrage.

Un nouveau juge à élire

BRIGUE (lt). – Le corps électoral de Brigue est invité, le 27 février prochain, à participer à l'élection d'un nouveau juge de paix, en remplacement de M. Nicodème Weissen, récemment décédé. Ainsi devenu vacant, le siège était détenu par le PDC de la localité.

Le vice-juge, M. Uli Schmid, chrétien-social, en a assuré l'interim pendant plusieurs mois, en raison de la maladie du disparu. Le poste sera probablement revendiqué par d'autres partis également. A moins qu'il y ait entente tacite. Ce qui paraît peu probable. Vu que, croyons-nous savoir, le PDC va se réunir incessamment aux fins de désigner son propre candidat.

TIRS MILITAIRES A CONCHES

Levée d'interdiction

CONCHES (lt). – Dans le courant de décembre dernier, on s'en souvient, les communes de Münster, Ritzingen, Biel et Selkingen s'étaient accordées pour notifier au Département militaire fédéral une interdiction de pratiquer les tirs, depuis l'emplacement de Gluringen. Motif de la décision : le non-renouvellement du contrat relatif aux compensations dues aux communes concernées en rapport avec les nuisances que ces exercices procurent aux communautés intéressées. Or, cette interdiction vient d'être levée à la suite d'une entente finalement intervenue entre les différentes parties en présence. Selon nos renseignements, on irait vers la signature d'un nouveau contrat propre à satisfaire tout le monde.

A mon ami Léon Balet

Il est parti sans bruit, mon ami Léon.
Avec la discrétion qui a marqué toute sa vie.
Au point qu'il ne m'est pas possible de croire que je ne le rencontrerai plus.
Que nous ne pourrons plus exercer ensemble notre belle vieille amitié
Car elle était solide et remontait à loin.
A l'enfance.
Une amitié tranquille.
Sans spectacle.
Sans histoire.
Impossible à décrire, par conséquent.
Mais limpide et profonde, nous le savions, nous qui la vivions comme ça, sans trop le dire.
Quand je cherche à savoir qui il était, mon ami Léon, je retombe toujours sur sa générosité.
Il avait du cœur.
Beaucoup de cœur.
C'est sûrement ce grand cœur qui lui donnait sa véritable allure.
Les années ont passé et il me semblait que rien ne changeait et que nous étions toujours les mêmes.
Et voilà qu'il est parti, tout seul, sans se plaindre, mais sans trop comprendre.
Comme s'il s'agissait de se défatiguer en prenant quelque repos forcé.
Certes ! la fin de son destin terrestre, tout uni, ne pouvait pas lui valoir les coups de trompette qui saluent ceux qui se sont engagés dans les sociétés ou dans la politique.
Mais je crois que cet hommage rendu au nom d'une pure amitié lui fera quand même chaud, à mon ami Léon, comme à tous ceux à qui sa gentillesse va manquer.

Marius Vuistiner

POUR RELANCER LA LIGNE DU SIMPLON

Constitution d'une commission valaisanne

BRIGUE (lt). – Interrogé à la suite de son intervention de vendredi dernier auprès de la direction des Chemins de fer fédéraux du 1er arrondissement de Lausanne, Me Werner Perrig – président de la sous-commission en faveur d'une relance de la voie ferrée du Simplon – dans le cadre de la commission romande de la ligne du Simplon – nous a expliqué le chemin à suivre pour obtenir le but recherché.

A brève échéance, tout d'abord, les CFF envisagent de récupérer, partiellement du moins, le trafic du transit des marchandises. Dans ce contexte, les conditions tarifaires jouent un rôle déterminant, évidemment. Il y aurait donc lieu, avant tout, d'examiner attentivement la politique des prix observée par les FS (Chemins de fer italiens), entre Iselle et Domodossola. Un exercice archaïque, aberrant, ayant pour effet d'augmenter d'une manière sensible le coût du transport de la marchandise. Il est donc à souhaiter que ces conditions soient modifiées dans le cadre de la mise en service de la gare nouvelle de Domo 2, au plus tard. Il ne sert effectivement pas à grand-chose d'augmenter les disponibilités du trafic, si celui-ci est d'autre part inaccessible du point de vue économique. En ce qui concerne le trajet en question, le fait est évident. On peut donc s'étonner qu'il ait échappé aux responsables de notre régie fédérale des transports. Il est vrai que pour plusieurs, le Gothard paraît plus attractif.

Quant à la prolongation du TGV jusqu'à Brigue, il s'agirait-là d'une musique d'avenir. Bien qu'elle soit déjà la plus rapide de Suisse, la ligne du Simplon – pour le moment du moins – n'est pas encore suffisamment aménagée pour permettre les vitesses adoptées par le TGV (train à grande vitesse). Différents travaux devraient encore être exécutés pour y autoriser la circulation des trains à 200 km/h. au moins. D'autre part, il s'avère que pareil convoi ne soit réellement rentable que dans un rayon de 500 kilomètres au maximum. On peut donc se demander pourquoi Berne et Zurich ont entamé une procédure pour obtenir la desservance du TGV, de et à partir des localités précitées.

A notre humble point de vue, le TGV appartient tout d'abord à la ligne du Simplon. C'est elle donc qui devrait être avant tout aménagée. D'autant qu'elle devrait être utilisée rationnellement avant de parler de nouvelles voies ferrées internationales à travers les Alpes. De toute façon, le Valais fera tout son possible aux fins de défendre, et à juste titre, les intérêts de la ligne simplonienne. Sur les bord du Léman, on s'en doute, tout le monde sait qu'elle ne se termine pas à Lausanne. Il n'y a donc pas de raison de ne pas s'occuper du parcours rhodanien également. C'est dans ce sens qu'une commission est en voie de constitution à Brigue, avec des représentants de l'Etat, des communes et des milieux politico-économiques intéressés.

Affaire à suivre donc.

Sierre, Noble Contrée, val d'Anniviers

Le val d'Anniviers et les Ormonts dans un même destin anthropologique

ANNIVIERS. – Dans notre société, l'anthropologie prend une place grandissante. S'il n'est pas facile de la définir, on peut dire très sommairement que cette science consiste à chercher, sous les événements et les faits, le fond universel de la condition humaine en repérant ce qui unit la diversité des hommes dans le temps et dans l'espace.

C'est précisément pour cette raison que la mort et le rituel funéraire ont vivement intéressé les anthropologues. Toutes les sociétés ont aménagé avec un soin particulier l'issue finale et le départ ultime de leurs membres. Et dans de multiples régions, le rituel mortuaire comporte un repas, comme s'il fallait réunifier à nouveau la communauté des vivants, un instant menacée par la mort.

Une anthropologue genevoise, Yvonne Preiswerk-Borloz (photo) a étudié le repas de la mort dans le cas privilégié du val d'Anniviers et des Ormonts dans les Alpes vaudoises. Il se trouve que ces deux vallées, l'une catholique, l'autre protestante, ont conservé de façon particulièrement vive le rite du repas mortuaire presque jusqu'à la moitié de ce siècle, au grand scandale des deux autorités ecclésiastiques. Après plusieurs années d'enquêtes à ce sujet, l'anthropologue a présenté une thèse de doctorat à l'Université Jean-Moulin de Lyon. L'originalité du sujet et la richesse des investigations ont fait décerner à cette thèse la mention supérieure. Yvonne Preiswerk, qui est également secrétaire de rédaction dans la collection Mémoire vivante, à Sierre, publiera sa thèse sous forme d'ouvrage en automne 1983. Elle avait d'ailleurs assuré la mise au point du manuscrit de *Moi, Adeline, accoucheuse* qui, après avoir occupé pendant plusieurs semaines le premier rang des livres en Suisse romande, prend maintenant les premières places en Suisse alémanique.

UNIVERSITÉ POPULAIRE

Samuel Baud-Bovy et la musique grecque

SIERRE. – La première conférence de février donnée dans le cadre de l'Université populaire sierroise est consacrée à un thème bien précis : la musique populaire grecque.

Le conférencier. – Le nom de Samuel Baud-Bovy est bien connu des auditeurs de la Radio suisse romande, et particulièrement des auditeurs mélomanes : les concerts qu'il a dirigés sur les ondes, à la tête de l'Orchestre de la Suisse romande surtout, ne se comptent plus.

Genevois d'origine et de naissance, il fait parallèlement des études de lettres et de musique. Dans ce domaine-ci, il est élève notamment de Jacque-Dalcroze dans sa ville natale, de Paul Dukas à Paris, et de Félix Weingartner à Bâle. Chef de chœurs, chef d'orchestre, professeur de grec moderne à l'Université de Genève, il revêt de nombreuses fonctions au niveau international (ainsi à l'UNESCO) et national (comité de l'Association des musiciens suisses).

Auteur de nombreux travaux de musicologie, il est une autorité reconnue dans le domaine des sources de nos musiques occidentales (musiques grecques, celtiques, etc.).

Son thème. – La Grèce n'est pas seulement la base de toute notre pensée et de toute notre culture européenne. Elle est aussi dans une large mesure, la mère de notre musique. Samuel Baud-Bovy s'est intéressé très tôt à l'influence des métriques grecques sur la musique de nos régions, du Moyen Age à nos jours.

Sans se contenter d'étudier en cabinet les passionnantes énigmes posées par cette influence, il se rendit sur place et séjourna en Grèce de 1929 à 1931, réunissant un abondant matériel de notes qui sera utilisé pour un volume qui fait date dans le domaine (1936, Paris) et pour de nombreux articles ultérieurs, publiés dans diverses revues musicales.

M. Baud-Bovy parlera, mercredi, **des Rythmes de la musique populaire grecque,** sujet que sa parfaite connaissance du thème saura rendre accessible à tous.

Université populaire, Sierre

N.B. : La conférence de M. Baud-Bovy sera donnée à l'aula de l'école des Liddes, mercredi 2 février à 20 h 15.

A la Croix d'Or de Sierre

SIERRE. – L'homme doit vivre d'espoir et d'enthousiasme dans cette belle société de la Croix d'Or, mais il doit posséder de plus en plus d'espaces vitaux afin de ne pas être livré à la solitude et à l'ennui. Pour occuper ses loisirs, il se réfugie souvent dans l'alcool. C'est pour cela que la Croix d'Or doit être le rassemblement de femmes et d'hommes avides de belles promesses. Cette société est en quelque sorte une terre d'accueil et un réseau de relations servant à améliorer les contacts, à se comprendre et à se stimuler mutuellement. A l'occasion de mon départ en qualité de délégué de la Croix d'Or valaisanne, je lance un appel à tous afin que notre vie de chaque jour soit plus sereine, que nous trouvions le bonheur et que nous aidions nos frères dans la détresse et le désespoir. Le sourire doit être sur tous les visages et nous devons aider la jeunesse qui prépare son avenir. Je n'oublierai pas les malades alcooliques dans la peine. Grâce à une grande solidarité, la Croix d'Or de Sierre se doit de ne pas oublier ceux qui souffrent. Amitié et confiance doivent être nos buts de chaque jour. Tout cela, notre comité peut vous l'offrir grâce à une ambiance de travail excellente et à un sérieux climat de confiance. Quand vous aurez réussi à faire comprendre ce message, vous serez parvenu à faire reculer ce terrible mal qu'est l'alcoolisme. L'homme atteint par ce fléau doit être soutenu, encouragé dans sa lutte et seul l'abstinence lui permettra de s'en sortir avec la tête haute et le regard droit. A l'occasion également de mon départ comme délégué à la Croix d'Or valaisanne, je remercie tous ceux qui m'ont fait confiance et aidé durant ces années au comité de la Croix d'Or de Sierre. Je félicite MM. Eudore Barmaz pour ses 33 années d'abstinence, Marius Bonvin, un ami fidèle de la Croix d'Or, Gérard Ferrari, 17 années au comité cantonal, et le curé Barras, aumônier cantonal. Merci aussi à ceux et celles qui nous ont fait passer une belle et inoubliable fête de Noël en ce début janvier 1983. Je souhaite enfin que naisse bientôt une Croix d'Or régionale afin que cette belle société continue sa marche dans le principe d'une saine franchise et d'une justice humaine faite d'union et de fraternité.

Urbain Revey

†

Madame et Monsieur Roger PEYRAUD-SCHÜRCH, à Genève ;
Madame Mireille SCHÜRCH et ses enfants Emmanuelle et Christine, à Vernayaz ;
Monsieur et Madame André SCHÜRCH-VOGT et leurs enfants Carole et Vincent, à Vernayaz ;

ainsi que les sœurs, beaux-frères, belles-sœurs et leur famille ;

les familles parentes, alliées et amies de

Monsieur Emile SCHÜRCH

charpentier

ont le profond chagrin de faire part de son décès. Il s'est éteint sereinement, réconforté par les sacrements de l'Eglise, le lundi 31 janvier 1983, dans sa 69e année, après une très longue maladie.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église de Vernayaz, le mercredi 2 février, à 15 heures.

Domicile mortuaire : route Cantonale, Vernayaz.

La vertu que j'aime le mieux,
dit Dieu, c'est l'espérance.

Charles Péguy.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Les ouvriers de la menuiserie Emile Schürch & Fils, à Vernayaz

ont la tristesse d'annoncer le décès de leur cher patron

Monsieur Emile SCHÜRCH

†

L'Association valaisanne des maîtres menuisiers, ébénistes et charpentiers

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Emile SCHÜRCH

menuisier

Les collègues sont invités à participer à l'ensevelissement qui aura lieu le mercredi 2 février 1983, à 15 heures, en l'église paroissiale de Vernayaz.

†

Les employés de la commune de Vernayaz

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Emile SCHÜRCH

père d'André, conseiller responsable des travaux publics, et de Mireille, leur collègue de travail.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

L'Administration communale et le Conseil communal de Vernayaz

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Emile SCHÜRCH

père d'André, conseiller, et de Mireille, caissière communale.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

Madame Lina RODUIT, à Martigny ;
Madame veuve Sylva PRODUIT-RODUIT, à Aigle, ses enfants et petits-enfants, à Martigny et Vionnaz ;
Madame et Monsieur Roger MESSEILLER-RODUIT et leurs enfants à Nyon et Genève ;
Madame et Monsieur Roland MEROZ-RODUIT et leurs enfants, à Martigny ;
Monsieur Jean-Luc RODUIT, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Bernard RODUIT-ROSHARD et leurs enfants, à Pully ;
La famille de feu Martin PHILIPPOZ-BRIDY ;
La famille de feu Albert MONNET-RODUIT ;

ainsi que les familles parentes et alliées ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Augustin RODUIT

enlevé subitement à leur affection le 31 janvier 1983, dans sa 77e année.

L'ensevelissement aura lieu en l'église de Leytron, le mercredi 2 février 1983, à 10 h 30.

Le corps repose en la crypte du Castel Notre-Dame, à Martigny, où la famille sera présente, aujourd'hui mardi 1er février 1983, de 19 à 20 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui l'âme de sa fidèle servante

Mademoiselle Lina CHERVAZ

Font part de leur peine :
les familles parentes.

La messe d'ensevelissement aura lieu en l'église paroissiale de Monthey, le mercredi 2 février 1983, à 10 heures.

L'incinération suivra à Vevey.

Prière de ne pas faire de visites.

†

L'Association valaisanne des maîtres menuisiers, ébénistes et charpentiers

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Henri CRETTON

maître charpentier

Les collègues sont invités à participer à l'ensevelissement qui a lieu aujourd'hui mardi 1er février 1983, à 15 heures, à Orsières.

†

La faculté des sciences et le rectorat de l'Université de Fribourg

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Jean-Bernard SIERRO

étudiant en mathématiques

Il a été victime d'un accident de voiture.

Professeur Erwin Nickel, doyen.
Professeur Bernard Schnyder, recteur.

†

La Persévérance de Leytron

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Augustin RODUIT

musicien d'honneur

La société participera aux obsèques qui auront lieu le mercredi 2 février 1983, à 10 h 30, à Leytron.

†

« In Paradiso ti accompagnino gli Angeli...
...E ti conducano nella santa Gerusalemme. »

Giuseppe, Grazia e la piccola Filomena PALADINO
con immenso dolore annunciano che la loro tanto amata

Maria PALADINO

è volata in Cielo nella notte del 31 gennaio 1983, nel candore dei suoi 12 anni.

La salma riposa presso i famigliari a Sierre, rue des Falaises 1.

Oggi 1° febbraio 1983, alle ore 17.30, nella chiesetta di Notre-Dame-des-Marais, verrà dato l'estremo saluto, con una celebrazione eucaristica, prima che la salma venga accompagnata in Italia : San Giovanni a Piro (Salerno).

La Comunità italiana di Sierre esprime ai famigliari della piccola Maria sentimenti di profondo cordoglio e li esorta a confidare in Dio : unica nostra speranza.

†

Très sensible aux nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues à l'occasion du deuil qui vient de la frapper, la famille de

Madame Yvonne CLAUSEN-AMOOS

remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs offrandes de messes, leurs dons de fleurs, y ont pris part et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde gratitude.
Un merci spécial aux révérendes sœurs, aumônier et personnel du Foyer Saint-Joseph, au curé Clivaz de la paroisse de Sainte-Catherine, ainsi qu'à tous les amis.

Sierre, janvier 1983.

†

La classe 1951 de Vernayaz

a la douleur de faire part du décès de

Monsieur Emile SCHÜRCH

père d'André et beau-père de Jane-Françoise, leurs contemporains.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

Le Parti radical-démocratique de Vernayaz

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Emile SCHÜRCH

père d'André, conseiller communal.

†

EN SOUVENIR DE

Juliana MONNET

3 février 1973
3 février 1983

Dix ans déjà !
Que tous ceux qui l'ont connue et aimée aient une pensée pour elle en ce jour.

Une messe anniversaire sera célébrée en l'église d'Isérables, le mercredi 2 février 1983, à 19 h 15.

†

EN SOUVENIR DE

Madame Cécile ROH

1er février 1982
1er février 1983

Une année déjà que ton doux sourire s'est éteint laissant dans nos cœurs une peine infinie.

Du haut du ciel veille sur nous.

Une messe sera célébrée à la chapelle d'Aven, aujourd'hui mardi 1er février 1983, à 19 heures, et une à Riddes, à 19 h 30.

†

EN SOUVENIR DE

Monsieur Jean CRETTAZ-PRALONG

1er février 1982
1er février 1983

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé aient en ce jour une pensée pour lui.

Une messe anniversaire sera célébrée en la chapelle des Haudères, aujourd'hui mardi 1er février 1983, à 19 h 30.

LE VALAIS VEUT SE DONNER UNE LOI POUR L'ENCOURAGEMENT A L'ÉCONOMIE

Un grand coup de poing à la sinistrose économique

SION. – Une coïncidence heureuse dans l'horizon sombre de l'économie actuelle : le Valais innove et prend le taureau par les cornes. Le Département de l'économie publique vient de rendre public l'avant-projet de la loi sur l'encouragement à l'économie. Recevant hier la presse, M. Guy Genoud a présenté le travail réalisé par une commission de 21 membres qui se sont penchés sur les mesures à prendre pour enrayer... le découragement de l'économie ! Un avant-projet de loi que tous les partenaires économiques du canton ont consulté et en faveur duquel ils devront prendre position avant le 31 mars. Le délai est court, mais face à la situation actuelle, il importe d'être vigilant et efficace, ce que la loi se propose d'ailleurs d'être. Mais qu'est-elle cette loi coup de poing à la sinistrose économique ? Ni plus ni moins que la création d'une société d'encouragement à l'économie et la mise sur pied d'un fonds d'encouragement qu'elle devra gérer !

Pourquoi ?

Chargée par le Conseil d'Etat, une commission de 21 membres représentant les divers milieux économiques et l'administration a tout d'abord formulé une stratégie d'encouragement et a élaboré un avant-projet de loi. Deux documents ont résulté de ces travaux et sont actuellement mis en consultation par le Département de l'économie publique qui attend des prises de position pour le 31 mars 1983.

« Cet avant-projet vous est présenté actuellement et n'a pas été rapidement mis sur pied à cause de la conjoncture actuelle », a d'emblée précisé M. Guy Genoud.

Il n'en demeure pas moins vrai que cette stratégie cantonale est une heureuse coïncidence et contribuera sans nul doute à enrayer le sentiment de sinistrose économique ressenti par tous les Valaisans qui entendent à gauche comme à droite les annonces de fermetures d'entreprises, et non des moindres, ainsi que des licenciements imminents.

Quatre raisons principales ont poussé le canton à renforcer ses instruments d'encouragement à l'économie. D'abord les différents problèmes structurels propres au Valais. Ensuite la situation géographique particulièrement défavorisante pour le canton. En troisième lieu, il semble que les mesures fédérales en matière de politique régionale et de soutien aux régions de montagne ne sont pas suffisantes, car les moyens mis à disposition sont trop modestes pour réaliser avec succès les objectifs fixés en matière de maintien et de création d'emplois dans les cantons de montagne. Si l'on sait l'état des finances fédérales, on ne peut s'attendre à l'amélioration du développement régional, ni à de nouvelles mesures importantes en faveur des régions de montagne. Le Valais prend donc ses responsabilités pour remédier à la situation économique et, ce faisant, le canton comble aussi les lacunes importantes en matière d'encouragement à l'économie, des lacunes qui sont apparues avec évidence dans la législation cantonale actuelle.

Ainsi, il n'est jamais trop tard pour faire mieux et bien faire. L'avant-projet en est la preuve et il contient des objectifs ambitieux mais réalisables si l'on en juge par les principes qu'il s'est fixés.

En toute indépendance à l'égard de Berne !

L'avant-projet de cette loi a deux aspects : d'une part, l'encouragement indirect à l'économie (par la mise sur pied de conditions cadres favorables) et, d'autre part, l'aide directe à cette même économie (par la création d'un fonds d'encouragement).

La commission d'étude s'est largement inspirée des conclusions de la conception directrice cantonale, mais elle a défini en outre quelques postulats essentiels et quelques mesures à prévoir en dehors de la loi sur l'encouragement à proprement parler. Les secteurs importants qui ont inspiré les mesures nouvelles à prendre sont évidemment le marché du travail et la formation professionnelle, la politique fiscale (le plus important dans notre canton où des propositions devraient marquer très sensiblement la loi après sa prochaine modification), la politique de l'énergie (qui sera à plus longue échéance un instrument déterminant de cet encouragement à l'économie) et enfin la politique de l'équipement en général.

Concrètement, l'encouragement indirect à l'économie sera fortement orienté vers une aide aux investissements renforcés en faveur de l'équipement. Dans ce but, le canton transforme le fonds actuel d'investissement (40 millions) en un fonds général pour l'équipement et l'augmente jusqu'à concurrence de 65 millions de francs par les moyens ordinaires de l'Etat. Ce faisant, le canton élargit le champ d'application fixé par la LIM et facilitera ainsi, en toute indépendance à l'égard de la Confédération, le financement de l'équipement selon le besoin des régions et des communes.

Si le Valais se veut indépendant à l'égard de Berne et de sa LIM, il tient également à respecter l'indépendance chère à ses communes. Ainsi ce sont les communes elles-mêmes qui agiront pour faire connaître les besoins en matière d'acquisition, de réservation et d'équipement des terrains destinés à l'industrie et à l'artisanat, ainsi que l'acquisition et la construction de bâtiments d'exploitation. Au premier plan seront aussi examinés les investissements dans les moyens de transport et des aménagements touristiques tels que des installations sportives, salles de congrès, places de parc, terrains pour ski et aménagement de ceux-ci. Le caractère du financement du solde reste maintenu. Il consiste en règle générale à accorder des prêts sans intérêts ou à des conditions plus favorables que celles du marché. Des subventions directes pourront aussi être accordées, particulièrement en matière d'implantation industrielle des régions et des communes.

Avec quel argent ?

Soutenir, d'accord, mais avec quel argent ? Pour financer les mesures directes d'encouragement à l'économie, on créera un fonds. Celui-ci sera alimenté jusqu'à concurrence de 10 millions de francs par les moyens ordinaires de l'Etat. La priorité sera accordée aux petites et moyennes entreprises. Le soutien portera sur la prise en charge d'intérêts de prêts visant à financer la rénovation, l'agrandissement, l'achat ou la construction d'hôtels et d'établissements analogues. Le soutien sera également accordé à des investissements d'innovation et de diversifications d'entreprises, l'assainissement d'entreprises si elles sont économiquement fiables et l'implantation d'entreprises nouvelles, la recherche et le développement en faveur d'entreprises.

Il faut préciser que ces mesures d'encouragement viennent en complément de celles déjà prises par la législation fédérale existante, car il semble évident que le fonds de 10 millions s'avérerait vite épuisé. Ce fonds servira donc essentiellement de soutien par la prise en charge d'intérêts de la dette d'investissement.

Et comment ?

L'encouragement direct à l'économie fonctionnera par la Société pour le développement de l'économie valaisanne. Cette société, constituée en la forme d'une société anonyme de droit public, présentera le caractère d'une institution mixte. Elle doit être considérée comme l'instrument le plus crédible d'un véritable encouragement à l'économie valaisanne et fait figure d'organisation d'entraide qui réunira, en principe, tous les secteurs et branches d'activité et sera soutenue subsidiairement par le canton.

Peuvent devenir partenaires de cette société, outre le canton lui-même, la Banque Cantonale du Valais, les autres banques et compagnies d'assurances exerçant une activité dans le canton, les associations économiques et professionnelles, les organisations syndicales, les régions et les communes et les autres intéressés au développement de l'économie valaisanne.

Le capital social sera fourni par les partenaires. La plus grande partie du capital-actions devrait être souscrite vraisemblablement par la Banque cantonale et les autres banques et compagnies d'assurances.

La nouvelle société qui sera créée a un cahier des charges déjà passablement lourd. Ses tâches consisteront à conseiller les entreprises établies dans le canton, à octroyer ou à procurer des cautionnements et à gérer le fonds d'encouragement, tout en mettant en place les moyens prévus dans le projet de loi.

La société établira chaque année son programme d'activité et décidera de l'engagement des moyens disponibles du fonds d'encouragement à l'économie. Elle doit soumettre au Conseil d'Etat, pour approbation, son rapport de gestion, les comptes et le budget. Relevons encore que, de l'avis de la commission d'étude, le capital social de la nouvelle société devrait s'élever dans sa phase de départ à 5 millions de francs et la participation du canton à 1,5 million de francs (30%). Le Grand Conseil ou le Conseil d'Etat, dans le cadre de leur compétence, peuvent décider d'octroyer des crédits supplémentaires en vue de participer à des augmentations de capital ou de couvrir des pertes résultant de cautionnements octroyés.

Un modèle valaisan...

M. Guy Genoud, répondant aux questions des journalistes, n'a pas manqué de préciser certains points. Il a notamment souligné que l'aide financière serait apportée en priorité aux entreprises bien valaisannes. On tire les leçons des fameuses succursales qui ont choisi le Valais à l'heure du boom et qui retirent « leurs billes » à l'heure de la récession. Il ne sera pas non plus question de créer de nouvelles « superstations » ni de réinjecter des capitaux dans des entreprises qui ne peuvent survivre. M. Genoud a mis l'accent sur le fait que ces mesures d'encouragement sont adaptées au Valais et à ses besoins spécifiques, qu'elles font œuvre de solidarité avec l'ensemble de l'économie valaisanne tout en respectant le fameux code de conduite que se sont fixé les chefs de département sur le plan suisse.

En conclusion, un gaspillage des forces est ainsi épargné grâce à la coopération et à la coordination des efforts des pouvoirs publics et des organisations économiques et professionnelles qui ne se concurrencent pas, mais agissent de concert et garantissent ainsi un cautionnement financier plus crédible, plus ponctuel et surtout plus fort.

Un avant-projet ambitieux, pensé par des hommes audacieux, pour une loi bien séduisante... La situation actuelle a besoin de ces trois coloris ! Le gris ne sied pas au Valais !

Danièle Delacrétaz

CONSEIL COMMUNAL D'YVORNE

IMPÔTS, PRESSOIR ET P'TIT TRAIN

YVORNE (ml). – Ces trois thèmes figuraient. en effet, hier soir, au menu de la première séance de l'année du Conseil communal d'Yvorne, séance qui fut liquidée en quelque trente minutes. Cette brièveté s'explique notamment par le fait que les conseillers n'avaient, à vrai dire, qu'à s'incliner devant des décisions prises au préalable à Lausanne.

Ainsi, le préavis municipal demandant l'abaissement du taux d'imposition pour les étrangers de 1 fr. 30 à 1 franc par rapport à l'impôt cantonal de base était-il impérativement exigé par le Conseil d'Etat. La municipalité demandant la procédure d'urgence (le délai expirant... le soir même), le projet fut accepté sans discussion.

Même situation pour le crédit de 58874 francs représentant la part communale imposée par l'arrêté du Grand Conseil du 16 mai 1967 en faveur de la rénovation technique de l'AOMC. Vu l'obligation de passer à la caisse, les conseillers d'Yvorne n'auront qu'à suivre les directives cantonales. Soucieux de préserver la parcelle de pouvoir dont ils disposent, ils ont tout de même décidé de nommer une commission chargée de rapporter sur cet objet.

Troisième sujet enfin, plus local, puisqu'il s'agissait d'un nouveau pressoir à raisin, prévu dans le budget des domaines. L'organe délibérant se prononcera ultérieurement sur ce nouveau modèle qui coûtera 45960 francs. Le renouvellement de l'ancien pressoir s'imposait vu son état d'ancienneté et son rendement inadapté aux conditions actuelles. Une commission sera également nommée.

Notons également que cette séance constituait un événement démocratique, puisque le conseil était présidée par Mme Juliette Durussel, première femme dans l'histoire d'Yvorne à avoir accédé à cette fonction.

†

Le FC Vernayaz

a la douleur de faire part du décès de

Monsieur Emile SCHÜRCH

père d'André, joueur de la deuxième équipe, et beau-père de Jeanne-Françoise, secrétaire du club.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors de son grand deuil, la famille de

Thierry ROBERTI

remercie toutes les personnes qui ont pris part à son chagrin, par leur présence, leurs messages, leurs dons ou leurs envois de fleurs et les prie de croire à sa profonde reconnaissance.

Un merci particulier :

- au curé Amacker ;
- aux docteurs Amacker, de Preux, Stephanof et assistants, ainsi qu'au personnel de l'Hôpital de Sion ;
- à la classe 1965 et ses amis ;
- à la classe 1966 et ses amis ;
- à la classe 1936 ;
- à l'Entreprise Pont et Fils, à Sierre, et à son personnel ;
- aux amis du bâtiment des Clives 18 ;
- aux amis du quartier ;
- à Télé-Mont-Noble et aux amis de Nax ;
- au FC Chippis et vétérans ;
- au Parti socialiste de Chippis ;
- au Ski-Club Chippis ;
- à la Jeunesse syndicale chrétienne de Sierre.

Chippis, février 1983.

Bombes anti-avalanches

SION. – A plusieurs reprises, hier, Air-Glaciers a fait des interventions préventives anti-avalanches, en larguant des bombes dans plusieurs régions exposées. Ainsi, à Arolla, Evolène, Leysin et Super-Nendaz.

LE MARTIGNY-ORSIÈRES ACCIDENTÉ

A un cheveu près, j'étais mort»

ORSIÈRES (phb). – Il s'en est fallu d'un cheveu que M. Emile Gabioud, aux commandes d'une automotrice du Martigny-Orsières assurant, hier matin, la première correspondance Orsières-Sembrancher, soit littéralement transpercé par la flèche d'un sapin tombé sur la voie à quelque cent mètres en amont de la gare du village de La Duay.

Incident peu banal, en effet, car la pointe du conifère placée telle une lance, parallèlement aux rails, s'infiltra de bas en haut dans la cabine de pilotage par le phare gauche de la motrice pour aller s'enfoncer, tout en enfonçant une porte, dans la paroi des machines située dans le dos du conducteur.

« Mon collègue, M. Pierre Murisier, contrôleur, qui se trouvait à mes côtés eut la présence d'esprit de se jeter à terre, nous explique M. Gabioud. Nous venions tout juste de nous apercevoir de la présence inopinée d'un arbre encombrant le ballast. Je freinais instantanément ! Tout ce déroula rapidement. Un choc ! Inévitable ! Et... qu'elle ne fut pas ma stupeur d'être dépossédé de mon bonnet par la pointe du sapin barrant soudainement la cabine ! »

Nul doute, M. Gabioud revient de loin. « Plus de peur que de mal ! », reconnaît-il en précisant qu'aucune personne ne fut blessée.

Très vite, une équipe de déblaiement s'affaira à la remise en état de la voie encombrée de troncs, de branches d'arbres et de gravas charriés par la forte bourrasque de neige qui s'était levée au moment de l'accident.

Un service de car assura la deuxième correspondance matinale et tout rentra rapidement dans l'ordre.

A considérer ce document (instantané de M. Jacques Paccolat), on mesure la chance de M. Emile Gabioud, conducteur, et celle de M. Pierre Murisier, contrôleur au Martigny-Orsières, victime d'une impressionnante aventure ferroviaire.

Sortie de route à Stalden : une blessée

Hier, vers 7 heures, Mme Antonia Marty, née en 1962, domiciliée à Guttet, circulait au volant de sa voiture de Saas en direction de Stalden. A un moment donné, son véhicule quitta la route à droite et dévala un talus sur dix mètres environ. Suite au choc, elle fut blessée et hospitalisée.

Perte de fuel à Vouvry

VOUVRY. – Un cas de pollution, heureusement sans gravité, grâce à l'intervention rapide des services de l'environnement, s'est produit hier à Vouvry. Le réservoir d'un tracteur a perdu une cinquantaine de litres de fuel en direction du canal Stockalper. Deux barrages antipollution ont été mis en place, mais on n'a constaté ni dégâts ni dommages aux poissons.

ALERTE AU MONTE LEONE

Trois alpinistes en perdition passent la nuit à la belle étoile

COL DU SIMPLON (lt). – Dimanche matin, trois alpinistes-skieurs italiens, résidant dans la zone frontière, Piercarlo Botinelli, 24 ans, hydraulicien, Armando Milani, 21 ans, et Giovanni Bartoletti, 20 ans, tous deux ouvriers frontaliers travaillant chez nous, étaient partis – à skis – de l'hospice du col du Simplon, devant lequel ils avaient parqué leur voiture, en vue d'effectuer une excursion dans la région du Monte Leone, en suivant la voie traditionnelle, par la glacier de Kaltwasser.

Ne les voyant pas rentrer, le soir venu, leurs proches ont donné l'alarme, sans toutefois pouvoir préciser l'itinéraire exact emprunté par les jeunes gens. Pendant la nuit de dimanche à lundi, il aurait d'ailleurs été impossible d'entreprendre des recherches, même à pied, sans mettre en péril les secouristes eux-mêmes, tant les conditions météorologiques étaient exécrables. Le vent soufflait à près de 100 kilomètres à l'heure, la température oscillait entre moins 18 et moins 25, en altitude, et un brouillard à couper au couteau recrouvrait le tout.

Hier matin, le temps s'étant quelque peu amélioré, on était sur le point de mettre sur pied une vaste opération de secours avec les organisations suisses et italiennes, lorsque les rescapés ont finalement donné signe de vie, au moyen de leur appareil radiophonique. Ils signalèrent leur présence et rassurèrent tout le monde sur leur état de santé relativement bon, en dépit d'une nuit passée à la belle étoile, par une température sibérienne. Surpris par la tempête, ils avaient pris la sage décision de bivouaquer sur place. Peu avant midi, hier, ils ont franchi de nouveau la frontière pour gagner leurs foyers.

A leur arrivée chez eux, ils ont reconnu avoir eu très peur et beaucoup de chance de s'en être sortis sans gros mal apparent. On ajoutera qu'ils ont tout de même été imprudents de s'aventurer dans pareille région, alors que les prévisions météorologiques n'annonçaient rien de bon.

BEAUTE et BIEN-ETRE

MANOIR Coiffure
Dames · Messieurs
Centre commercial le Manoir
1920 MARTIGNY · 026/2 76 78

Faites connaissance
avec le prestigieux parfum
Arpège de
LANVIN
Actuellement en promotion
dans tous les Sun store
Eau d'Arpège 40 ml **15.–**
Voile d'Arpège au lieu
après bain **29.–** de **35.–**
Pharmacie Droguerie
sun store
Parfumerie - Diététique - Herboristerie
MARTIGNY CENTRE MM LE MANOIR
MONTHEY CENTRE PLACETTE
SIERRE CENTRE PLACETTE NOËS
SION CENTRE MMM METROPOLE
VIEGE CENTRE MIGROS

fitness-club migros
Soins esthétiques - coiffure - massages
anticellulite - sauna - solarium piscine
bain relaxant - gymnastique d'esthétique
corporelle
fitness - figurama - régimes basses
calories - cuisine diététique.
Informez-vous sur la carte
multiservices très avantageuse
Martigny, 026/2 72 71
Sion, 027/22 13 81

Pour tous
vos soins
esthétiques
MARILY
Institut
Nouvelle adresse:
Avenue de Tourbillon 42
Sion
Produits Jean d'Avèze
Tél. 027/22 60 43

DULCIA
L'ORÉAL

PERMANENTE
AUTOPROTECTRICE
Coiffure Riedweg
Martigny - Av. de la Gare 54
Tél. 026/2 24 54

Du 1er au 5 février
UN CADEAU
CHRISTIAN DIOR
vous attend lors de votre visite
PARFUMERIE
Ariane
Rue des Remparts 8, Sion
Tél. 027/22 39 68
Réservez ces dates

un nouveau soin du visage
CRÉÉ PAR DES DERMATOLOGUES
pour les esthéticiennes
oligodermie ph6
spécialiste en épilation définitive
et couperose
En exclusivité à l'
Institut Rachel
Mme Rachel Aymon - Sion
Tél. 027/23 38 28 - Remparts 8
Ouvert sans interruption

IONITHERMIE

Institut Line Boulnoix
Forum 18 - **Martigny**
Tél. 026/2 54 16

Massages amaigrissants
Solarium Sauna - Gym
Institut Elle et Lui
Sur rendez-vous

André Jacquier, Sion
Avenue de Tourbillon 46
Tél. 027/22 67 68

Milady Coiffure
Maîtrise
fédérale
Technique et
conseil
Deutsch,
English,
Italiano

Zufferey
Guy-Claude
Grand-Pont 17
Sion
027/22 24 13.

OPTIMUM BALANCE
Tout ce dont votre peau a besoin
pour rester jeune

Parfumerie
ORIGAN
Martigny
Charles of the Ritz

– Prothèses mammaires
– Soutiens-gorge adaptés
– Maillots de bain et bikinis
institut NAGLER orthopédie BLATTLER
Techniciens
Orthopédistes-bandagistes
Av. Max-Huber 12 - 3960 Sierre
Tél. 027/55 11 54

Epilation
définitive
par électrocoagulation
visage
corps
jambes
EPILA-ROTH
R. Melega
Les Messageries
Premier étage
MARTIGNY-VILLE
Tél. 026/2 19 70

Nymphea
Institut de beauté
Pour tous soins esthétiques
Produits Karin Herzog
Lydia Daïnow
Natalie Coquoz
Esthéticienne CFC
Rue des Alpes 1, tél. 026/2 83 43
1920 Martigny

AYEZ LE DESIR D'HABITER VOTRE CORPS !

Notre épiderme est un tissu vivant et sensible, une sorte de miroir de notre âge, de notre tempérament et de notre psychisme.
Soigner son visage et son corps, c'est assurer une nouvelle sensation de bien-être physique agissant directement sur le psychisme. Un renouveau de confiance en soi! Est-ce trop alors de consacrer chaque jour quelques minutes aux soins de beauté?

... pour souligner son charme naturel

Nettoyer, tonifier et nourrir notre peau, c'est lui conserver longtemps sa jeunesse et sa fraîcheur.
Savoir affirmer sa personnalité par un maquillage discret, pour ainsi dire invisible, mais soulignant le charme naturel de son visage en le mettant en valeur, c'est un désir tout à fait légitime.

... pour éliminer les bourrelets disgracieux

Qui ne connaît pas de problème de poids, de silhouette ou de cellulite? Pour lutter efficacement contre l'embonpoint, il faut d'abord veiller à se **nourrir correctement** en choisissant des menus ne favorisant pas le développement de graisse. De plus, il faut **beaucoup se dépenser** pour que la circulation se fasse bien et que la peau reste élastique.

Un bon **massage** améliore la circulation et élimine les bourrelets tout en renforçant les tissus. Le massage régulier remplace totalement «la peau d'orange» par une peau lisse, régulière et ferme. .
La pratique de la **marche, d'un sport:** natation, tennis, vélo, fitness contribue naturellement à maintenir les tissus jeunes et fermes et par là une silhouette agréable et un bien-être général.

... pour rajeunir de l'intérieur

Le sauna a un pouvoir merveilleusement rajeunissant sur l'organisme. Il nettoie efficacement la peau de toutes toxines par la sudation et fouette la circulation sanguine. L'eau froide après le sauna resserre les tissus nettoyés et confère au corps cet aspect ferme recherché. Après le sauna on se sent tout neuf!

... pour ensoleiller sa silhouette

Le **solarium** permet tout à la fois de bronzer, d'aguerrir son corps contre les rhumatismes, de faire circuler plus activement le sang dans la peau et aussi de la régénérer et tout cela s'opère tout en se relaxant agréablement sur un lit de soleil.
Le solarium prépare bien la peau à affronter le soleil et permet, dès les premiers beaux jours, de s'exposer aussi longtemps qu'on le veut sans risque de brûlure.
Après l'été, il conserve au corps sa couleur brune et prolonge aussi l'effet des vacances.

... pour être en pleine forme

La **natation** est aussi recommandable que les massages. L'eau active les échanges et les combustions. Elle est donc excellente pour faire maigrir.

La natation allonge et effile les muscles, favorise la circulation du sang en général, des jambes et des bras en particulier. Elle atténue ou fait disparaître les varices, les jambes enflées, soulage les chevilles fatiguées et délicates.

Et surtout, la natation amplifie les mouvements respiratoires et tonifie le cœur.

Faites régulièrement de la natation pour votre bien-être!

Sur présentation de ce
COUPON
à l'un de nos secrétariats, il vous sera offert
un bon de Fr. 10.– à valoir sur toute prestation
que vous choisirez dans le programme
de soins esthétiques des
fitness-club migros

LA RANÇON DU MAUVAIS TEMPS

BERNE (ATS). – L'ouest de la Suisse n'aura décidément pas été épargné par les tempêtes. Après le foehn du mois de novembre, les éléments se sont une nouvelle fois déchaînés dimanche (voir *NF* de lundi).

Interruptions de courant, retards dans les transports publics, voitures bloquées par la chute d'arbres ont en effet marqué cette fin de semaine. Le vent a atteint des vitesses dépassant en maints endroits les 100 km à l'heure. Une nouvelle fois, le canton de Berne a été une des régions les plus touchées. Mais la tempête a également provoqué des dégâts dans la vallée du Rhône, où des vitrines ont volé en éclats sous la violence du vent. Ces vents ont été en outre accompagnés de très fortes chutes de pluie, et même d'orages, perçus dans la région lausannoise.

Toujours dans le canton de Berne, le vent a provoqué des dizaines d'interruptions de courant. Hier, les employés des Forces motrices bernoises étaient toujours à l'œuvre pour tenter de réparer les dégâts. Selon un porte-parole de l'entreprise, ce sont surtout les lignes à basse tension qui ont été touchées. Les pannes de courant ont duré entre deux et trois heures. Mais un village situé à l'ouest du Wohlensee a été totalement privé d'électricité durant plus de huit heures. La ville de Berne n'a pas été épargnée. Cependant, les coupures y ont été relativement brèves.

Dans le domaine des transports, les trains ont enregistré des retards souvent importants. Sur la ligne Brigue - Berne, un train direct est arrivé à Berne avec 42 minutes de retard. En gare de Gümligen, le vent avait arraché le pantographe de la locomotive, qu'il a fallu ensuite remplacer. Une composition du BLS (Brigue - Lötschberg - Simplon) a été victime d'un incident similaire. Dans ce cas, le retard a été d'une heure.

Dans l'Oberland bernois, la ligne de chemin de fer entre Zweilütschinen et Grindelwald a été coupée durant plusieurs heures à la suite de la chute d'un arbre sur la voie. Durant cet intervalle, le trafic a été assuré par bus.

Dans le canton de Vaud également, des chutes d'arbes ont provoqué des dégâts aux lignes de chemin de fer. Sur la ligne Aigle - Le Sépey - Les Diablerets, en deux endroits, la voie a été coupée. Le trafic a dû être interrompu jusqu'à 14 heures hier sur le tronçon Le Sépey - Les Diablerets, et jusqu'à 11 heures sur le tronçon Aigle - Le Sépey. D'autres arbres sont également tombés en bordure de la voie Aigle - Leysin, sans toutefois interrompre le trafic.

Quant au trafic routier, il a également été perturbé par la chute d'arbres. Ainsi, dans l'Oberland bernois, Adelboden a été durant plusieurs heures coupé du reste du monde après la chute de sept arbres sur la route conduisant de Frutigen à Adelboden. Ce sont également des arbres qui ont contraint la police à fermer temporairement les routes Zweilütschinen - Lauterbrunnen et Zweilütschinen - Wilderswil.

Arbres arrachés... la rançon du mauvais temps. **(Bélino AP)**

PRATTELN

Attentat revendiqué

BERNE (AP). – Au lendemain de l'attentat à l'explosif contre une ligne à haute tension près de Pratteln (BL) et alors que la police se perd toujours en conjectures, E.T., alias Technique solaire S. à r.l. case postale 413, 3001 Berne, un groupement jusqu'ici inconnu, a revendiqué ce délit.

Dans une lettre anonyme parvenue hier aux rédactions de divers quotidiens, les auteurs indiquent que l'attentat est à mettre en relation avec la livraion de courant électrique à l'Allemagne fédérale. Cette dernière, « tête de mule », doit comprendre que la région s'est « clairement prononcée » contre la centrale nucléaire de Kaiseraugst.

L'authenticité de ce message doit être vérifiée par les services compétents, a indiqué un porte-parole du Département fédéral de justice et police (DFJP), qui a annoncé hier que les investigations du service scientifique du Ministère public de la Confédération n'avaient abouti à aucun élément révélateur.

Plusieurs personnes ont répondu à l'appel aux témoins lancé dimanche par la police, mais les vérifications ne sont pas encore achevées. Par ailleurs, le porte-parole de la société ATEL, M. Alfred Peter, a indiqué que les travaux pour le rétablissement de la ligne dureront vraisemblablement environ six mois.

Postées samedi

La case postale 413 n'existe pas à Berne et le nom de Technique solaire n'est pas dans les registres des PTT, a indiqué hier un porte-parole de cette régie nationale.

D'après le contenu de la lettre, dont les copies auraient été envoyées samedi à en juger par les sceaux postaux, les auteurs s'opposeraient notamment à l'exportation d'électricité. La ligne à haute tension permettait d'ailleurs l'exportation de courant électrique de la centrale nucléaire de Gösgen vers l'Allemagne fédérale.

Hier, les spécialistes d'ATEL se sont rendus sur les lieux de l'attentat pour évaluer les dégâts. La charge d'explosif avait arraché un pylône de son socle, tandis qu'un second pylône a été fortement endommagé. Selon M. Peter, il n'est pas à exclure que d'autres pylônes aient été endommagés, si bien qu'une estimation précise des dégâts, évalués sommairement à un million de francs, n'est pas encore possible.

SWISSAIR EN CHIFFRES

Les passagers en baisse

GENÈVE (ATS). – Alors que le trafic passagers est en légère baisse (2%), de même que le taux d'occupation des sièges (qui a passé de 65 à 63%), et le coefficient moyen de chargement (60 à 58%), le fret transporté par Swissair a subi une légère hausse l'année passée. C'est ce qui ressort des chiffres publiés hier par le service de presse de la compagnie nationale.

Sur l'ensemble des étapes de son réseau, Swissair a transporté, en 1982, 7 168 567 passagers, soit 130 000 de moins qu'en 1981, et traité 189 139 tonnes de frêt et 16 945 tonnes de poste. Avec sa flotte de 53 avions, Swissair a effectué 73 635 vols (1981 : 75 787).

L'offre de transport a atteint 2,68 milliards de tonnes-kilomètres, soit environ 5% de plus que l'année précédente. Les tonnes-kilomètres utilisées n'ont pas pu suivre la hausse de l'offre ; elles se sont élevées à 1,56 milliard de tonnes-kilomètres, soit une augmentation de 2% par rapport à 1981.

Dans les différentes catégories de chargement, les transports de fret (exprimés en tonnes-kilomètres) se sont accrus de 2% et ceux de la poste de 5%. Bien que le nombre de passagers transportés ait légèrement diminué par rapport à 1981, les tonnes-kilomètres passagers utilisées ont augmenté de 2%. Cela provient du fait que la demande a été plus forte sur les lignes moyen et long-courriers que sur le réseau européen. Les passagers ont donc voyagé en moyenne sur des distances plus longues.

L'étude des résultats par secteur montre que le trafic a marqué la plus forte hausse au Moyen-Orient (+15%), où le trafic du fret notamment s'est développé de façon réjouissante. Le trafic a progressé également en Extrême-Orient (+6%) et en Afrique (+2%). En Europe, la demande est restée au même niveau que l'année précédente. En revanche, un recul a été enregistré dans les secteurs de l'Atlantique nord (−4%) et de l'Atlantique sud (−3%). Dans ces deux régions, le trafic du fret a diminué davantage que celui des passagers.

RELIER LA VILLE AUX HAUTES ÉCOLES

Pas de «ghetto» à Lausanne

LAUSANNE (ATS). – Le « campus extra muros » d'Ecublens-Dorigny, qui compte déjà plus de 6000 étudiants, enseignants et employés de l'Université vaudoise et de l'Ecole polytechnique fédérale, et en aura près de 13000 en 1995, ne doit pas devenir un « ghetto » à plusieurs kilomètres à l'ouest de la ville de Lausanne. Cette vaste cité universitaire, qui représentera un investissement de près d'un milliard et demi de francs avant la fin du siècle, est déjà plus qu'à moitié construite, sans que l'on ait encore créé les transports publics indispensables au déplacement de milliers de personnes aux heures de pointe. Le Conseil d'Etat vaudois a présenté hier un programme d'étude qui coûtera 1250000 francs à l'Etat de Vaud, à l'EPFL et aux transports publics de la région lausannoise.

Entre les services d'autobus actuels, qui sont insuffisants, et une solution futuriste du genre monorail suspendu, il existe des variantes intéressantes en « site propre », qui vont être étudiées, par exemple une ligne de chemin de fer entre la gare CFF de Lausanne et Ecublens-Dorigny, ou une ligne de trolleybus qui relierait les hautes écoles soit à la station supérieure du métro (gare du Flon), soit à la station inférieure (Ouchy). Le coût d'une solution de type ferroviaire serait compris entre 60 et 150 millions de francs.

L'étude prévue, d'une durée d'une année environ, doit permettre de faire un choix définitif, fondé sur une évalutaiton approfondie des coûts d'investissements et d'exploitation, des niveaux de service et des impacts sur l'environnement. La solution retenue devra assurer la desserte non seulement des hautes écoles, mais aussi des quartiers d'habitation et des industries de l'ouest lausannois.

● BERNE (ATS). – L'installation de 15 500 nouvelles recrues dans 45 écoles de recrues de printemps s'est déroulée hier sans incident. Les résultats d'une petite enquête menée par l'ATS montrent qu'à quelques exceptions près, tout le monde s'est présenté à l'heure. Aucun véritable problème n'a été soulevé. Même les problèmes de cheveux longs sont aujourd'hui de l'histoire ancienne.

● **LAUSANNE (ATS). – Une quarantaine de points figurent au programme de la prochaine session du Grand Conseil vaudois, qui s'ouvrira le 14 février et durera deux semaines. Ils portent sur des sujets très divers, allant des écoles aux transports.**

● *BÂLE (ATS). – Dès la fin mars, Swissair abandonnera sa liaison entre Bâle et Francfort. Crossair a déposé, peu avant Noël, une demande de concession auprès de l'Office fédéral de l'aviation civile pour reprendre cette ligne à son compte.*

HIER AU CONSEIL NATIONAL

La validité de la législation sur l'énergie atomique prolongée

BERNE (ATS). – Le Conseil national a accepté, hier après midi, de prolonger jusqu'en 1990 la validité de la législation actuelle sur l'énergie atomique. Deux propositions, émanant de la gauche et de l'extrême-gauche du conseil, ont été clairement rejetées. La prolongation de cet arrêté donnera plus de temps à la Confédération pour mettre en place la nouvelle loi sur l'énergie atomique.

L'arrêté fédéral sur l'énergie atomique est entré en vigueur le 1er juillet 1979, après avoir été accepté par une large majorité populaire en votation. Il a introduit une nouvelle façon de juger (clause du besoin) et d'autoriser (autorisation générale délivrée par le Conseil fédéral et soumise au Parlement) tout projet d'installation atomique. Le projet de centrale à Kaiseraugst (AG) est, par exemple, soumis à cette législation.

Cet arrêté n'est cependant valable que jusqu'à la fin de 1983. Après cette date, une nouvelle loi sur l'énergie atomique devrait normalement entrer en vigueur. Mais l'avant-projet de cette loi, qui prévoyait notamment l'introduction d'un référendum facultatif sur chaque autorisation générale, a rencontré de vives résistances lors de la procédure de consultation. Les experts ont donc été obligés de se remettre à la tâche.

Dans son projet, le Conseil fédéral demandait donc aux Chambres de prolonger sans modification cet arrêté fédéral jusqu'en 1990. La commission du National recommandait de suivre cet avis.

Les socialistes, emmenés par le Bâlois Alexander Euler, ont estimé toutefois que le provisoire (l'arrêté) durait trop longtemps. S'il y a la volonté, on peut aller vite dans la révision de la loi sur l'énergie atomique, a ajouté M. Euler. Si l'on attend huit ans, c'est parce que l'on veut réaliser Kaiseraugst et Graben dans l'intervalle. Limitons donc la validité de l'arrêté à 1987.

Cette proposition socialiste a cependant été rejetée par le conseil par 92 voix contre 37. La majorité des députés a estimé que ce délai de cinq ans était trop court, pour achever la loi. Selon M. Schlumpf, il faudrait encore 2 à 3 ans jusqu'à la publication du message gouvernemental, et 3 à 4 ans pour le traitement parlementaire.

M. Andreas Herczog (POCH ZH) voulait de son côté modifier la teneur de l'arrêté, en introduisant la possibilité du référendum facultatif pour l'autorisation générale et en supprimant la clause du besoin, « dont le calcul est plus politique que scientifique ». Par 120 voix contre 9, l'extrême-gauche a été nettement battue. La plupart des députés ont estimé qu'on ne pouvait pas changer aussi fondamentalement la législation, en ne passant pas par une révision totale.

« Calendrier énergétique » fixé

Avec cette décision, le « calendrier énergétique » du Conseil national est maintenant fixé : examen de l'initiative anti-atomique, examen de l'initiative pour l'énergie, dossier Kaiseraugst, loi d'application de l'article constitutionnel sur l'énergie (si oui, le 27 février) et révision de la loi sur l'énergie atomique.

Impôt sur les banques en question

BERNE (ATS). – Y aura-t-il ou non un impôt sur les banques ? On ne saurait le dire avec certitude après la première séance consacrée hier par le Conseil national à tenter de donner une forme concrète à un impôt dont il a décidé le principe il y a un an et demi. Mis le risque paraît grand qu'il n'y parvienne pas : pas moins de quatre variantes sont en présence, mais aucune ne semble pouvoir réunir une majorité, d'autant moins qu'une partie des députés s'opposent à toute nouvelle imposition des banques.

Aujourd'hui, la gauche est seule à soutenir le Conseil fédéral et l'impôt anticipé de 5% dont il voudrait frapper les intérêts de tous les avoirs fiduciaires placés auprès des banques suisses. Cet impôt rapporterait à la Confédération au moins 250 millions de francs par an. Toutefois, la droite estime qu'il pousserait de nombreux investisseurs étrangers à se détourner de la place financière suisse.

Une autre minorité, formée d'agrariens et de radicaux, se prononce dès lors pour un impôt anticipé de 35% sur les intérêts des seuls avoirs fiduciaires suisses – une petite partie du total chiffré à quelque 200 milliards. Il viserait essentiellement la fraude fiscale, car les experts sont d'avis qu'un tel impôt ne rapporterait pratiquement rien à la caisse fédérale.

Une troisième minorité démocrate-chrétienne propose l'introduction d'un droit de timbre de 1 à 1,5 pour mille sur les avoirs fiduciaires eux-mêmes, qui pourrait rapporter de 65 à 100 milllions par an à la Confédération. Les adversaires de cette variante lui reprochent surtout son caractère compliqué. Enfin, une quatrième minorité, le groupe indépendant et évangélique, offre un compromis : un impôt anticipé de 2,5%.

Hier soir, les socialistes ont exprimé, par la voix de leur président Helmut Hubacher (BS), leur dépit devant ces contre-propositions destinées à leur avis à faire capoter définitivement le projet d'un impôt bancaire. Quant à MM. Claude Bonnard (lib., VD) et Gilbert Duboule (rad., VD), ils ont indiqué que leurs groupes – sa majorité pour le second – voteraient contre toute nouvelle imposition des banques, car ils jugent inopportun de pénaliser, en temps de crise, le secteur économique le plus florissant du pays. Les débats se poursuivent aujourd'hui.

CONSEIL DES ÉTATS

Nouvelle tâche pour les cantons

BERNE (ATS). – L'aide à la construction de logements qui est actuellement du ressort de la Confédération doit être transférée aux cantons. Le Conseil des Etats l'a décidé hier. Il a cependant reporté à fin 1986 ce transfert qui devait avoir lieu initialement à la fin de cette année. Les socialistes se sont opposés au projet. Ce dernier, qui fait partie du « paquet de mesures » pour la nouvelle répartition des tâches passe au Conseil national.

En décembre dernier, le Conseil des Etats a approuvé toutes les mesures du projet de nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons. Il a cependant renvoyé à sa commission le transfert de l'aide à la construction de logements (la commission n'avait pas examiné le détail de ce projet puisqu'elle avait refusé l'entrée en matière). Hier, la commission a fait de nouvelles propositions au plénum : accepter la version mise au point par le Conseil fédéral mais porter au 31 décembre 1986 l'échéance fixée à fin 1983. Par 27 voix contre 8, puis par 29 voix contre 5, le Conseil des Etats s'est rallié aux deux arrêtés réglant ce domaine.

Pour M. Julius Binder (PDC AG), président de la commission, ce report de l'échéance est une sorte de solution de compromis.

D'abord, il permet aux cantons de se doter d'une législation efficace dans le domaine de l'aide au logement. Ensuite, la Confédération pourra mener à chef un gros projet : elle vient en effet de proposer aux Chambres l'ouverture d'un crédit de 1,1 milliard de francs pour poursuivre jusqu'en 1986 sa campagne « d'encouragement de la construction et de l'accession à la propriété de logements ». La construction de 10 000 logements pourrait ainsi être encouragée.

L'opposition est venue principalement des rangs des socialistes. Pour eux – M. Willy Donzé (soc., GE) l'a dit une fois de plus – il paraît aberrant de supprimer une aide fédérale au moment où elle est la plus sollicitée. L'objet passe maintenant, comme toute la nouvelle répartition des tâches, au Conseil national. Le transfert de l'aide à la construction de logements risque d'y rencontrer des adversaires proportionnellement plus nombreux qu'aux Etats.

EXPULSIONS MASSIVES DU NIGERIA

Drames par milliers

LAGOS (AP). – Des centaines de milliers de Ghanéens tentent de fuir le Nigeria à temps avant l'ultimatum fixé par le président Shehu Shagari hier à minuit.

Alors que l'exode continue, des autorités nigérianes pensent que le gouvernement pourrait accorder un délai supplémentaire aux travailleurs illégaux expulsés du pays.

Des membres des ministères désireux de conserver l'anonymat admettent qu'il sera impossible de distinguer les travailleurs sans qualification des travailleurs qualifiés. Ces derniers doivent quitter le pays avant la fin de février. Selon le correspondant de la BBC à Lagos, le Gouvernement nigérian pourrait accorder également aux travailleurs sans qualification un délai jusqu'à fin février.

Toute la journée de dimanche et hier, un flot incessant de Ghanéens se déversait sur les routes à travers le Benin et le Togo, en voitures, bus, camions et motocyclettes chargés de biens personnels.

La Radio britannique indique que l'eau et la nourriture manquent et que les provisions d'eau envoyées depuis la capitale ghanéenne, Accra, vers la frontière togolaise sont épuisées.

Quelques heures avant l'expiration de l'ultimatum, près d'un demi-million de Ghanéens sont encore au Nigeria, affirme la BBC.

Les présidents du Togo et du Benin, Gnassingbe Eyandema et le colonel Ahmed Kerekou se sont rencontrés sur leur frontière commune a indiqué le *Daily Telegraph* londonien.

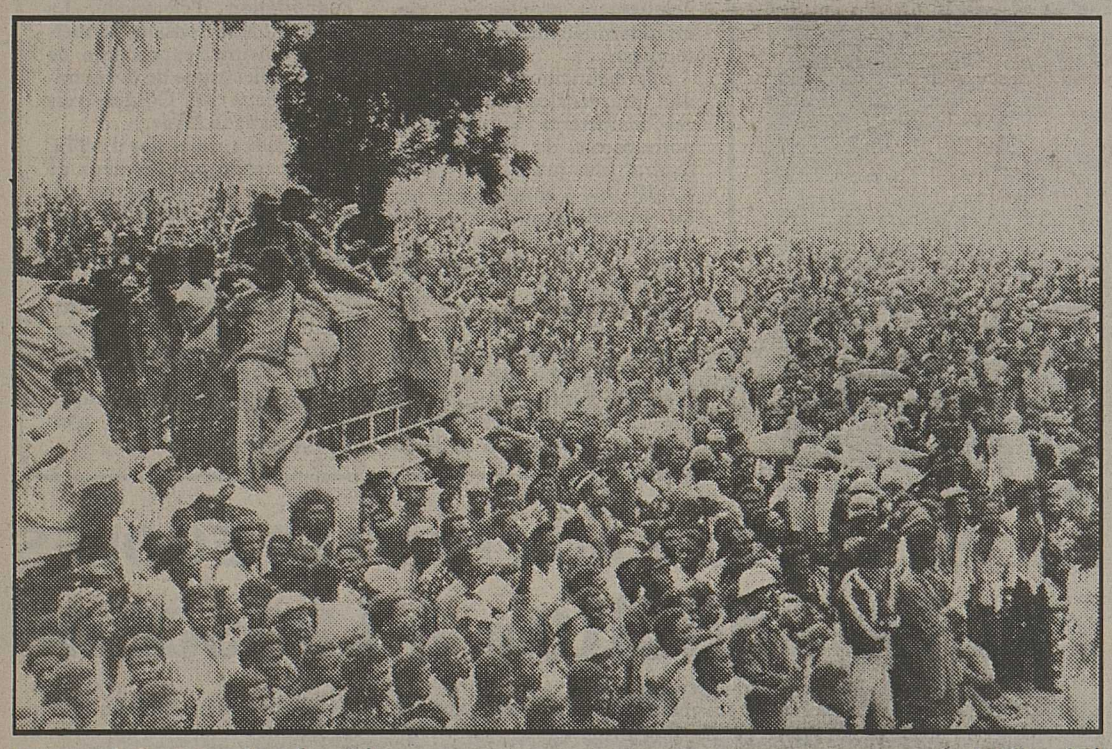

Une marée humaine dans la misère. **(Bélino AP)**

L'aéroport de Lagos est envahi de 2000 fuyards en attente de places. Sur les quais du port, ce sont 20000 personnes qui attendent. «Ça fait six jours que nous attendons ici», crie un Ghanéen à bout de nerfs. «Nous n'avons pas d'argent, on ne sait pas quoi faire, on est désespérés, les gens deviennent fous.» Des Ghanéens, exaspérés par l'attente, ont agressé des journalistes.

Le Gouvernement nigérian n'a pas répondu jusqu'à présent aux informations faisant état de brutalités sur les réfugiés.

«Les soldats frappent. Des hommes, des femmes tombent au sol en hurlant, ils sont piétinés, leurs affaires sont perdues. Certains sont emmenés sur un brancard», rapporte Francis Haski, envoyé spécial de *Libération* à Hilla Condji, à la frontière Togo-Benin,

Au Ghana, Radio-Accra a diffusé hier un appel urgent aux transporteurs routiers et aux automobilistes, pour qu'ils aillent à la frontière chercher des milliers de réfugiés abandonnés sur place par des chauffeurs de camion.

Interviewé à Antenne 2, M. Okowoche, ambassadeur du Nigeria en France, a déclaré que les mesures d'expulsion s'appliquaient à des immigrés «venus en situation irrégulière et restés en situation irrégulière». «Ils n'ont pas été invités», a dit l'ambassadeur, qui a établi un lien entre leur afflux et une augmentation du taux de criminalité. «Il est possible, a- t- il ajouté, que ces expulsions provoquent des perturbations dans certaines régions d'Afrique, mais nous devons veiller à nos propres intérêts.»

RISQUE ATOMIQUE

La bonne volonté de M. Reagan

BERLIN (AP). – Le président Reagan a proposé hier, dans une lettre ouverte aux Européens lue par M. George Bush à Berlin, de rencontrer M. Youri Andropov «où il veut et quand il veut» pour signer un accord interdisant totalement «les missiles nucléaires terrestres de moyenne portée américains comme soviétiques».

Si la proposition de M. Reagan ne fait que reprendre les termes de «l'option zéro», elle est par contre assortie d'une invitation directe à rencontrer le secrétaire général du Parti communiste soviétique. C'est la première fois que le chef de l'Exécutif américain se déclare aussi nettement prêt à rencontrer le numéro un soviétique.

«Je fais cette offre parce que j'ai la conviction qu'un tel accord servirait les intérêts des deux côtés et parce que – ce qui est encore plus important – les peuples d'Europe ne veulent rien d'autre. J'exhorte M. Andropov à accepter», déclare le président Reagan.

«Tout comme nos alliés peuvent compter sur les Etats-Unis pour défendre l'Europe à n'importe quel prix, vous pouvez compter sur nous pour n'épargner aucun effort afin de parvenir à un accord juste qui réduira la menace nucléaire soviétique», ajoute la lettre.

M. Bush a lu cette lettre, qui était traduite simultanément en allemand, à la fin du discours qu'il a prononcé à Berlin hier soir au cours d'un dîner officiel, discours dans lequel il a affirmé que les récentes propositions soviétiques en matière de désarmement risquaient de légitimer l'«effroyable niveau de la puissance de tir nucléaire soviétique contre l'Europe».

Après avoir lu cette lettre, M. Bush a été longuement applaudi par les 600 personnes présentes au dîner offert en son honneur.

Le chancelier ouest-allemand, M. Helmut Kohl, qui assistait à ce dîner, a immédiatement réagi. «C'est un message de paix et qui montre le désir de paix de nos amis américains», a-t-il dit.

● LE CAIRE (ATS-AFP). – Une commission parlementaire égyptienne a approuvé hier un projet de loi sur le remplacement de l'actuel calendrier grégorien par un calendrier musulman, rapporte l'Agence de presse du Proche-Orient. Le calendrier musulman détermine le début de chaque mois – qui dure entre 29 et 30 jours

● LISBONNE (ATS-AFP). – Deux ingénieurs français enlevés le 22 décembre dernier au Mozambique par le Mouvement national de résistance (MNR, opposition armée) ont été libérés dimanche près de la frontière avec le Malawi, a annoncé hier le porte-parole du mouvement, M. Evo Fernandes.

POSSIBLE RIVAL DE M. BEGIN

M. Navon renonce à la politique active

JÉRUSALEM (AP). – Le président Yitzhak Navon, qui était considéré comme le seul véritable rival capable d'évincer M. Menahem Begin à la tête du Gouvernement israélien, a annoncé hier son intention d'abandonner la politique à l'expiration de son mandat, qui vient à échéance au mois de mai.

Le chef de l'Etat, qui a 61 ans, ne compte pas s'engager dans la bataille politique à la tête du Parti travailliste, malgré la grande popularité que lui vaut son image faite de simplicité et de sagesse paternelle.

«Je n'ai pas l'intention de demander au Parlement de m'élire pour un nouveau mandat. Je suis près du terme de mes fonctions et je doute beaucoup d'être capable de garder la même fraîcheur et la même vivacité pour cinq ans encore. Je n'ai pas l'intention d'entrer dans la vie politique...», a-t-il dit, précisant qu'il allait écrire des livres et s'occuper d'éducation.

Il annonce sa décision, alors que selon un sondage qui vient d'être publié par le Parti travailliste, s'il était dirigé par M. Navon, et la coalition du Likoud sous la houlette de M. Begin, ils obtiendraient chacun 50 sièges sur les 120 de la Knesseth. Les sondages précédents donnaient le Likoud vainqueur même contre M. Navon.

Les élections législatives sont prévues pour 1985, mais M. Begin aurait l'intention d'organiser des élections anticipées avant la fin de l'année.

L'armée de Hanoï attaque

BANGKOK (ATS/Reuter). – L'armée vietnamienne a lancé, hier, une vaste offensive, appuyée par de l'artillerie, contre Nong Chan, le plus important camp de réfugiés cambodgiens situé le long de la frontière thaïlandaise.

Selon des responsables du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), au moins un tiers des habitants du camp, qui en comptait trente mille, sont déjà passés de l'autre côté de la frontière, et leurs compagnons devraient suivre.

Des combats ont éclaté en bordure du camp entre forces vietnamiennes et soldats rebelles du Front de libération national du peuple khmer (FNLPK), qui contrôle le camp.

Les Vietnamiens ont procédé à un tir de barrage régulier de roquettes, d'artillerie et de mortiers. Au moins 50 obus sont tombés en territoire thaï, tuant un paysan, plusieurs buffles et endommageant des maisons et un temple boudhiste, a déclaré un porte-parole militaire thaï. L'armée thaïlandaise a riposté.

Les médecins du CICR ont dû abandonner l'hôpital du camp, et se sont dirigés avec les réfugiés et 35 blessés au camp des Nations unies (HCR) de Kao-I-Dang, à une dizaine de kilomètres, en territoire thaïlandais.

Nong Chan, à 280 km à l'est de Bangkok, est le principal centre de distribution de l'aide internationale aux quelque 200 000 réfugiés installés sur la frontière thaïlandaise. Depuis sa création en 1979, il n'avait jamais été soumis à des bombardements aussi intensifs.

Le bourreau d'Auschwitz identifié au Paraguay

VIENNE (AP). – Celui qu'on appelle l'«ange de la mort» d'Auschwitz, le Dr Josef Mengele, médecin nazi responsable de la mort de 150 000 enfants, a été repéré et identifié. Il vit avec une secte religieuse dans le nord du Paraguay, a confirmé hier le bureau du «chasseur de nazis», Simon Wiesenthal, à Vienne.

La semaine dernière, Simon Wiesenthal avait annoncé qu'il avait failli retrouver Mengele, âgé de 71 ans, à cinq reprises.

Le bureau de M. Wiesenthal a confirmé, hier, des informations publiées récemment par Newsweek, *selon lesquelles Mengele vivrait dans le nord du Paraguay, dans une communauté mennonite (communauté chrétienne «dissidente» ne reconnaissant pas la validité du baptême des enfants et refusant l'autorité du pape) près de la frontière avec la Bolivie. Les collaborateurs de M. Wiesenthal estiment que les membres de la secte, qui refusent de livrer Mengele à la police, ne se rendent probablement pas compte de la gravité des crimes commis par celui-ci.*

L'an dernier, M. Wiesenthal avait doublé le montant de la récompense promise à toute personne pouvant donner des informations permettant l'arrestation de Mengele, la portant à 100 000 dollars.

Mengele est accusé d'être responsable de la mort de 150 000 enfants. Des survivants d'Auschwitz ont raconté qu'il avait effectué de très nombreuses expériences «médicales» sadiques sur des prisonniers, notamment sur des jumeaux et qu'il sélectionnait ceux qui devaient partir pour les chambres à gaz. L'Allemagne de l'Ouest demande en vain son extradition depuis plusieurs années.

ITALIE

Nouveau coup dur pour le terrorisme

MILAN (ATS/AFP/AP). – Adriano Carnelutti, l'un des membres du noyau fondateur des Brigades rouges encore en fuite, a été arrêté récemment dans la région de Milan (nord de l'Italie) a annoncé, hier, l'agence italienne AGI, citant des sources policières.

La même opération policière a conduit à l'arrestation de quatre autres personnes, deux femmes et deux hommes, ajoute-t-on de même source.

L'arrestation de M. Carnelutti intervient quelques jours seulement après que les membres fondateurs des Brigades rouges enfermés dans la prison de haute sécurité de Palmi (Calabre, sud de la Péninsule) eurent reconnu la «défaite de la lutte armée» au cours des dix dernières années en Italie.

Par ailleurs, un gardien de prison a été assassiné hier à Naples par des inconnus.

Selon la police, le fonctionnaire a été abattu par des tueurs qui avaient monté un guet-apens à la sortie de la prison Poggioreale.

Vendredi soir, une gardienne de la prison Rebibbia de Rome, Germana Stefanini, a été assassinée par des terroristes, après un «procès populaire» organisé dans son propre appartement. Son corps devait être retrouvé dans le coffre d'une voiture abandonnée et son assassinat a été revendiqué par un mouvement d'extrême gauche.

BUDGET 1984

Washington mise sur sa défense

WASHINGTON (AP). – L'administration Reagan devait présenter hier le budget 1984 au Congrès et la bagarre promettait d'être chaude, beaucoup n'acceptant pas l'augmentation de 30 milliards de dollars accordée à la défense aux dépens des programmes sociaux.

D'après les indications fournies par l'administration au Congrès, le budget de l'année fiscale 1984, commençant le 1er octobre prochain, sera de 848,5 milliards de dollars avec un déficit prévisionnel de 189 milliards de dollars (208 milliards en 1983).

Sur une augmentation totale de 43,3 milliards de dollars, les trois quarts, soit 30 milliards, iront à la défense tandis que, malgré 12 millions de chômeurs, la part allouée aux programmes sociaux est gelée à son niveau de l'année précédente.

Améliorer la préparation des forces armées actuelles et leur capacité à «poursuivre le combat en cas de guerre conventionnelle» est la prérioté absolue de ce nouveau budget, légèrement réduit par le président Reagan avant d'être présenté au Congrès.

Cette augmentation de 14% du budget de la défense s'inscrit dans un plan de dépenses quinquennal d'un montant de 1553 milliards de dollars. Il s'agit, avant tout, de contrebalancer la puissance militaire soviétique. «Nous n'essayons pas d'obtenir la supériorité, affirmait dimanche le secrétaire à la Défense, M. Caspar Weinberger. Nous essayons de regagner suffisamment de force pour décourager toute attaque.»

Pièce maîtresse de cette dissuasion: la modernisation des armes nucléaires d'attaque à laquelle 18,2 milliards de dollars sont consacrés. 6,7 milliards de dollars devraient être alloués à la fabrication du nouveau missile MX, dont l'avenir n'est toutefois pas encore fixé.

Le Pentagone va également demander au Congrès un crédit supplémentaire de 988 millions de dollars, qui n'avait pas été alloué en 1982, pour commencer la production des MX Et un autre crédit de 479 millions de dollars, également dû l'année dernière, pour la fabrication de missiles Pershing- II, dont le déploiement est prévu en Allemagne de l'Ouest à la fin de l'année.

Mais l'ambition de M. Weinberger, telle qu'il l'avait présentée il y a deux ans, d'augmenter de 200000 personnes les effectifs des forces armées, devra attendre des temps meilleurs pour se réaliser.

Les quatre corps de l'armée américaine se verront doter de matériel nouveau, mais moins que ce qui était prévu. Ainsi, l'armée de terre, qui devait avoir 1080 nouveaux chars M-1, n'en aura «que» 720.

L'aviation et la marine recevront 387 nouveaux chasseurs et autres appareils tactiques. La marine, d'après M. Weinberger, devrait atteindre son objectif de porter à 600 le nombre de bâtiments «des forces de combat opérationnelles».

La marine devrait également obtenir les crédits nécessaires à la construction de six nouveaux bâtiments et à la transformation de six autres vaisseaux. Elle se verra aussi doter d'un sous-marin lourd lanceur d'engins Trident, de trois sous-marins nucléaires d'attaque et de trois croiseurs équipés du système de missiles Aegis, destinés à la protection d'un porte-avion et de son escorte.

Proche-Orient: les négociations piétinent

KHALDE (Liban) (AP). – Les négociateurs américains, libanais et israéliens se sont séparés hier après midi sans avoir progressé notablement, tandis que les duels d'artillerie se poursuivaient dans les collines surplombant Beyrouth entre druzes et maronites, a rapporté la radio officielle libanaise.

Au total, les conversations, soit au sein des sous-commissions soit en séance plénière, ont duré quatre heures. «Les sous-commissions ont discuté hier de tous les aspects des points inscrits à l'ordre du jour et sont parvenues à rapprocher les différents points de vue sur diverses questions. Les sous-commissions se réuniront à Natanya, en Israël, aujourd'hui mardi».